

Université de Montréal

La mise en nourrice en Nouvelle-France : l'île de Montréal, 1680-1768.

par

Emilie Robert

Département d'histoire
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts
en histoire

août 2011

© Emilie Robert, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé : La mise en nourrice en Nouvelle-France : l'île de Montréal, 1680-1768.

Présenté par :
Emilie Robert

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Christian Dessureault, président-rapporteur
Thomas Wien, directeur de recherche
Denyse Baillargeon, co-directrice
Danielle Gauvreau, membre du jury

RÉSUMÉ

Les médecins et autres écrivains de l’Ancien Régime qui ont décrié les effets néfastes de la mise en nourrice l’ont tenue en partie responsable de la forte mortalité infantile. L’habitude de confier l’allaitement et les soins de l’enfant à une femme autre que sa mère est présente dès le XIII^e siècle dans les milieux aristocratiques français. Bourgeois et autres citadins feront de même dès le XVII^e siècle. Transportée outre-Atlantique par les colons du Canada, la mise en nourrice a laissé de nombreuses traces dans les sources paroissiales, notariales et judiciaires de la colonie. Les démographes et historiens se sont penchés sur le phénomène dans le cadre d’études portant sur différents groupes sociaux (noblesse, « bourgeoisie ») ou populations (ville de Québec et l’ensemble du Canada sous le Régime français). Ils ont privilégié l’étude des nourrissons et de leurs familles. Ce mémoire s’intéresse à la mise en nourrice à Montréal et aux alentours des années 1680 aux années 1760. Il s’emploie d’abord à suivre le parcours de 436 nourrissons, décédés pour la plupart en bas âge : milieu socio-professionnel des parents connus, profil démographique, lieu d’accueil par une nourrice. Il étudie ensuite 245 femmes qui ont pris soin de ces enfants : leur parcours migratoire, les différents paramètres socio-démographiques de leur existence. Plusieurs de nos observations correspondent à celles d’autres chercheurs ou, du moins, ne les contredisent pas, tout en offrant une perspective montréalaise sur le phénomène. Au chapitre de l’inédit, citons l’élargissement, au XVIII^e siècle, de la gamme des professions exercées par les pères de nourrissons, ainsi que l’existence de plus d’un profil de nourrice, du point de vue de l’âge (et de la capacité à allaiter), de l’état matrimonial et du degré de vulnérabilité.

Mots-clés : Histoire, Enfance, Mortalité infantile, Mise en nourrice, Techniques d’alimentation, Femmes, Maternité, Famille, Nouvelle-France, Montréal..

ABSTRACT

The physicians and other Ancien-Régime writers who denounced the harmful effects of wet-nursing assigned part of the blame for high rates of infant mortality to the practice. The habit of entrusting the nursing and care of one's child to a woman other than its mother had taken hold among French aristocrats by the thirteenth century. Bourgeois and other city-dwellers had followed suit by the seventeenth century. Brought across the Atlantic by the colonists of Canada, wet-nursing left many traces in the colony's parish, notarial and judicial records. Demographers and historians have investigated the phenomenon in studies on different social groups (nobility, « bourgeoisie ») or populations (Quebec City or French-Régime Canada as a whole). They were particularly interested in the infants and their families. This thesis studies wet-nursing in and around Montréal from the 1680s to the 1760s. It begins by following the trajectory of 436 nursed children, most of whom died in infancy : the socio-professional group of the parents (when known), demographic profile, place of residence of the wet-nurse to whom they were entrusted. It then examines 245 women who took care of these children : their migration patterns and the different socio-demographic parameters of their lives. Although they offer a Montréal perspective on wet-nursing, several of the observations correspond to (or at least do not contradict) the results of other studies. New findings include the eighteenth-century widening of the range of infants' fathers' professions, as well as the existence of more than one profile of wet-nurse, from the point of view of age (and capacity to nurse), marital status, and degree of vulnerability.

Keywords : History, Childhood, Infant Mortality, Wet-Nursing, Feeding Techniques, Women, Motherhood, Family, New France, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT.....	ii
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1. <i>L'esquisse d'un sujet : historiographie et méthodologie de la mise en nourrice</i>	3
1,1. L'HISTORIOGRAPHIE.....	3
1,1,1. Les travaux européens.....	3
1,1,2. La littérature québécoise et canadienne.....	6
1,2. MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.....	9
1,2,1. La problématique.....	9
1,2,2. Les sources.....	9
1,2,2,1. Les sources et leur traitement.....	9
1,2,2,2. Les sources et leurs limites.....	11
1,3. LE CONTEXTE MONTRÉALAIS.....	13
1,3,1. L'espace urbain.....	13
1,3,2. L'espace rural.....	15
CHAPITRE 2. <i>Les nourrissons et leurs familles</i>	17
2,1. L'ORIGINE DES ENFANTS.....	17
2,1,1. Les enfants inconnus.....	17
2,1,1,1. L'illégitimité et l'abandon d'enfants pendant l'Ancien Régime.....	17
2,1,1,2. Le placement des enfants trouvés.....	20
2,1,2. Les enfants connus.....	22
2,1,2,1. Portrait socio-professionnel des pères.....	22
2,2. LE PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON.....	28
2,2,1. Les naissances.....	28
2,2,1,1. Le mouvement saisonnier des naissances.....	29
2,2,2. La mortalité.....	30
2,2,2,1. Les causes de la mortalité infantile.....	31

2,2,2.2. Le mouvement saisonnier des décès.....	34
2,3. LA GEOGRAPHIE DE LA MISE EN NOURRICE.....	35
2,3,1. Le lieu du baptême des nourrissons	36
2,3,2. Le lieu de la sépulture des nourrissons (ou les paroisses de la mise en nourrice)	37
2,4. LA RÉCURRENCE DE LA MISE EN NOURRICE DANS LES FAMILLES	41
<i>Conclusion</i>	43
 CHAPITRE 3. <i>Les nourrices</i>	44
3,1. L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES NOURRICES.....	44
3,2. L'ÉTAT MATRIMONIAL DES NOURRICES.....	47
3,3. L'ÂGE DES NOURRICES	49
3,4. LA FÉCONDITÉ DES NOURRICES.....	50
3,4,1. L'âge au mariage et nombre d'enfants.....	50
3,4,2. L'Aménorrhée post-partum et intervalles inter-génésiques	53
3,4,3. Nourrices et mères en même temps	56
3,5. DES NOURRICES VULNÉRABLES.....	61
36. LA MISE EN NOURRICE, UNE ACTIVITÉ FAMILIALE	65
<i>Conclusion</i>	68
 CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	72
LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ANNEXES 1, 2 ET 3	80
ANNEXE 1: Les mentions de la mise en nourrice dans les actes du RPQA.....	81
ANNEXE 2: Les nourrissons et leurs familles	82
ANNEXE 3: Les nourrices et leurs familles	91
ANNEXE 4: Les placements en nourrice	97
ANNEXE 5: Généalogies du Nord-Ouest de Montréal (1)	107
ANNEXE 6: Généalogies du Nord-Ouest de Montréal (2)	108
ANNEXE 7: Généalogies de l'Est de Montréal (1)	109
ANNEXE 8: Généalogies de l'Est de Montréal (2)	110
ANNEXE 9: Les méthodes d'alimentation.....	111

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

- Tableau 2,1 : Évolution de la mise en nourrice (...), p.19
- Tableau 2,2 : Distribution de la clientèle des nourrices (...), p.23
- Tableau 2,3 : Répartition des métiers des artisans de l'échantillon, p.24
- Tableau 2,4 : Évolution des placements en nourrice (...), p.26
- Tableau 2,5 : Répartition de l'âge au décès des enfants (...), p.30
- Tableau 2,6 : Paroisses de baptême des enfants (...), p.37
- Tableau 2,7 : Paroisses de sépulture et/ou de mise en nourrice, p.38
- Tableau 2,8 : Distribution géographique de la mise en nourrice (...), p.41
- Tableau 3,1 : Caractéristiques de l'âge des nourrices (...), p.49
- Tableau 3,2 : Caractéristiques de l'âge au mariage (...), p.51
- Tableau 3,3 : Répartition du nombre d'enfants par famille (...), p.52
- Tableau 3,4 : Répartition du nombre d'enfants par famille (...), p.53
- Tableau 3,5 : Durée de l'intervalle inter-général (...), p.55
- Tableau 3,6 : Présence et âge du frère/sœur de lait (...), p.57
- Tableau 3,7 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Madeleine Sauriol Sansoucy, p.58
- Tableau 3,8 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Thérèse Février Lacroix, p.59
- Tableau 3,9 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Anne Laurent, p.60
- Tableau 3,10 : Clientèle des nourrices veuves, p.64
- Tableau 3,11 : Récurrence des patronymes des nourrices (...), p.65
-
- Graphique 2,1 : Mouvement saisonnier des naissances (...), p.29
- Graphique 2,2 : Mouvement saisonnier des décès (...), p.34
- Graphique 3,1 : Origine des nourrices, p.45
- Graphique 3,2 : Répartition des nourrices en fonction du nbre d'enfants (...), p.51
-
- Carte 2,1 : L'île de Montréal et ses paroisses au XVIII^e siècle, p.36

REMERCIEMENTS

Je me dois de remercier trois passionnés sans qui cette expérience n'aurait pas été la même. D'abord, merci à Christian Dessureault qui, dans le cadre d'un travail de recherche, m'a encouragée à suivre la trace disparate des nourrices montréalaises en plus de me proposer quelques pistes de réflexion. Second mais non le moindre, mon directeur Thomas Wien a fait bien plus qu'orienter ce mémoire. Il a avant tout démontré une confiance en mes acquis et mes capacités. Finalement, un merci tout spécial à ma co-directrice, Denyse Baillargeon pour son temps généreux et ses conseils judicieux. Elle m'a donné l'opportunité d'en apprendre davantage sur la mortalité infantile au Québec le temps de quelques contrats de recherche.

Un énorme merci à Bertrand Desjardins, responsable du PRDH, de m'avoir fait une place (malgré mon statut d'historienne-intruse) parmi les démographes de son équipe. Je lui suis reconnaissante pour les contrats de recherche qu'il m'a confiés et pour son appui. Aussi, je ne peux passer sous silence l'aide apportée par ma collègue Angélique : merci pour tes conseils « techniques » et ton écoute! Merci à mes autres collègues, Laurence et Josianne, avec qui j'ai eu bien du plaisir à détester la rédaction du mémoire!

Les dernières années n'auraient pas été les mêmes sans les amis et les proches qui prenaient constamment des nouvelles de l'état de ma rédaction. Les bons moments passés en leur compagnie m'ont certainement changé les idées. Merci aux autres maîtrisards éplorés. En particulier, Carl, éternel compagnon d'escapades outremontoises et « bilboquetoises ». Un immense merci à Suzanne pour la piste de recherche du côté des Sœurs grises!

Merci à mes parents, Isabelle et Guy, pour leur appui inconditionnel, leur générosité sans borne et leur écoute attentive. À défaut de m'avoir allaitée (j'ai connu le même sort que les nourrissons de mon échantillon!), ma mère m'a transmis sa passion pour l'histoire dès le plus jeune âge et je l'en remercie grandement.

Enfin, merci au plus compréhensif des amoureux, Étienne. Sa patience à toute épreuve, son intarissable support ainsi que ses talents de motivateur « hors-pair » ont été plus qu'appréciés. Merci d'avoir cru en moi et d'avoir tant insisté pour que j'achève ce projet. Je t'aime!

INTRODUCTION

Au cours de la dernière année, Héma-Québec a étudié la possibilité de gérer une banque de lait maternel. L'organisme québécois suit ainsi l'exemple de nombreuses villes nord-américaines qui sont déjà munies d'une telle ressource¹. La collecte de ce fluide biologique féminin servirait avant tout aux enfants qui, nés avant la 33^e semaine de gestation, sont menacés par l'entérocolite nécrosante si leur mère n'est pas en mesure de produire son propre lait. Ce genre d'initiative qui vise à nourrir des bébés grâce au lait d'une autre femme n'est pas sans rappeler le phénomène de la mise en nourrice, autrefois très fréquent, et qui fait l'objet de ce mémoire. Plus précisément, notre étude se penche sur la mise en nourrice dans la région de Montréal entre 1680 et 1768.

En raison de son caractère morbide, la mise en nourrice a laissé de nombreuses traces dans les documents officiels. Il suffit en effet d'ouvrir un registre paroissial pour constater la présence de sépultures d'enfants décédés chez leur nourrice ou, encore, de consulter les archives de congrégations religieuses pour y voir l'arrivée d'enfants inconnus rapidement placés en nourrice. De fait, la richesse des sources a vite suscité l'intérêt des démographes puis des historiens pour l'activité nourricière, tout particulièrement en Europe. Bien que quelques chercheurs québécois se soient penchés sur le sujet dans le cadre d'études plus larges, la mise en nourrice comme telle a fait l'objet d'une seule note de recherche pour le Québec². C'est afin d'enrichir les connaissances à ce sujet que nous avons choisi de procéder à une étude exploratoire de la mise en nourrice pendant le Régime français et une partie du Régime anglais. Et, puisque la note de recherche de Danielle Gauvreau avait pour trame de fond la vieille capitale, nous avons choisi l'île de Montréal comme terrain d'enquête, ce qui permettra d'analyser la question dans une perspective comparative. Nous nous intéressons donc à la mise en nourrice à Montréal et ce, dans le but d'identifier les différents protagonistes qui participaient à cette activité, c'est-à-dire les nourrissons (et leur famille) mais, aussi les nourrices.

Pour identifier les individus qui ont pris part à la mise en nourrice, nous avons eu recours à plusieurs types de documents provenant, notamment, d'archives religieuses (registres de paroisse et comptabilité d'une congrégation religieuse) et des archives civiles (contrats notariés), ce qui nous a

¹ Source : Site Internet de Cyberpresse.

http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201103/28/01-4383733-hema-quebec-propose-la-creation-dune-banque-de-lait-maternel.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B4_manchettes_231_a_ccueil_POS3, consulté le 28 mars 2011.

² Danielle Gauvreau. « À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français », *RHAF*, vol. 41, no. 1, 1987. pp. 53-61.

permis de recueillir un ensemble d'informations qui, une fois jumelés, dressent un portrait au moins partiel de la mise en nourrice.

Le premier chapitre du mémoire s'attarde à définir plus amplement le sujet de cette étude et les objectifs précis qu'elle poursuit. Nous situons d'abord la mise en nourrice dans la production historiographique (européenne et canado-qubécoise) puis nous présentons la méthodologie de travail utilisée ainsi que l'échantillon d'enfants et de nourrices que nous avons constitué. Nous terminons en précisant le contexte spatio-temporel montréalais des XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous consacrons le second chapitre à définir les caractéristiques des enfants placés (et morts) en nourrice : qui étaient-ils, de quels milieux socio-économiques provenaient-ils et quels étaient les paramètres démographiques de leur existence si souvent brève? Nous nous demandons également dans quelles paroisses était pratiquée la mise en nourrice? Tout en répondant à ces questions, nous nous penchons également sur les thèmes de l'enfance abandonnée et, surtout, de la mortalité infantile.

Le troisième et dernier chapitre porte sur les femmes qui ont accepté un enfant étranger sous leur toit. Nous cherchons à broser le portrait de ces nourrices en nous attardant à leurs origines socio-économiques ainsi qu'à leurs caractéristiques démographiques, c'est-à-dire leur âge mais aussi leur fécondité. Ce chapitre vise donc à étudier le parcours de vie des nourrices de l'échantillon qui, en dehors de leur « métier », sont des épouses mais aussi, des mères.

À la fin de ces trois chapitres, nous faisons la synthèse des principaux points abordés avant de proposer quelques pistes de recherche permettant de pousser un peu plus loin l'étude du phénomène de la mise en nourrice.

CHAPITRE 1

L'esquisse d'un sujet : historiographie et méthodologie de la mise en nourrice

1.1. L'HISTORIOGRAPHIE

C'est depuis les années 1960 que la mise en nourrice à l'époque moderne a attiré l'attention des historiens de l'enfance, de la famille, de la médecine et des pratiques sociales urbaines, ainsi que des démographes s'intéressant à la fécondité et à la mortalité infantile. En Europe, la pratique jouit d'une riche historiographie³. Les Québécois s'y sont intéressés aussi, mais sans nécessairement privilégier les mêmes aspects du phénomène que leurs collègues du Vieux Continent. Dans les deux cas, la mise en nourrice a été analysée d'abord par les démographes et, ensuite, par les historiens dans le cadre d'études sur la mortalité infantile. En Europe, toutefois, les chercheurs ont aussi associé cette pratique à l'enfance abandonnée et aux pratiques médicales alors qu'au Québec, on a privilégié l'angle des groupes sociaux.

1,1,1. Les travaux européens

La mise en nourrice a d'abord suscité l'intérêt des historiens de l'enfance en Europe moderne. Quelques ouvrages européens sur la condition de l'enfance sous l'Ancien Régime⁴ ont fait allusion à la mise en nourrice comme étant une pratique meurtrière qui excluait le nourrisson du cercle familial⁵. Selon les auteurs de ces études, cette pratique reflétait l'absence d'un sentiment particulier de

³ Peu d'ouvrages spécifiques au sujet de la mise en nourrice ont été produits. Aussi, ceux-ci se penchent sur une période plus tardive que celle qui nous intéresse, soit les XIX^e et XX^e siècles. Ceci s'explique par le fait que la mise en nourrice devient régulée par certains états européens à la fin des années 1790; c'est le cas de la France, de l'Allemagne ainsi que de la Suède dont la mise en nourrice est régie par le Bureau des Nourrices. Voir : Fanny FAY-SALLOIS. *Les nourrices à Paris au XIXe siècle*, Paris, Payot, 284 pages. ; Susanna HEDENBORG. « To Breastfeed Another Woman's Child : Wet-nursing in Stockholm, 1777-1937 ». *Continuity and Change*, vol. 16, no. 3, 2001, pp. 399-422. ; Mary LINDEMANN. « Love for Hire : The Regulation of the Wet-nursing Business in Eighteenth-Century Hamburg ». *Journal of Family History*, vol. 6, no. 4, 1981 (hiver), pp. 379-395. ; George D. SUSSMAN, « The Wet-nursing Business in Nineteenth Century France ». *French Historical Studies*, vol. 9, no. 2, 1975 (automne), pp. 304-328. ; George D. SUSSMAN, « Parisian Infants and Norman Wet Nurses in the Early Nineteenth Century: a Statistical Study". *Journal of Interdisciplinary History*, 1977, no. 4, pp. 637-653.

⁴ Voir le chapitre 5 de Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE. *La population française à l'Ancien-Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) : démographie et comportements*. Paris, Belin, pp. 245-304. ; Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « Innovation et comportement parental en milieu urbain (XV^e -XIX^e siècles) », *Annales. ESC*, no. 5 (sept.-oct.), 1985, pp. 1023-1039. ; Jean-Louis FLANDRIN. *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris, Seuil, pp. 231-234. ; Jacques GÉLIS, Mirelle LAGET et Marie-France MOREL. *Entrer dans la vie : naissances et enfances dans la France traditionnelle*. Paris ; Gallimard, pp. 155-171.

⁵ Jacques GÉLIS, Mirelle LAGET et Marie-France MOREL. *Entrer dans la vie... Op.cit.* p.155.

l'enfance avant le XVIII^e siècle⁶. Sans identité particulière, l'enfant était confondu avec les adultes alors que le nourrisson, trop petit et fragile encore pour s'y mêler, passait inaperçu et ne comptait pas⁷.

Les spécialistes de la mortalité infantile, principalement des démographes, se sont également intéressés au phénomène. Et pour cause : ils ont en partie tenu responsable l'allaitement par une nourrice pour l'effarant taux de mortalité infantile pendant l'Ancien-Régime. Dans la France moderne, on note que le quart des enfants n'atteignait pas leur premier anniversaire et la moitié, l'âge adulte⁸. Cette mortalité était certes attribuable à la menace virale et bactérienne quotidienne mais elle pouvait également être amplifiée par les pratiques liées aux soins de l'enfant dans le contexte de la mise en nourrice⁹. Si la mortalité endogène survenue avant l'âge d'un mois (entre autres due à des malformations congénitales et la prématurité ; nous y reviendrons) était responsable d'environ 15% à 40% des décès infantiles¹⁰, les pratiques culturelles y étaient pour quelque chose. La mortalité des enfants nés en ville était donc aggravée par leur envoi chez des nourrices rurales ; les conditions précaires du voyage¹¹, le long séjour ainsi que les conditions de vie douteuses constituaient sans aucun

⁶ Les opinions des historiens ne sont pas unanimes quant aux rapports qu'entretenaient les enfants et leurs parents sous l'Ancien Régime. Selon Philippe Ariès, le sentiment de l'enfance n'existait pas avant le XVIII^e siècle. Avant ce moment, la trop forte mortalité infantile (nous y reviendrons) empêchait un réel attachement paternel et/ou maternel. Cela ne signifie pas pour autant que les enfants étaient maltraités ou négligés. Et, dès que les premières années de vie étaient passées, l'enfant qui avait survécu passait vers le monde des adultes. Mais, avant cela, les parents voyaient le décès d'un enfant comme une épreuve à laquelle il convenait de se résigner puisque telle était la volonté de Dieu. Plusieurs auteurs abondent dans ce sens et François Lebrun a d'ailleurs affirmé que « sur le plan humain, la mort du petit enfant est ressentie comme un accident presque banal qu'une autre naissance viendra remplacer ». Elisabeth Badinter voit en la mise en nourrice une forme d'indifférence de la part des parents qui se soucient peu de leurs enfants. Elle évoque même que dans de nombreux cas d'enfants mis en nourrice, les parents n'apprennent que tardivement leur décès et qu'ils ne se donnent pas grand peine pour se tenir au fait de la santé de leur nourrisson. Pour sa part, Jacques Gélis voit la mort du petit comme étant un drame pour le couple et la parenté. Il évoque la vive douleur éprouvée par les parents, le vide laissé dans le noyau familial et, aussi, la volonté de préserver le souvenir du petit défunt en inscrivant son nom sur la pierre tombale familiale ou, encore, en donnant son prénom à l'enfant à venir. Voir : Philippe, ARIÈS. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris ; Éditions du Seuil, pp. 177-186. ; François LEBRUN. *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Armand Colin, 179 pages. ; Élisabeth BADINTER. *Et l'amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII^e – XX^e siècles*. Paris, Champs Flammarion, pp. 41-139. ; Jacques GÉLIS. *Les enfants des limbes : morts-nés et parents dans l'Europe chrétienne*. Paris, Audibert, pp. 18-27.

⁷ Philippe ARIÈS. *L'enfant et la vie familiale... Op.cit.* p. 175.

⁸ Pierre GOUBERT. *Les Français et l'Ancien-Régime : I. La société et l'État*. Paris, Armand Colin, p. 37.

⁹ Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis : la mortalité infantile en Nouvelle-France*. Montréal, Université de Montréal, 1990. [Thèse Ph.D.Démographie] pp. 272-286.

¹⁰ *Ibid* p. 222

¹¹ Deux auteurs évoquent les piètres conditions dans lesquelles voyageaient les enfants originaires de Paris et d'Angers afin de gagner le domicile de leur nourrice. Scarlett Beauvalet-Boutouyrie mentionne que les nourrissons parisiens sont entassés les uns à côté des autres, posés sur de la paille à l'arrière de la voiture. Certains enfants sont même déjà arrivés à destination avec des « glaçons longs comme le doigt » pendant de leur maillot. Contrecoups de la route et froid faisaient assurément des victimes. Vincent Danet souligne pour sa part l'état lamentable dans lequel se trouvaient déjà les nourrissons angevins. Ceux-ci étant des enfants abandonnés, ils ont donc connu une exposition dans un lieu public; à peine remis des conséquences physiques de leur naissance puis de leur exposition, ils doivent également supporter le transport sur la route. Voir : Scarlett BEAUVALET-BOUTOYRIE. « Les enfants de Port-Royal : Le destin des enfants nés et abandonnés à la

doute des dangers insurmontables. La mise en nourrice est donc un facteur de mortalité exogène considérable¹².

Les écrits sur l'enfance abandonnée en Europe sont de loin les plus bavards au sujet de la mise en nourrice puisque le placement chez autrui était la destinée la plus commune pour tous ces inconnus¹³. Les instances civiles et religieuses se chargeaient de ces derniers après l'exposition et l'abandon et, les attribuaient à une mère de lait. En outre, la mise en nourrice des enfants inconnus est beaucoup mieux documentée que celle des enfants de particuliers ; les corps religieux qui assuraient la gestion de l'assistance publique tenaient des registres détaillés.

S'il a été démontré que les nourrissons placés chez une mère de lait succombaient à des conséquences liées à cette pratique culturelle, il semblerait que ce soit la partie liée à l'alimentation des enfants qui leur soit particulièrement fatale. Les études relatives aux sciences de la santé et aux pratiques médicales se sont aussi penchées sur la mise en nourrice¹⁴. À cet égard, un double discours

maternité de Paris dans la première moitié du XIX^e siècle », pp. 291-308 dans Jean-Pierre POUSSOU et Isabelle ROBIN-ROMERO (dir.) *Histoire des familles, de la démographie et des comportements : en hommage à Jean-Pierre Bardet*. Paris, PUPS. ; DANET, Vincent. « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés d'après les registres canoniaux de la ville d'Angers (1660-1765) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, nos. 113-4, 2006, pp. 7-34.

¹² Richard LALOU, *Des enfants pour le paradis... Op.cit.* p. 275.

¹³ Voir : Jean-Pierre BARDET. « Enfants abandonnés et enfants assistés à Rouen dans la seconde moitié du XVIII^e siècle » dans Marcel REINHARD. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, pp. 26-34 ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « Les enfants de Port-Royal... », *Op.Cit.* pp. 291-308. ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « Les enfants de la Salpêtrière au XVIII^e siècle », pp. 863-899 dans BARDET, Jean-Pierre (dir) [et al]. *Lorsque l'enfant grandit : entre dépendance et autonomie*. Paris ; PUPS.; Claude DELASELLE, « Les enfants abandonnés à Paris au XVIII^e siècle ». *Annales ESC*, no1 (janv.-fév.), 1975, pp. 187-188 et 192-193. ; Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 272-276. ; FILDES, Valerie. « Maternal Feelings Re-assessed : Child Abandonment and Neglect in London and Westminster, 1550-1800 » , pp. 139-178 dans Dorothy MCLAREN et Valerie FILDES. *Women as Mother in Pre-Industrial England*. London-New York ; Routledge. ; François LEBRUN, « Naissances illégitimes et abandons d'enfants en Anjou au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 1972, p. 1186. ; Alain MOLINIER, « Enfants trouvés, enfants abandonnés et enfants illégitimes en Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans Marcel REINHARD, *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, pp. 469-472. ; Jean-Claude PEYRONNET, « Les enfants abandonnés et leurs nourrices à Limoges au XVIII^e siècle ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no3 (juill.-sept.), 1976, pp. 430-440. ; Isabelle ROBIN-ROMEO, « L'assistance aux enfants à Paris XVI^e-XVIII^e siècles », pp. 651-681 dans Jean-Pierre POUSSOU et Isabelle ROBIN-ROMERO (dir.) *Histoire des familles de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet*. Paris ; PUPS.

¹⁴ Voir : Linda CAMPBELL, « Wet-nurses in Early Modern England : Some Evidence From the Townshend Archive ». *Medical History*, vol. 33, no. 3, 1989 (juill), pp. 360-370. ; Valerie FILDES. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg , Edinburg University Press, 462 pages. ; Dorothy MCLAREN, « Fertility, Infant Mortality, and Breast Feeding in the Seventeenth Century ». *Medical History*, vol. 22, no. 4, 1978 (oct), pp. 378-396. ; Dorothy MCLAREN, « Nature's Contraceptive. Wet-nursing and Prolonged Lactation : The Case of Chesham, Buckinghamshire, 1578-1601 ». *Medical History*, vol. 23, no. 4, 1979 (oct), pp. 426-441. ; Marie-France MOREL, « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976, pp. 393-427. ; Marie-France MOREL, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle ». *Annales. ESC*, 1977, pp. 1007-1024. ; Catherine ROLLET, « Allaitement, mise en nourrice et mortalité en France à la fin du XIX^e siècle », *Population*, vol. 33, no. 6, 1978 (nov.-déc.), pp. 1189-

était entretenu quant à l'allaitement maternel. Si, d'un côté, on croyait que l'instinct maternel assurait un lait idéal aux nourrissons allaités par leur mère, de l'autre, on valorisait le lait des nourrices en santé et de robuste constitution. Le lait devenait alors un vecteur de la morale : l'allaitement par la mère renforçait l'amour et la cohésion familiale tout en garantissant au nourrisson un lait de parfaite conformité. La nourrice, par contre, était sujette à des excès de passion qui menaçaient la qualité du lait ; il convenait donc de bien la sélectionner¹⁵. Les ouvrages européens ne négligent pas pour autant l'allaitement artificiel. Puisque biberons et cuillers étaient à la disposition des nourrices, celles-ci n'étaient pas obligées d'allaiter directement au sein leurs pensionnaires ; lait d'origine animale et bouillies ont été introduits dans le régime infantile, non sans dangers¹⁶. Finalement, un autre élément est récurrent dans les études médicales : la corrélation entre l'allaitement maternel et la fécondité de la femme. Les chercheurs de l'historiographie traditionnelle étaient catégoriques : une femme qui n'allait pas devient rapidement féconde, à l'opposé de la nourrice qui devenait stérile en raison des longues périodes d'allaitement rémunérées. La littérature anglaise des trente dernières années a toutefois quelque peu relativisé les vertus stérilisantes de l'allaitement¹⁷.

1,1,2. La littérature québécoise et canadienne

Bien que la mise en nourrice n'ait pas constitué un véritable objet de recherche au Québec avant la fin des années 1980, une étude¹⁸ du début du XX^e siècle avait tout de même attesté la présence de la pratique en sol colonial pendant le Régime français. L'historien Joseph-Edmond Roy a procédé à l'identification d'enfants morts en nourrice à partir de mentions dans les registres paroissiaux. Il a également trouvé quelques procès qui faisaient référence à des ententes relatives à une mise en nourrice non-respectées. Il reste que le phénomène n'a pas été étudié de façon systématique avant les années 1980, alors que des démographes et des historiens québécois se sont intéressés à ses importantes conséquences démographiques tant sur le plan de la fécondité féminine que sur celui de la mortalité infantile. C'est principalement dans le cadre d'études sur les groupes sociaux de la colonie que la mise en nourrice a été pointée du doigt.

C'est la démographe Danielle Gauvreau qui fait œuvre de pionnière lorsqu'elle découvre la mise en nourrice alors qu'elle procède à des reconstitutions familiales pour les besoins de sa thèse de

1203. ; Nancy SENIOR, « Aspects of Infant Feedin in Eighteenth-Century France ». *Eighteenth-Century Studies*, vol. 16, no. 4 (été 1983), pp. 367-388. ; Étienne VAN DE WALLE et Francine VAN DE WALLE. « Allaitement, stérilité et contraception : les opinions jusqu'au XIX^e siècle », *Population*, no4/5, (juill-oct. 1972), pp. 685-701.

¹⁵ Marie-France MOREL, « Théories et pratiques de l'allaitement... ». *Op.cit.*, pp. 393-411.

¹⁶ Valerie FILDES. *Breasts, Bottles and Babies...* *Op.cit.*, pp. 307-351.

¹⁷ Dorothy MCLAREN, « Fertility, Infant Mortality, and Breast Feeding ... ». *Op.cit.*, p.381.

¹⁸ Joseph-Edmond ROY. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Lévis, Mercie et Cie, 1897-1900.

doctorat¹⁹. Elle confirme ainsi l'existence de la pratique pour la ville de Québec qui, bien que de faible ampleur, gagne en popularité jusqu'à la fin du Régime français. Son échantillon de nourrissons est constitué à même les fiches de familles résidentes à Québec et celles du *Programme de recherche en démographie historique* alors complètes jusqu'en 1730. Tout comme Joseph-Edmond Roy, elle fait des actes de sépulture d'enfants sa source première. Ainsi, toutes les familles dont le mariage a été célébré à Québec et qui comptent des enfants nés dans cette ville mais décédés dans une autre paroisse alors qu'ils étaient âgés de moins de deux ans ont été identifiées comme ayant été placés en nourrice, que les actes de sépulture mentionnaient que l'enfant décédé se trouvait en nourrice ou non²⁰. À Québec, aucun décès en nourrice n'est observable avant 1680 ; 17 ont lieu entre 1680 et 1700, 86 entre 1700 et 1720 puis, 62 entre 1720 et 1730²¹. Le recours à une nourrice semble être fréquente chez certains groupes socioprofessionnels. C'est le cas des membres de la noblesse mais, aussi, des marchands ainsi que des artisans²². La pratique est donc l'apanage des urbains qui placent leurs enfants dans les campagnes environnantes (près du trois quart des décès sont mentionnés dans les registres de Charlesbourg, Beauport et Ancienne-Lorette)²³.

L'historienne Lorraine Gadoury a également relevé des traces de la mise en nourrice alors qu'elle étudiait la noblesse de Nouvelle-France²⁴. Les nobles canadiens avaient un régime démographique similaire à leurs pairs européens : forte propension au célibat, âge élevé au premier mariage, une fécondité inférieure à la moyenne au XVIII^e siècle et une forte mortalité infantile²⁵. Gadoury attribue cette dernière au recours à la mise en nourrice. Afin d'estimer la fréquence du recours à cette pratique, elle suit, dans un premier temps, la démarche éprouvée par Gauvreau. Dans un second temps, elle propose une nouvelle méthode qu'elle juge plus sûre²⁶ : le calcul des intervalles intergénéraliques. En supposant que l'allaitement d'un bébé provoque généralement une période de stérilité temporaire chez la mère, celle-ci ne peut ainsi concevoir un autre enfant aussi rapidement que

¹⁹ Danielle GAUVREAU, *Reproduction humaine et reproduction sociale : La ville de Québec pendant le Régime français*. Montréal, Université de Montréal, 1986. [Thèse Ph.D. Démographie], 442 pages.

²⁰ Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français », *RHAF*, vol. 41, no. 1, 1987, pp. 53-61.

²¹ *Ibid* p.58.

²² *Ibid* p.59.

²³ De la même manière, le démographe Richard Lalou évoque la mise en nourrice comme étant une pratique urbaine nocive aux enfants de la Nouvelle-France. Voir Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis ... Op.cit.*, p.275.; Marilyn AMOREVIETA-GENTIL, *Les niveaux et les facteurs déterminants de la mortalité infantile en Nouvelle-France (1621-1779)*. Montréal, Université de Montréal, 2010. [Thèse Ph.D. Démographie], 286 pages.

²⁴ Lorraine, GADOURY. *Comportements démographiques et alliances de la noblesse de Nouvelle-France*. Montréal ; Université de Montréal, 1988. [Thèse PhD Histoire] 392 pages. Voir aussi la version publiée : Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances*. Montréal, HMH, 208 pages.

²⁵ Lorraine GADOURY. *Comportements démographiques et alliances ... Op.cit.*, pp. 112, 147, 221 et 287.

²⁶ Elle apporte deux critiques à la technique de Danielle Gauvreau. D'abord, se fier uniquement aux actes de sépulture permet d'identifier une partie des enfants placés en nourrice : il n'est question que de ceux qui y sont décédés. Aussi, l'identification des enfants décédés hors de la paroisse de résidence des parents discrimine la mise en nourrice qui implique la présence d'une mère de lait au sein de la maison familiale. Voir : Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France... Op.cit.*, p.125.

si elle n'allaite pas. Lorsque la période d'allaitement est d'environ un an, il faut compter environ 20 mois d'attente en moyenne avant une nouvelle naissance. Lorraine Gadoury a donc tenu pour acquis que si, après avoir mis au monde un enfant qui ne décède pas dans sa première année de vie (et qui doit donc être allaité), une femme accouche d'un autre enfant dans des délais plus courts que 18 ou 20 mois, on peut supposer qu'elle n'a pas elle-même allaité son petit²⁷. Cette démarche permet donc à l'historienne d'évaluer qu'environ 4,3% des nobles nés au Canada pendant le XVII^e siècle ont été placés en nourrice. Il en est de même pour 29% et pour 60,5% des enfants nobles nés respectivement entre 1700 et 1734 et, 1735 et 1765²⁸. À l'intérieur des familles nobles, entre quatre et cinq enfants sur dix ont été allaités par une nourrice pendant le XVII^e siècle. Au siècle suivant, on en retrouverait de six à sept²⁹.

Une autre composante de l'élite sociale urbaine a également eu recours à la mise en nourrice et ce, dans des proportions similaires à celles de la classe nobiliaire et il s'agit de la bourgeoisie canadienne étudiée par Carles Simo Noguera. Le démographe a opté pour la démarche de Lorraine Gadoury afin d'estimer la propension à recourir à des mères de lait. En évaluant les intervalles intergénéraliques, Simo Noguera en est venu à la conclusion que 36,8% des enfants bourgeois nés au XVII^e siècle furent confiés à une nourrice. La pratique gagne là aussi en popularité puisque 47% et 62,4% des enfants nés respectivement entre 1700 et 1724 et entre 1725 et 1760 ont également connu le même sort³⁰. Aussi, les bourgeois ne plaçaient pas uniquement leurs propres héritiers entre les mains d'une nourrice puisque plusieurs d'entre eux rémunéraient des femmes pour que celles-ci aient soin des enfants de leurs esclaves (panis et noirs)³¹.

Bref, c'est au Québec que les démographes et historiens se sont avant tout intéressés à la mise en nourrice sous le Régime français. Présente dans les sources dès les deux dernières décennies du XVII^e siècle, la mise en nourrice a été d'abord explorée en tant que paramètre de la démographie des populations puis, plus précisément, de la mortalité infantile. Les chercheurs qui s'y sont attardés l'ont scrutée en parallèle avec l'étude d'un groupe social particulier (urbains –de la région de Québec-, nobles et bourgeois). Bien que leur apport aux connaissances soit considérable, il n'en reste pas moins que ces spécialistes se sont intéressés uniquement aux nourrissons ainsi qu'à leur famille et qu'ils ne se sont pas penchés de manière précise sur l'autre ville coloniale d'importance, Montréal. D'où

²⁷ *Ibid* p.128.

²⁸ Lorraine GADOURY. *Comportements démographiques et alliances...* *Op.cit.*, p. 244.

²⁹ Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France...* *Op.cit.*, p. 128.

³⁰ Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie en Nouvelle-France*. Montréal, Université de Montréal, 1995. [Thèse Ph.D Démographie] 444 pages.

³¹ Marcel TRUDEL (avec la collaboration de Micheline D'Allaire). *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Montréal; Hurtubise HMH, 405 pages. À ce propos, nous tenons cette information de Suzanne Gousse qui a étudié les livres de compte d'un bourgeois de Montréal. Sur ces livres, se référer à son mémoire : GOUSSE, Suzanne. *Les couturières en Nouvelle-France. Leur contribution socioéconomique à une société coloniale d'Ancien-Régime*. Montréal, Université de Montréal, 2009. [Mémoire M.A.Histoire]

l'intérêt de la présente étude. D'une part, elle cherche à vérifier si cet autre univers urbain se distinguait de celui de Québec. De l'autre, elle s'attache à étudier, outre les nourrissons et leurs familles, les femmes qui, en échange d'une rémunération, allaitaient les enfants d'autrui.

1.2. MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

1,2,1. La problématique

Les démographes et historiens qui ont étudié la mise en nourrice sous le Régime français ont constaté que la pratique avait bel et bien suivi les colons européens qui avaient entrepris de traverser l'Atlantique pour entrer dans les mœurs de l'élite coloniale. Ces études demeurent néanmoins axées sur les nourrissons et leurs familles, privilégiant différents groupes sociaux à l'échelle de la colonie, à moins d'étudier le recours à la pratique par les habitants de la ville de Québec³². Nous proposons donc de réaliser un survol global de l'allaitement rémunéré pour l'île de Montréal en étudiant les nourrices aussi bien que les nourrissons et leurs familles. De façon plus précise, nous souhaitons identifier l'univers sociodémographique des protagonistes qui ont pris part à l'activité de la mise en nourrice. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les nourrissons qui ont été confiés à une mère de lait. D'abord, qui étaient-ils et de quels milieux provenaient-ils ? Dans un second temps, nous identifierons les femmes qui ont accepté sous leur toit des enfants étrangers. Une fois de plus, qui étaient-elles et aussi, quelles étaient leurs motivations pour nourrir les enfants d'autrui en échange d'une compensation financière ? Quels sont les rouages de la mise en nourrice pour l'île de Montréal sous le Régime français et au début du Régime anglais ?

1,2,2. Les sources

1,2,2,1. Les sources et leur traitement

Vu le caractère informel de la mise en nourrice, il nous était ardu de mesurer l'ampleur de celle-ci. Ayant laissé les fastidieux calculs des intervalles intergénéraliques aux démographes, nous avons plutôt opté pour l'analyse attentive d'un échantillon d'enfants. La source qui nous a fourni le plus d'information complète était sans contredit le *Registre de la population du Québec ancien (RPQA)*, créé par le *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)* de l'Université de Montréal. Faisant œuvre de pionnier dans le domaine de la démographie historique, le *RPQA* couvre

³² Signalons que Joseph-Edmond Roy a identifié des enfants confiés à une nourrice pour la seigneurie de Lauzon en 1900. Mais, c'est bien entendu Danielle Gauvreau qui fut la première à étudier de près la mise en nourrice dans un cadre géographique bien circonscrit, celui de la ville de Québec pendant le Régime français. Voir : Joseph-Edmond ROY. *Histoire de la seigneurie de Lauzon... Op.cit.* ; Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice... », *Op.cit.*, pp .53-61.

de façon exhaustive la population canadienne de souche européenne et de religion catholique ayant vécu entre 1608 et 1799 ; il s'agit d'un peu moins de 800 000 actes, soit l'intégralité des registres paroissiaux du Québec³³. Cette base de données nous a servi à identifier les actes de sépultures dans lesquels un enfant était décédé chez une nourrice. Nous avons ainsi pu reconstituer le réseau familial des nourrissons mais aussi des mères de lait qui étaient identifiées sur l'acte de sépulture trouvé³⁴. De nombreuses données statistiques longitudinales ont pu être recueillies : date de naissance, date de décès, unions, nombre d'enfants nés, professions, etc. Ces données se groupaient donc sous forme de fiches de familles. Mais, malgré tout, nous sommes consciente que ce type d'échantillonnage (conçu à partir de registres de paroisses) ne saisit pas tous les enfants mis en nourrice pendant le Régime français. Nous avons donc intérêt à élargir la portée de l'étude en y incorporant d'autres sources.

Si notre but était d'identifier les enfants décédés chez leur nourrice, nous souhaitions le faire à partir de renseignements explicites à ce sujet. Il devait donc y avoir une remarque laissée sur l'acte de décès de l'enfant à cet effet par le rédacteur. Nous n'avons pas laissé la place au hasard ni tenté de pallier la rareté de l'information³⁵. Seuls des commentaires tels « décédé chez », « en nourrice », « mort en nourrice » ont été pris en considération comme étant une marque de mise en nourrice (pour une liste complète des mentions trouvées, voir annexe 8). Par ailleurs, nous avons sondé la base de données du *RPQA* à partir d'un filtre de recherche qui correspondait aux critères de la problématique. Nous étions donc à la recherche d'enfants (garçons et filles), âgés entre quelques heures et deux ans³⁶, décédés dans une des dix paroisses de l'île de Montréal, pendant les années 1680 à 1768.

Nous avons choisi ces dates entre autre parce que Montréal n'était pas si peuplé avant cette période³⁷ et que l'établissement des familles a dû se faire à partir de ce moment³⁸. C'est vers la fin du

³³ Lacroix, Claudine. *Mortalité adulte et longévité exceptionnelle au Québec ancien*. Montréal; Université de Montréal, 2009. [M.A. Démographie] p. 13.

³⁴ Il était toutefois beaucoup plus aisé d'identifier le nourrisson qui, dans la plupart des cas, l'était déjà (en tant qu'enfant de ...) dans les documents puis dans le *RPQA*. Cette tâche s'est avérée plus difficile dans le cas des nourrices qui apparaissaient dans les actes en tant qu'individus isolés.

³⁵ Nous renonçons à la mesure de l'incidence globale de la mise en nourrice à Montréal, à l'encontre des démographes et des historiens-démographes qui se sont intéressés au phénomène. Danielle Gauvreau (1987) a considéré mis en nourrice les enfants baptisés dans la paroisse de Québec mais décédés ailleurs. Lorraine Gadoury (1988), Richard Lalou (1991) et Carles Simo Noguera (1995) ont tenté d'estimer la réelle proportion d'enfants mis en nourrice grâce aux intervalles inter-générationnels de leurs mères.

³⁶ Nous avons fixé l'âge limite à deux ans, suivant en cela Lorraine Gadoury qui fait remarquer dans sa thèse (1988) que les enfants regagnaient le foyer familial vers cet âge. Par ailleurs, nous avons trouvé quelques rares cas où les enfants étaient âgés au-delà de 2 ans. Nous ne les avons pas inclus dans cette recherche.

³⁷ La population recensée en 1681 est de 1389 âmes. Vingt ans au précédent, moins de 200 personnes de souche française habitaient l'île. Louise DECHENE. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Montréal, Plon. pp. 44-45.

³⁸ C'est après 1679 est la fin d'une époque puisqu'on note que les deux rives du St-Laurent sont peuplées, que l'immigration tend à ralentir et que l'accroissement démographique est dû à la croissance naturelle interne. Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*.

XVII^e siècle que la ville commence à réunir une masse critique de familles susceptibles de confier leurs enfants à des nourrices. Également, les études existantes suggèrent que la mise en nourrice était très rare avant 1680. Aussi, nous souhaitions voir si la Conquête a modifié le profil des groupes socioprofessionnels (ou culturels) qui avaient recours à la mise en nourrice. D'où la décision de prolonger l'enquête jusqu'en 1768. À cela correspondaient 11 385 actes qu'il a fallu dépouiller manuellement afin de s'assurer de la présence des commentaires souhaités. Environ le vingtième des actes trouvés correspondaient exactement à nos critères. Ce sont donc 681 individus qui furent identifiés : 384 nourrissons et 224 nourrices (voir annexes).

Nous avons aussi tenté de regarder du côté des archives notariales contenues dans *Parchemin*, l'inventaire des contrats notariés passés avant 1775. Nous pensions alors que la mise en nourrice devait faire l'objet d'une entente officielle (donc notariée) entre les parents et la nourrice. Or, ce n'était pas vraiment le cas puisque seulement cinq documents pertinents ont été trouvés. Dont seulement un qui était un « marché de nourrice » entre un particulier et une mère de lait. Les autres étaient des placements d'enfants illégitimes et abandonnés par le Procureur du roi de la juridiction. Ceci a permis d'identifier 5 enfants ainsi que 6 nourrices supplémentaires.

Puisque plusieurs actes de sépulture issus du *RPQA* appartenaient à des enfants abandonnés, nous avons également consulté de documents relatifs à l'institution religieuse à laquelle ils étaient confiés. Le cahier de la *Comptabilité des nourrices, 1754-1806* de la congrégation religieuse des sœurs de la Charité (Sœurs Grises) renfermait de brefs renseignements quant au placement des enfants inconnus. Il était donc possible d'identifier des nourrissons, des nourrices mais, aussi, le montant des gages offerts aux mères de lait. Les Sœurs Grises n'ayant pas recours qu'à des nourrices montréalaises alors il a fallu toutes les identifier afin de conserver uniquement les résidentes de l'île. La tâche était d'autant plus complexe que très peu de détails étaient donnés sur la nourrice : seulement son patronyme (ou, encore, celui de son époux) et son lieu de résidence. À cette source a été ajouté en complément le registre des enfants trouvés de l'Hôpital-Général de Montréal afin d'attribuer une date de naissance aux nourrissons. Les archives des Sœurs Grises ont ajouté 47 nourrissons ainsi que 21 nourrices à notre échantillon.

1,2,2,2. Les sources et leurs limites

Nous sommes bien consciente du caractère particulier de cet échantillon. D'abord, repérer la mise en nourrice en grande partie par les sépultures est en soi une limite de taille. La rareté des actes notariés à ce sujet et surtout, l'absence d'un Bureau des nourrices comme c'était le cas pour la plupart

des grandes villes européennes³⁹ ne laisse toutefois pas d'autre option⁴⁰. Tous les enfants ne mouraient évidemment pas pendant leur séjour chez la nourrice ; certains survivaient et réintégraient leur famille. Ceux-ci nous échappent donc. D'autres sont bien décédés en nourrice, mais nous échappent également, en raison du sous-enregistrement des sépultures ou encore de l'omission d'informations dans les actes. Nous nous sommes en effet aperçue que le filtre de recherche conçu pour sonder le *RPQA* n'était pas entièrement efficace lorsque le rédacteur (ou l'individu qui a saisi l'acte) omettait d'inscrire l'âge des nourrissons décédés. Plusieurs actes sont sans doute passés inaperçus de cette façon. Malheureusement, il ne nous est pas permis d'estimer la part des enfants montréalais qui échappent à l'échantillon. Quelques démographes s'y sont attardés mais, faute de maîtriser cette technique, nous nous sommes abstenue⁴¹.

C'est donc à partir de ces 681 individus (436 nourrissons et 245 nourrices) que nous allons étudier la mise en nourrice à Montréal pendant le Régime français.

³⁹ Paris, Hambourg et Stockholm avaient toutes un Bureau des nourrices. Il s'agissait d'une structure administrative gérée par l'État qui assurait la présence de nourrices centralisées dans un même lieu. Les parents n'avaient qu'à s'y présenter afin de recruter une mère de lait pour leurs enfants. Voir : George D. SUSSMAN, « Parisian Infants and Norman Wet Nurses... » *Op.Cit.*, pp. 637-653 ; Mary LINDEMANN, « Love for Hire... », *Op.cit.*, pp. 379-395 ; Susanna HEDENBORG, « To Breastfeed Another Woman's Child ... », *Op.cit.*, pp. 399-422.

⁴⁰ D'autres auteurs ont fait la même constatation et ont ainsi dû se limiter aux sépultures d'enfants en tant que source première afin d'étudier la mise en nourrice. C'est le cas des études sur le phénomène à Londres, à Thoissey-en-Dombes, à Cormeilles-en-Parisis et dans la région du Beauvaisis. Voir : Valerie FILDES, « The English Wet-Nurse and her Role in Infant Care 1538-1800 », *Medical History*, vol. 32, no. 2 (avril 1988), pp. 142-173 ; Alain BIDEAU. « L'envoi de jeunes enfants en nourrice. L'exemple d'une petite ville : Thoissey-en-Dombes (1740-1840) dans Marcel REINHARD. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 49-58 ; René BERTHIEU, « Les nourrissons à Cormeilles-en-Parisis (1640-1789) ». *Annales de démographie historique*, 1975, pp. 259-281 ; Jean GANIAGE, « Nourrissons parisiens en Beauvaisis » dans Marcel REINHARD. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 271-290.

⁴¹ Danielle Gauvreau, étudiant la mise en nourrice à Québec, évalue à 4% la proportion d'enfants placés en nourrice entre 1680 et 1700, et à près de 15% après cette date. Lorraine Gadoury et Carles Simo Noguera, ayant respectivement étudié la noblesse et la bourgeoisie canadiennes, estiment qu'entre 40 % et 60% des enfants nobles et qu'entre 23% et 55% des enfants bourgeois ont été mis en nourrice. La démographe Marilyn Amorevieta-Gentil, qui a produit la plus récente étude sur la mortalité infantile au Canada sous le Régime français, a tenté d'estimer la proportion d'enfants mis en nourrice. Comme Danielle Gauvreau, elle s'est intéressée à l'augmentation progressive du nombre d'enfants nés en ville mais décédés à la campagne –et vraisemblablement mis en nourrice-. Pour les enfants des familles nobles, le phénomène est le plus accentué : dès 1680, un enfant sur cinq aurait été placé en nourrice et un enfant sur trois à partir de 1720. À la fin du Régime français, près d'un enfant sur deux aurait été confié à une mère de lait. Les proportions correspondantes des enfants des marchands sont de un sur dix, un sur cinq et un sur trois. Pour les mêmes périodes, les enfants d'artisans ont plutôt connu des proportions de un sur vingt, un sur dix et un sur cinq. Voir : Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice à Québec... », *Op.cit.*, pp. 53-61. ; Lorraine GADOURY. *Comportements démographiques et alliances... Op.cit.* ; Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie ... Op.cit.* ; Marilyn AMOREVIETA-GENTIL. *Les niveaux et les facteurs déterminants...*, *Op.cit.*, pp. 154-157.

1.3. LE CONTEXTE MONTRÉALAIS

L'historiographie de la mise en nourrice est unanime à ce sujet : les familles qui ont recours à la mise en nourrice sont pour la plupart urbaines alors que les nourrices proviennent majoritairement de ménages ruraux. Il importe donc de déterminer le contexte de vie des protagonistes de l'allaitement rémunéré. Ainsi, la ville et la campagne ne sont pas des milieux statiques et distincts. Petit rectangle au milieu de la vaste campagne, la ville de Montréal était bien intégrée au paysage rural au XVIII^e siècle⁴². Les deux milieux de vie étaient aussi liés par une interdépendance. Les interrelations étaient fréquentes tant pour les relations commerciales que pour les relations interpersonnelles et familiales. Et, dans la mesure où beaucoup de nourrices étaient des paysannes, le phénomène de la mise en nourrice est un aspect des relations ville-campagnes.

1,3,1. L'espace urbain

Espace enclos de 37,6 hectares⁴³, la petite ville qu'est Montréal est caractérisée par son enceinte. Celle-ci, d'abord construite de gros pieux plantés en terre, est percée de cinq portes qui sont gardées et verrouillées chaque soir pour la protection des habitants et, aussi, pour contrôler les allées et venues⁴⁴. Ville-refuge, Montréal est encore davantage une ville commerçante, tout d'abord grâce aux échanges franco-amérindiens. En raison de sa situation hydrographique au confluent de plusieurs voies d'eau, Ville-Marie détenait presque le monopole du commerce des fourrures à la fin du XVII^e siècle. En plus de deux voies majeures à l'Ouest (le fleuve Saint-Laurent qui mène au lac Ontario et la rivière des Outaouais qui mène au lac Huron), le Richelieu ouvre la route au Sud en direction d'Albany. Devant les palissades de la ville se tenaient à chaque fin d'été le marché des fourrures ; par la suite, ce furent les coureurs des bois puis les marchands voyageurs qui allaient directement s'approvisionner en fourrures en pays amérindien⁴⁵.

En 1660, la ville de Montréal comptait un peu plus de 300 habitants. Vingt ans plus tard, la population urbaine est passée à plus de 1300 individus, ce qui représente une augmentation annuelle de 5,3% principalement due à l'accroissement naturel⁴⁶. C'est dans le premier quart du XVIII^e siècle que le développement urbain s'affirme toutefois avec le plus de vigueur : d'environ 1327 habitants en

⁴² Yves LANDRY (dir). *Pour le Christ et le roi. La vie au temps des premiers Montréalais*. Montréal ; Libre Expression – Art Global, p. 186.

⁴³ Louise DECHENE. *Habitants et marchands... Op.cit.*, p. 361.

⁴⁴ *Ibid*

⁴⁵ HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL. *L'histoire de l'Amérique française*. Paris ; Flammarion, pp. 406-407.

⁴⁶ Yves LANDRY (dir). *Pour le Christ et le roi. Op.cit.*, p. 102.

1707, la population passe à 2980 individus en 1731 et, à 3575 en 1741⁴⁷. Le gonflement rapide de Montréal vers la fin du XVII^e siècle est attribuable à son statut de « ville refuge »⁴⁸. Par la suite, une croissance axée sur celle des campagnes environnantes prend le relais. Cette croissance favorise la construction immobilière. La paroisse Notre-Dame compte 152 maisons en 1697, 400 en 1731 et 457 en 1741⁴⁹. Outre ces résidences, on y trouvait alors cinq couvents, cinq églises et chapelles, deux écoles, un tribunal, une prison, un corps de caserne, une brasserie et sept entrepôts⁵⁰. Peu à peu, des faubourgs prennent forme en dehors des murs de la ville.

Les rues de Montréal étaient des lieux de sociabilité où tous se croisaient. Bruyantes (les tambours des soldats retentissaient avant même le lever du soleil), boueuses, encombrées et étroites, les voies publiques étaient en mauvaise condition. L'hiver, elles devenaient obstruées : les citadins repoussaient la neige en plein milieu de la voie publique⁵¹. Bordées de trottoirs souvent bancals, elles donnaient également vue sur des maisons mal alignées, des boutiques avancées et des ateliers qui compromettaient les ordonnances prescrites par les plans officiels⁵². La ville était peu hygiénique et, par certains temps, malodorante : latrines, égouts à ciel ouvert, déjections d'animaux, ordures ménagères mais aussi, cimetières et, extra muros, tanneries étaient sources d'odeurs et de miasmes⁵³. Si les urbains étaient habitués à s'abreuver directement au fleuve St-Laurent, la contamination progressive de celui-ci favorisa le creusage de puits et la construction de fontaines ; à leur tour, ces infrastructures risquaient à tout coup la pollution⁵⁴. Misère et criminalité faisaient également partie de la réalité quotidienne montréalaise. Mendicité, larcins divers, prostitution et abandons d'enfants marquaient eux aussi la vie urbaine. Toutefois, les communautés locales se devaient de porter assistance et secours à leurs pauvres et c'est par le biais du Bureau des Pauvres de Montréal qu'ils s'acquittaient de cette tâche⁵⁵.

Le milieu urbain se différencie de la campagne par une plus grande diversité socioprofessionnelle⁵⁶. Cette diversité va croissante grâce à l'afflux de migrants qui marque l'ensemble de la période. Le secteur du bâtiment bénéficie de ce sang nouveau et d'autres métiers, proprement urbains, font leur apparition (perruquiers, orfèvres, jardiniers, etc.)⁵⁷. L'élite elle aussi se

⁴⁷ Louise DECHENE. « La croissance de Montréal au XVIII^e siècle », *RHAF*, vol. 27, no. 2, 1973, pp. 164 et 167.

⁴⁸ *Ibid* p. 167.

⁴⁹ *Ibid* p. 164.

⁵⁰ Yves LANDRY (dir). *Pour le Christ et le roi. Op.cit.*, p. 189.

⁵¹ *Ibid* p. 192.

⁵² *Ibid* p. 191.

⁵³ *Ibid* p. 227.

⁵⁴ *Ibid* p. 224.

⁵⁵ *Ibid* pp. 220-221.

⁵⁶ Nathalie PILON. *Le destin de veuves et de veufs de la région de Montréal au milieu du XVIII^e siècle*. Montréal ; Université de Montréal, 2001. [M.A. Histoire] p. 13.

⁵⁷ Louise DECHENE, « La croissance de Montréal... » *Op.cit.*, p. 167.

nourrit en partie de ce courant migratoire. Constituant à peine 3% de la population coloniale, la noblesse est particulièrement bien représentée en ville, où résident bon nombre d'officiers et leurs familles. Familles qu'ils fondent souvent avec des filles des principaux marchands et qui alimentent d'une partie de leurs enfants les ordres religieux, très présents en ville. Les différentes catégories de marchands, allant de la poignée de marchands équipiers au sommet, aux petits boutiquiers comptent pour une minorité importante, on s'en doute, de la population de cette ville commerçante. Plus nombreux, les artisans forment près de 46% de la population urbaine en 1741⁵⁸. La gamme des métiers est large et la propriété inégale : si les métiers du fer et de la tannerie sont relativement prospères, par exemple, il n'est pas de même pour la cordonnerie⁵⁹. À cette époque préindustrielle, il n'y a pas d'industries dans Montréal : seulement des petits ateliers familiaux assurant surtout une production destinée aux besoins locaux. Ces gens de métier entretenaient entre eux des relations étroites par le mariage. Peu nombreux, les manœuvres, domestiques et esclaves (d'origine amérindienne ou africaine) occupaient les derniers rangs de la hiérarchie urbaine⁶⁰.

1,3,2. L'espace rural

Autour de la ville, une société rurale s'implante progressivement. Le secteur rural est responsable d'une bonne partie de la croissance de la population totale de l'île, qui passe d'environ 1720 habitants en 1685 à 3605 âmes en 1706, à 4861 en 1720 et à 7736 en 1739⁶¹. Bien entendu, les 37,5 hectares occupés par le secteur urbain de Montréal ne forment qu'une infime partie des 49 773 hectares⁶² que totalise l'île entière. En principe vouées à l'habitat dispersé, ces campagnes comptent néanmoins des lieux de regroupement : des forts puis, peu à peu, des villages. Lieux de refuge en cas d'attaque iroquoise, lieux où l'on pratique et surveille le commerce avec les Amérindiens, des forts ont été établis le long des principaux cours d'eau⁶³. À l'Ouest de la paroisse Notre-Dame ont été construits les forts Cuillier et Senneville à Lachine et un autre à Pointe-Claire aux abords du lac St-Louis. À l'Est, d'autres forts étaient situés à la Longue-Pointe, à la Pointe-aux-Trembles et à la rivière des Prairies. Au Nord, le fort Lorette du Sault-au-Récollet a été érigé afin d'accueillir les Amérindiens de la mission tenue par les Sulpiciens⁶⁴. Toutefois, lorsque la paix fut rétablie en 1701 (au moment de la Grande Paix de Montréal), certains forts furent abandonnés alors que d'autres, mettant de côté leur vocation militaire initiale, se sont transformés en noyaux villageois.

⁵⁸ D'AMOUR, Valérie. *Les réseaux de sociabilité des Montréalais au XVIII^e siècle*. Montréal ; Université de Montréal, 2003, [M.A. Histoire] p. 13.

⁵⁹ Yves LANDRY (dir). *Pour le Christ et le roi*. *Op.cit.*, p. 208.

⁶⁰ *Ibid* p. 187.

⁶¹ D'AMOUR, Valérie. *Les réseaux de sociabilité...* *Op.cit.*, p. 12.

⁶² Louise DECHENE, « La croissance de Montréal... » *Op.cit.*, p. 233.

⁶³ Yves LANDRY (dir). *Pour le Christ et le roi*. *Op.cit.*, p. 176.

⁶⁴ *Ibid*

Les sols fertiles (parmi les meilleurs de l'Est du Canada), les prairies naturelles et peut-être même les forêts luxuriantes ont dû charmer les habitants qui s'y sont installés. . La grande majorité de la population pratiquait une agriculture principalement destinée à la consommation domestique ou locale ; dès le XVIII^e siècle (soit le moment de l'ouverture des marchés), des surplus étaient exportés vers d'autres colonies, vers les pêcheries du Golfe ou vers les postes de traite de l'Ouest⁶⁵. Les familles rurales n'ont bien entendu jamais été complètement autosuffisantes. Dans un premier temps, elles devaient s'approvisionner en biens importés chez les marchands de la ville : au XVIII^e siècle, des marchands commencèrent à visiter les campagnes puis à s'y installer. Si le blé représentait les deux tiers de tout le grain que les ruraux récoltaient, les pois, le chanvre, le lin, le maïs et les légumes du potager n'étaient pas pour autant négligés et l'élevage de bovins faisait bien sûr partie de la polyculture canadienne. Certains de ces produits trouvaient parfois le chemin du marché urbain. Si la ville était trop petite pour représenter un débouché intérieur intéressant, les campagnes elles-mêmes abritaient bon nombre de ménages dont les défrichements n'étaient pas suffisamment avancés pour suffire aux besoins familiaux. Entre ce « marché » et les débouchés urbains et extérieurs, les occasions de vendre les surplus favorisaient l'émergence d'une couche supérieure de la paysannerie et une certaine différenciation de la société rurale.

La vie rurale était avant tout liée aux saisons : de mai à octobre, on labourait et on semait, on sarclait, on fauchait et on engrangeait ; en hiver, on battait le grain, on disposait des éventuels surplus puis on poussait le défrichement⁶⁶. La bonne marche de l'exploitation reposait sur une division des tâches entre les membres de la famille. Bref, tous participaient à l'économie familiale. Faisant appel aux campagnardes surtout, la mise en nourrice doit être comprise comme élément de cette économie familiale, bien que nous ne possédions pas de documents qui auraient pu nous renseigner sur la façon de disposer des revenus tirés de cette activité.

La mise en nourrice se déroule donc entre les deux pôles que sont la petite ville coloniale et la société rurale qui l'entoure. La circulation des nourrissons entre la ville et la campagne témoigne des liens tissés entre les deux milieux de vie. Dans un premier temps, nous nous attarderons à l'univers sociodémographique des enfants placés ainsi qu'à leur famille. Dans un second temps, nous dresserons un portrait d'ensemble des femmes qui exercent le « métier » de nourrice.

⁶⁵ John A. Dickinson et Brian YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery ; Septentrion, p. 106.

⁶⁶ *Ibid* p. 113.

CHAPITRE 2

Les nourrissons et leurs familles

Ce chapitre présente les nourrissons de notre échantillon. Pour commencer, il se penche sur les origines de ces enfants, connues dans un tiers des cas et inconnues dans les autres. Ensuite, il s'intéresse aux paramètres démographiques de leur existence souvent brève. Enfin, il les suit lors de leurs déplacements vers les campagnes où résident la plupart des nourrices.

2.1. L'ORIGINE DES ENFANTS

Grâce aux renseignements fournis par le *Registre de population du Québec ancien*, par *Parchemin* ainsi que par le cahier de *Comptabilité des nourrices* (1754-1806) des Sœurs Grises ainsi que *Parchemin*, 436 enfants ont pu être identifiés comme ayant été confiés à des nourrices. Un peu plus du tiers de ceux-ci, soit 175 enfants, sont dits « connus » de naissance et y ont été placés, sauf exception, par leurs parents. Les autres, au nombre de 261, sont donc dits « inconnus », la vaste majorité étant sans doute illégitimes ou, à tout le moins, abandonnés par leurs parents. C'est d'eux dont nous parlerons en premier.

2,1,1. Les enfants inconnus

2,1,1,1. L'illégitimité et l'abandon d'enfants pendant l'Ancien Régime

Dans la société chrétienne d'Ancien Régime, le mariage est à la fois un acte religieux réglementé par l'Église et, aussi, un acte social influencé par les considérations culturelles⁶⁷. En pleine tempête créée par la Réforme du XVI^e siècle, le mariage a été redéfini par le Concile de Trente comme étant un sacrement monogamique. La réglementation du mariage s'inscrit dans une logique d'encadrement des populations catholiques : le clergé met en place des normes afin de contrôler la moralité des cellules conjugale et familiale. Les pratiques populaires révèlent par contre que le système chrétien n'a pas été complètement intégré et qu'il y avait bel et bien non-respect de ces normes au profit des plaisirs charnels. Concubinage, célibat prolongé, conceptions pré-nuptiales étaient communs et chamboulaient la structure de la famille légitime. Implanté en Amérique du Nord, le système social et religieux français eut une incidence évidente sur la vie quotidienne dans la vallée du St-Laurent. Les Canadiens, tous catholiques, devaient se soumettre aux pratiques obligatoires

⁶⁷ Scarlett BEAUVALET-BOUQUYRIE. *La population française à l'Ancien-Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) : démographie et comportements*, Paris, Belin, p. 115.

imposées par les instances religieuses présentes dans la colonie. Évidemment, malgré l'influence et la surveillance exercées par le clergé, il y a eu des écarts de conduite et des insoumissions. Ainsi, la population de la vallée du Saint-Laurent n'est ni intensément chrétienne ni pour autant irrespectueuse et en plein désarroi moral ; elle se trouve plutôt à mi-chemin, comme la plupart des pays où la religion imprègne tout⁶⁸.

Promesses de mariages brisées, séductions passagères, concubinages et viols pouvaient être à l'origine des naissances illégitimes. Peu nombreuses dans la France rurale des XVII^e et XVIII^e siècles, elles sont chose courante en ville, lieu d'accouchement de la plupart des mères souhaitant conserver l'anonymat. En deçà de 3% dans les campagnes⁶⁹, l'illégitimité frôle les 25% dans certaines villes⁷⁰ à la fin du XVIII^e siècle. La vallée du St-Laurent comporte également son lot de libertinage. Modéré, certes, car le taux de naissances illégitimes n'est pas très élevé. Au nombre de 749 des débuts jusqu'en 1730, elles sont rares jusqu'à la fin du XVII^e siècle comptant pour près de 0,83% des naissances avant 1700. La hausse qui s'en suit pour les trente premières années du XVIII^e siècle est modérée: les naissances hors des liens du mariage représentent alors environ 1,49% des baptêmes célébrés⁷¹. Ces naissances illégitimes surviennent aussi plus souvent dans les villes (1,93% des naissances) que dans les campagnes (0,87% des naissances) des gouvernements de Québec, Trois-Rivières et Montréal⁷². Une fois venu le moment de faire baptiser ces enfants illégitimes, une part importante est dite née de parents connus (42,1%). Le tiers des filles-mères convoleront en justes noces un peu plus tard avec le père de l'enfant et d'autres, à un certain moment de leur vie⁷³. Si quelques enfants peuvent au bout du compte aspirer à évoluer dans une cellule familiale, il n'en est pas de même pour près de la moitié d'entre eux dont le destin est inconnu. Ces derniers, qui meurent plus souvent en bas âge que les enfants légitimes, doivent cette surmortalité à leur abandon et à leur placement en nourrice⁷⁴. Ainsi, les femmes se déplacent en zone urbaine pour y accoucher mais aussi, pour y laisser leur enfant. La corrélation entre illégitimité et abandon des nourrissons est évidente.

À Montréal, les abandons d'enfants ont sans doute connu une hausse importante au XVIII^e siècle. Notre échantillon d'enfants placés en nourrice le laisse deviner, bien qu'il faille interpréter ces

⁶⁸ Louise DECHENE. *Habitants et marchands...* *Op.cit.*, p. 480.

⁶⁹ Ces taux sont de 0,5% dans le Beauvaisis entre 1600-1730, environ 0,34% dans tout le Languedoc, 1% dans le Bas-Quercy, 1,4% dans le Perche, environ 3% dans le Pays d'Auge. Voir Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE. *La population française...* *Op.cit.*, p. 287.

⁷⁰ Selon les chercheurs qui ont étudié ce phénomène, les taux s'établissent à 10,5% en 1764 à Grenoble, 10% à Nantes et Lyon, 8% à Caen et près de 20% à Paris et Bordeaux à la fin du XVIII^e siècle. Évidemment, il convient de relativiser ces taux puisque le nombre des femmes provenant de régions rurales, mais venant accoucher en ville amène un gonflement des statistiques urbaines. Voir *Ibid* p. 288.

⁷¹ Lyne PAQUETTE et Réal BATES. « Les naissances illégitimes sur les rives du St-Laurent avant 1730 ». *RHAF*, vol. 40, no. 2, 1986, p. 242.

⁷² *Ibid* p. 242.

⁷³ *Ibid* p. 249.

⁷⁴ *Ibid* p. 247.

chiffres avec prudence. Ce sont principalement les enfants inconnus qui viennent grossir les rangs de ceux placés en nourrice dès 1725. À ce moment, ils constituent plus des deux tiers de la clientèle des nourrices de l'échantillon. Force nous est de constater que ce changement, qui coïncide avec la fondation de la Crèche d'Youville, reflète en bonne partie le fait que pour la première fois, les religieuses les rendent historiquement visibles en les inscrivant dans un registre.

Tableau 2,1 : Évolution de la mise en nourrice observée en fonction des années et de la clientèle

	E. connus	E. inconnus	Rapport E. connus/E.inconnus	TOTAL
1680 - 1699	3 (75%)	1 (25%)	3,0	4
1700 - 1724	10 (83%)	2 (17%)	5,0	12
1725 - 1749	42 (31%)	94 (69%)	0,5	136
1750 - 1768	120 (42%)	164 (58%)	0,7	284
TOTAL	175 (100%)	261 (100%)	0,7	436 (100%)

Sources : RPQA, *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et *Parchemin*

Il reste que le nombre d'enfants inconnus continue d'augmenter par la suite. Le nombre moyen annuel passe de 3,8 entre 1725 et 1749 à 8,6 entre 1750 et 1768. Cette augmentation est sûrement plus rapide que celle de la population de la ville⁷⁵. Il semble donc que Montréal connaisse une hausse du taux d'abandon d'enfants, comme plusieurs villes européennes à la même époque⁷⁶. Ce changement reflète vraisemblablement en partie la croissance soutenue de la population de la ville coloniale, favorisant un anonymat accru favorable aux comportements hors-normes. La guerre de Sept Ans et l'après-Conquête immédiat ont également créé des conditions particulières qui favorisaient les naissances illégitimes : difficultés économiques, présence massive de soldats, etc⁷⁷. Mais on remarque

⁷⁵ L'île de Montréal compte 1327 habitants en 1707 et, près de 5300 âmes 70 ans plus tard. Voir Louise DECHENE, « La croissance de Montréal... » *Op.cit.*, p. 164.

⁷⁶ Voir Jean-Claude PEYRONNET, « Les enfants abandonnés à Limoges... » *Op.cit.*, pp. 418-441. ; Claude DELASELLE, « Les enfants abandonnés à Paris... » *Op.cit.*, pp. 187-218. ; Jean-Pierre BARDET, « Enfants abandonnés et enfants assistés à Rouen... » *Op.cit.*, pp. 19-47. ; Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « L'enfance abandonnée à Reims ... », *Op.cit.*, pp. 1023-1039. ; Valerie FILDES, « Maternal Feelings Re-assessed ... » *Op.cit.*, pp. 139-178.

⁷⁷ Bien que son étude des enfants abandonnés soit pour le XIX^e siècle, Peter Gossage attribue la hausse des abandons d'enfants à la formation et à la croissance de la population (dans ce cas-ci, du prolétariat) et à la perte de contrôle social sur les comportements. Nous voyons chose semblable pour la seconde moitié du XVIII^e siècle. Voir Peter GOSSAGE, « Les enfants abandonnés à Montréal au XIX^e siècle : la Crèche d'Youville des Sœurs Grises, 1820-1871 », *RHAF*, vol. 40, no. 4, 1987, p. 540.

aussi qu'au cours de la période 1750-1768, le nombre d'enfants connus s'accroît plus rapidement que celui d'enfants inconnus.

L'abandon d'enfants illégitimes devait être un choix tout de même déchirant pour ces mères qui préféraient oublier les stigmates d'une grossesse non désirée. Toutefois, ce n'étaient pas toutes les femmes qui choisissaient de préserver la vie de leur enfant. Quelques-unes, hantées par la peur de la misère et du déshonneur familial, se sont plutôt tournées vers l'infanticide. Comme le rappelait l'Édit du roi Henri II de 1556, les femmes ayant commis l'infanticide, privant le nouveau-né d'un baptême catholique qui lui aurait garanti le bonheur du ciel, étaient condamnées à mort⁷⁸. L'intendant Michel Bégon reprit les termes de l'édit dans une ordonnance de mars 1722. « Les femmes enceintes par voyes illicites seront tenues de faire leur déclaration de leur grossesse ou accouchement et de faire déclarer la vie ou la mort de leur enfants lors de l'accouchement aux procureurs du Roy des juridictions royales ou aux procureurs fiscaux des justices seigneuriales »⁷⁹. Il leur était aussi formellement interdit de « [faire] remettre (leur enfant) à des sauvages ou sauvagesse qui les adoptent ou à de pauvres veuves ». Les autorités coloniales comptaient évidemment sur la collaboration des curés qui devaient « l[ire] et publi[er] [l'ordonnance] de trois mois en trois mois aux prones des messes paroissiales » sous peine « d'être contrains par saisie de leur temporel ». Les sages-femmes devaient également surveiller ces femmes afin de s'assurer que « tous les enfans [...] soit portés à l'Église de la paroisses où ils seront nés pour y être baptisés ». Les avertissements sévères cherchaient à dissuader les femmes de passer à l'acte. Semble-t-il avec succès – à tout le moins, très peu de femmes ont été accusées d'infanticide à l'époque de la Nouvelle-France.

Aux enfants abandonnés, il fallait trouver un tuteur responsable de leur entretien. Ce sont d'abord les autorités civiles qui joueront ce rôle. À partir de la Conquête britannique, les congrégations religieuses féminines prendront le relais.

2,1,1,2. Le placement des enfants trouvés

Si 172 des 175 enfants connus ont été remis à leur nourrice par l'entremise de leurs parents, qu'advenait-il des enfants qui n'évoluaient pas dans une cellule familiale? À qui donc incombait la responsabilité de trouver une nourrice à ces nouveau-nés abandonnés? Avant 1760, le schéma est

⁷⁸ Marie-Aimée CLICHE, « L'infanticide dans la région de Québec (1660-1969) ». *RHAF*, vol. 44, no. 1, 1990, p. 45.

⁷⁹ Montréal. « Enregistrement de l'ordonnance de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, du 6 février 1722 au sujet des femmes enceintes par voyes illicites selon l'Édit du roi Henri II en date du 2 février 1556 », 17 mars 1722, Archives du Fonds Juridiction royale de Montréal, TL4 S35, 7 pages.

assez simple : l'État en était responsable. C'était donc au roi de France de payer pour l'entretien des enfants trouvés (appelés « enfants du roi »). Le souverain mandatait alors le procureur de la juridiction de faire le choix des nourrices parmi les femmes qui se présentaient à lui. Celles-ci devaient être « en état de les [les enfants] nourrir et de les élever » jusqu'à l'âge de 18 mois⁸⁰. Une fois âgés d'un an et demi, les enfants du roi devront être engagés pour la somme de 45 livres jusqu'à leur majorité « à de bons habitans, soit de la ville, soit de la campagne ». L'intendant Hocquart va même jusqu'à souhaiter le placement de ces nourrissons bien avant l'âge de 18 mois. À son avis, le procureur doit « les engager plus tôt s'il est possible, c'est-à-dire aussi tôt qu'ils seront sevrés ». Il s'agit vraisemblablement d'une tentative pour réduire les dépenses royales, alors que le nombre d'abandons d'enfants était en hausse, du moins dans la deuxième ville coloniale⁸¹.

Tout comme les principales villes de France, Montréal avait un hôpital général où les pauvres étaient enfermés afin qu'ils ne nuisent pas au bon ordre public. L'établissement de l'Hôpital des frères Charron a été officialisé, le 15 avril 1694 afin « [d']y retirer les pauvres enfans orphelins, esstropiés, vieillards, infirmes et autres nécessiteux du sexe masculin, pour être nourris, logés et secourus dans leurs besoins, y être occupés aux ouvrages [...], les dits enfans y apprendre des métiers et y avoir la meilleure éducation que se pourra [...] »⁸². Vu les difficultés économiques et « attendu le petit nombre des dits Frères, leur grand âge et leurs infirmités qui ne leur permettoient plus d'agir et de donner aux pauvres les secours que leur état exige d'eux [...] », ceux-ci se voient dans l'obligation de céder leur hôpital à un groupe de femmes qui, depuis quelque temps, s'occupaient d'œuvres charitables⁸³. À la tête de celui-ci, Marie-Marguerite Dufrost Lajammerais, jeune veuve du contesté François-Madeleine d'Youville, visite les pauvres et en héberge dans sa propre maison. Elle avait été membre de la Confrérie des Dames de la Sainte-Famille avant de fonder sa propre communauté des sœurs de la

⁸⁰ « Mémoire pour servir de Règlement à Monsieur de Procureur du Roi en la juridiction de Montréal, au sujet des Enfants trouvés; du douzième mars, mil sept cent quarante-huit », *Édits, ordonnances royaux et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada / Imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada ; revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales*. Québec ; Fréchette, 1845-1856. 3 volumes.

⁸¹ Vincent Danet mentionne que les seigneurs de la ville d'Angers, en France, subviennent à la vie des enfants abandonnés en défrayant le coût d'entretien mais, aussi, à ceux liés à la sépulture advenant un destin funeste. Les soucis économiques croissants liés à l'augmentation rapide du phénomène des expositions favoriseront la pratique d'envoyer les enfants à la Maison des Couches de Paris au courant de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le phénomène est identique pour Limoges où a été prélevée une taxe spéciale sur l'ensemble des habitants afin de voir à l'entretien des enfants abandonnés. Voir: Vincent DANET, « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés... » *Op.cit.*, p. 27.; Jean-Claude PEYRONNET, « Les enfants abandonnés à Limoges ... », *Op.cit.*, p. 431.

⁸² « Lettres de confirmation de l'hôpital Général, établi à Montréal » Février 1718. *Édits, ordonnances royaux et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada / Imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada ; revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales*. Québec ; Fréchette, 1845-1856. 3 volumes.

⁸³ *Ibid*

charité (Sœurs Grises) pour finalement devenir directrice de l'Hôpital-Général en 1747⁸⁴. Dès lors, l'Église prend officiellement le relais de l'État en ce qui concerne le soin des enfants abandonnés dans l'anonymat. Ceux-ci sont recueillis à l'hôpital, soignés le temps qu'ils se remettent de leur exposition puis, transférés à une famille nourricière jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois. Ensuite, ils sont redonnés à l'Hôpital qui s'occupe de les élever jusqu'à l'âge où ils pourront être engagés chez des particuliers. Pour certains, un peu plus chanceux, il arrive même qu'ils soient remis à leur famille⁸⁵. La documentation tenue par les religieuses quant aux enfants recueillis pallie l'anonymat de leur arrivée. Sont notés les détails quant au baptême, allées et venues chez les familles nourricières (ainsi que les montants alloués aux nourrices) et, dans la plupart des cas, la sépulture.

2,1,2. Les enfants connus

2,1,2,1. Portrait socio-professionnel des pères

Aux 175 enfants dits connus de notre échantillon correspondent 153 pères, dont nous connaissons le nom à une exception près. Sauf exception⁸⁶, ce sont ceux qui confient leur enfant – et parfois plus d'un, d'où la différence entre les deux chiffres – à une nourrice. La profession de la plupart de ces hommes fut identifiée grâce aux informations tirées des registres d'état-civil que regroupe le *Registre de la population du Québec ancien (RPQA)*. Pour quelques-uns d'entre eux, il fut impossible de trouver leur groupe socio-professionnel d'appartenance, soit parce que l'information était tout simplement manquante ou, parce qu'elle apparaissait dans les sources à une date ultérieure à la mise en nourrice de l'enfant. Parmi les 23 hommes dont la profession est inconnue, une part importante appartient probablement au groupe des agriculteurs qui étaient majoritaires sur l'île de Montréal. Ces cas mis à part, il apparaît que le quart (26%) de la clientèle des nourrices montréalaises est formé d'artisans divers (tableau 2,2). La « bourgeoisie », regroupant pour les fins de cette analyse les marchands-négociants, les officiers civils, les conseillers et les hauts-commissaires, constitue environ le cinquième (21%) de la clientèle. La noblesse a également eu recours à la mise en nourrice mais représente une proportion moindre des clients des nourrices (11%). Ce portrait tranche quelque peu avec les observations de Danielle Gauvreau : à Québec, l'ordre est inversé, faisant passer les

⁸⁴ Micheline D'ALLAIRE, *Les communautés religieuses de Montréal. Les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal, 1659-1900. Tome I*. Montréal ; Éditions du Méridien, pp. 72-73

⁸⁵ Peter GOSSAGE, « Les enfants abandonnés à Montréal... », *Op.cit.*, p. 548.

⁸⁶ Une particularité s'observe pour deux d'entre eux. D'abord, Benoit Catin, dont on ne connaît que la mère, a été mis en nourrice chez la femme de Gilles Lauzon par l'entremise du chirurgien-major Joseph Benoit au moment de sa naissance en janvier 1720 (RPQA acte #13001, 1720/05/17). Aussi, bien que l'on connaisse les parents du petit Simon Chauvin né en 1729, ceux-ci ne sont pas des époux légitimes. Son « père est vagabond et [sa] mère dans une extrême misère » (Greffe de J-C Raimbault de Piedmont, 1730/09/19, engagement de Siméon à Louise Lesueur nourrice). C'est Michel Lepailleur Laferté, notaire et procureur du roi de la juridiction de Montréal qui a procédé à l'engagement de l'enfant.

nobles devant les marchands-bourgeois et les artisans⁸⁷. C'est sans doute un signe de la concentration de nobles et de marchands importants dans la capitale, centre administratif –et principal port maritime de la colonie. Soulignons toutefois que lorsqu'on regarde (au même tableau) le nombre d'enfants placés par les pères montréalais, les rejets de la « bourgeoisie » talonnent de près les nourrissons issus de l'artisanat, reflet de la propension particulière de ces « bourgeois » à confier plus d'un enfant à une nourrice.

Tableau 2,2 : Distribution de la clientèle des nourrices : nombre de placements en fonction de la catégorisation socio-professionnelle des pères

	Pères	Enfants du groupe (placements d'enfants)
Artisans	40 (26%)	42
Bourgeoisie (march-négo, off. civils, cons. et hauts comm.)	32 (21%)	41
Noblesse (militaires)	16 (11%)	19
Marchands-voyageurs	12 (8%)	12
Soldats	10 (7%)	10
Tenanciers	8 (5%)	13
Professions libérales (droit, médecine)	5 (3%)	7
Journaliers-laboureurs	5 (3%)	5
Autres (bedeau, vagabond)	2 (1%)	2
Non-identifiés	23 (15%)	23
TOTAL	153	174

Source : RPQA

Regardons de plus près ces trois derniers groupes, dont sont issus près des trois cinquièmes des familles de notre échantillon. Commençons d'abord par celui au poids le plus important, l'artisanat, aussi bien représenté parmi la clientèle des nourrices européennes⁸⁸. Il n'y a pas

⁸⁷ Gauvreau note une surreprésentation de la progéniture des officiers militaires et civils (formant 35.7% de la clientèle) et des marchands-bourgeois (formant un peu moins de 25% de la clientèle). Un peu moins du cinquième des enfants placés en nourrice, soit 18.6% d'entre eux, appartenaient à des familles vivant de l'artisanat. Voir : Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice... » *Op.cit.*, pp. 59-60.

⁸⁸ La clientèle du Beauvaisis est composée à 45% d'artisans parisiens. Thoissey-en-Dombes est également une paroisse sollicitée par les artisans; ils sont un peu plus du quart à y laisser des membres de leur progéniture. Finalement, l'observation est la même pour l'Angleterre où les nourrices acceptent fréquemment les enfants d'artisans aux spécialisations diverses. Voir : Jean GANIAGE, « Nourrissons parisiens en Beauvaisis... » *Op.cit.*, pp. 283. ; Alain BIDEAU, « L'envoi de jeunes enfants en nourrice... », *Op.cit.*, p. 52. ; Valerie FILDES, « The English Wet-Nurse... », *Op.cit.*, pp. 149-150.

d'industries à Montréal. Tout au long de la période préindustrielle, les ateliers restèrent pour la plupart des petites entreprises familiales où travaillent mari, femme et parfois enfants⁸⁹. Or, le marché urbain ne croît pas plus qu'il faut et les artisans écoulent leurs stocks à la campagne (et dans les centres élémentaires créés çà et là dans l'arrière-pays). Une fois assuré le strict renouvellement des gens de métiers, les artisans laissent souvent des fils sans travail et ceux-ci viennent grossir la masse des travailleurs journaliers⁹⁰.

Il est important de noter que le monde des artisans est très hétérogène. La colonie ne connaissant ni jurandes ni maîtrises⁹¹, l'accession au métier n'était pas réglementé et dépendait d'une large gamme de facteurs. Les différents métiers étant de surcroît caractérisés par un degré très variable de spécialisation, le groupe était très disparate, notamment du point de vue de la richesse des familles. Les pères artisans de notre échantillon appartiennent à un éventail plutôt large de métiers, comme l'illustre le tableau 2,3.

Tableau 2,3 : Répartition des métiers des artisans de l'échantillon

Les métiers du vêtement	8	Tailleurs d'habits (4), maîtres tailleurs (3), cordonnier (1)
Les métiers de l'alimentation	10	Boulangers (5), maître boulanger (1), maître boucher (1), cuisiniers (2), meunier (1)
Les métiers du métal	10	Forgerons (6), armuriers (2), serrurier (1), aiguseur (1)
Les métiers du bois	8	Tonnelier (2), maître tonnelier (1), charpentiers (2), charretiers (2), menuisier (1)
Les métiers de la construction	1	Couvreur (1)
Autres	3	Tapissier (1), horloger (1), non-spécifié (1)
TOTAL	40	

Source : RPQA

La large gamme des métiers représentés suggère que la mise en nourrice touchait une bonne partie de l'artisanat. Comme le fait d'ailleurs l'importance de l'ensemble du groupe au sein de l'échantillon : à 26%, elle correspond à peu près à la part de la population de la ville composée de gens de métiers, estimée au quart en 1715⁹².

Deuxième en importance au sein de la clientèle des nourrices est la « bourgeoisie », ensemble de roturiers prospères composé principalement, suivant le classement du démographe Carles Simo

⁸⁹ John A. Dickinson. et Brian YOUNG. *Brève histoire socio-économique... Op.cit.*, p. 104.

⁹⁰ Louise DECHENE, « La croissance de Montréal... », *Op.cit.*, pp. 174-175.

⁹¹ Louise DECHENE. *Habitants et marchands...*, *Op.cit.*, p. 393.

⁹² *Ibid* p. 375.

Noguera, des principaux marchands-négociants et officiers civils de la ville⁹³. Pivots du commerce franco-amérindien en voie de concentration ou de la haute administration, plusieurs membres du groupe s'allieront à la noblesse, l'autre composante de l'élite urbaine. L'élite non-noble est, de tradition, une fidèle cliente des nourrices en Europe occidentale⁹⁴. Montréal n'échappe pas à cette règle puisqu'une part importante des pères est issue de la bourgeoisie. De ceux-ci, 28 sont des marchands-négociants, 3 sont des officiers civils et un seul est conseiller haut-commissaire. Comptant pour près de 7% de la population montréalaise en 1715, ce groupe représente 21% des clients des nourrices. Il est donc nettement surreprésenté⁹⁵.

En chiffres absolus, peu de pères des nourrissons de notre échantillon sont issus de la noblesse. Mais, compte tenu de leur faible poids – 5%, guère plus⁹⁶ – dans la population de la ville, leur part d'un peu plus du dixième des pères de l'échantillon est plutôt considérable. Les 16 hommes du groupe sont tous des officiers militaires, comme l'essentiel des chefs de familles nobles à Montréal.

Terminons ce portrait de la clientèle par une analyse diachronique. Le tableau 2,4 présente les mêmes groupes que le tableau 2,2 mais en divisant en quatre la période à l'étude.

⁹³ Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.Cit.*, 444 pages.

⁹⁴ Les villes de Londres et Stockholm en sont un bel exemple bien que les villes françaises scrutées semblent préférer faire une place à la noblesse. Les registres de Thoissey-en-Dombes et le Beauvaisis ne comptent que très peu d'enfants bourgeois mis en nourrice. Voir : Valerie FILDES, « The English Wet-Nurse... », *Op.cit.*, pp. 142-173 ; Susanna HEDENBORG, « To Breastfeed Another Woman's Child... », *Op.cit.*, pp. 399-422. ; Alain BIDEAU, « L'envoi de jeunes enfants en nourrice... », *Op.cit.*, pp. 49-58. ; Jean GANIAGE. « Nourrissons parisiens en Beauvasiis... », *Op.Cit.*, pp. 271-290.

⁹⁵ Louise DECHENE. *Habitants et marchands...*, *Op.cit.*, p. 375.

⁹⁶ L'estimation est pour 1715. Il n'est guère probable que la part de la noblesse ait augmenté par la suite. Voir : *Ibid* ; Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France...*, *Op.cit.*, pp. 155-156.

Tableau 2,4 : Évolution des placements en nourrice en fonction de la profession du père et de la période

	1680 – 1699	1700 – 1724	1725 – 1749	1750 - 1768
Artisans	1	4	12	25
Bourgeoisie (march-négo, off.civ., hauts comm.)	1	2	9	29
Noblesse (militaires)	-	3	7	9
Marchands-voyageurs	-	-	5	7
Soldats	-	-	1	9
Tenanciers	-	-	1	12
Professions libérales (droit, méd.)	-	-	-	7
Journaliers-laboureurs	-	-	1	4
Autres (bedeau, vagabond)	-	-	2	-
Non-identifié	1	1	4	17
TOTAL	3	10	42	119

Source : RPQA

De la fin du XVII^e siècle au début du Régime anglais, le portrait socio-professionnel de la clientèle des nourrices se diversifie. Le tableau 2,4 l'illustre bien. Tout se passe comme si la noblesse se faisait distancer par les autres catégories socio-professionnelles. L'engouement pour la mise en nourrice des nobles, situés au sommet de la population montréalaise, semble plafonner à partir des années 1720. Si aucun enfant noble n'a été confié à une nourrice avant 1700, trois le furent pendant les 24 premières années du XVIII^e siècle. Sept et neuf enfants l'ont respectivement été au cours des années 1724 à 1749 et 1750 à 1768. L'importance relative de ces enfants nobles va en diminuant, on s'en doute : comptant encore pour 17% des nourrissons de l'échantillon au cours du deuxième quart du siècle, leur part n'est que de 8% dans la période suivante, se terminant en 1768. Car d'autres secteurs de la population urbaine utilisent de plus en plus assidûment ce service. Parmi eux, il y a les tenanciers, les soldats, les marchands-voyageurs et les membres des professions libérales. Plus important du point de vue de leur poids numérique sont les « bourgeois » et les artisans, appelés tous les deux à connaître une progression rapidement du nombre de cas à partir des années 1720.

Comment expliquer cette diversification ? Jusqu'à un certain point, elle reflète celle de la structure socio-professionnelle de la ville. Sous l'impulsion de la croissance de la population et du développement de l'économie urbaine, la gamme des métiers et des professions représentés s'élargit forcément. Il n'est toutefois pas à exclure que cet élargissement exprime aussi le fait que le recours aux services de femmes entre peu à peu dans les mœurs d'une partie plus importante de la population.

Ici, deux tendances pourraient entrer en jeu : un phénomène d'émulation sociale ainsi que la reconnaissance accrue de l'utilité des nourrices pour permettre aux mères de vaquer à des tâches jugées plus utiles à l'économie familiale. Comme l'indiquent les études sur la mise en nourrice en Europe, l'émulation sociale a sans doute un rôle non négligeable⁹⁷. En France, la mise en nourrice a longtemps été l'apanage de l'aristocratie qui, dès le XIII^e siècle, confiait ses enfants à des femmes de condition économique inférieure. On justifie cette pratique de différentes façons. Des motifs esthétiques sont toujours très importants. L'allaitement passe pour déformer la poitrine et les mères des milieux aisés veulent préserver la beauté de leur corps, si nécessaire à la vie de représentation qu'elles mènent à la cour⁹⁸. Également, l'allaitement est jugé incompatible avec la vie conjugale intime. Si la femme allaite, le mari sera privé de sa présence si cette dernière suit le nourrisson dans une chambre à part. Et même pire : les relations sexuelles sont pratiquement inexistantes en vertu de la théorie où le sperme peut gâcher le lait maternel. Dans ce cas-ci, les hommes préfèrent alors repousser le tabou sexuel sur une nourrice⁹⁹. Finalement, les règles de bienséance, liées aux usages, interdisent aux mères d'allaiter leurs enfants ; l'allaitement est alors perçu comme étant vulgaire¹⁰⁰.

Le désir d'adopter une pratique originellement associée aux classes privilégiées, voire oisives, n'est cependant pas le seul facteur qui amène les classes populaires à émuler ce comportement. N'oublions pas pour commencer que peu importe leur situation socio-économique, certaines familles montréalaises doivent avoir recours à une nourrice à la suite du décès en couches de la mère. Huit enfants, c'est-à-dire environ 1,8% de notre échantillon, ont été placés chez une nourrice dans ces circonstances¹⁰¹. Mais la mise en nourrice peut aussi s'avérer utile aux familles qui échappent à cette mortalité maternelle précoce. Dans la mesure où la mise en nourrice libère les mères, sa popularité croissante chez un groupe de plus en plus diversifié d'urbains peut tout aussi bien exprimer une logique inverse : comme l'a souligné l'histoire des femmes, bon nombre de ces mères sont loin d'être oisives. Parfois fortement sollicitées par l'entreprise familiale –boutique artisanale, auberge, cabaret, etc.- elles sont peut-être de plus en plus nombreuses à apprécier l'aide d'une mère de lait. Le recours à une nourrice apparaît donc utile dans la mesure où celle-ci décharge la femme des obligations

⁹⁷ Les nourrices de la ville de Stockholm étaient sollicitées majoritairement par une clientèle issue des classes aisées. Londres a également connu son lot d'aristocrates. Voir : Susanna HEDENBORG, « To Breastfeed Another Woman's Child... », *Op.cit.*, p. 413.; Valerie FILDES, « The English Wet-Nurse... », *Op.cit.*, pp. 149-150.

⁹⁸ Jacques GÉLIS, Mirelle LAGET et Marie-France MOREL. *Entrer dans la vie...*, *Op.cit.*, pp. 158-159.

⁹⁹ *Ibid* pp. 160-161.

¹⁰⁰ Marie-France MOREL, « Théories et pratiques de l'allaitement... », *Op.cit.*, p. 409.

¹⁰¹ Jean-François-Baptiste-Joseph Biron, Nicolas-Amable Bourdet, Joseph-Laurent Cheval St-Jacques, Raymond-Ignace Fonblanche Quesnel, Antoine-Philippe Galifet Dhonon Decafin, Joseph Quenneville et Thérèse-Amable Coiteux ont été placés en nourrice dans les jours suivants le décès de leur mère. Louis-Gabriel Rose a connu le même sort et nous supposons que sa jumelle, Marie-Joséphé, a également bénéficié de la mise en nourrice bien que sa sépulture ne comporte aucune mention à cet effet. La mère de Joseph Dulong n'était pas encore décédée au moment où celui-ci s'est fait confier à une mère de lait. Ses relevailles ont dû être particulièrement pénibles puisqu'elle en est décédée quelques jours plus tard.

maternelles liées aux soins et à l'allaitement. Bien sûr, rien n'empêche les deux facteurs, émulation et travail de la mère, d'agir en tandem.

En conclusion, on voit dans cette répartition de la clientèle des nourrices que le recours à la l'allaitement rémunéré est assez répandu parmi les familles montréalaises. Si l'élite noble ou non-noble y est bien représentée, des Montréalais moins fortunés ou privilégiés confient aussi leurs enfants à une nourrice. On peut même se demander si peu à peu cette pratique n'entre pas dans les mœurs d'une population de plus en plus diversifiée¹⁰². Passons maintenant au portrait démographique des nourrissons de notre échantillon.

2.2. LE PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON

2,2,1. Les naissances

Des 436 enfants de notre échantillon, il fut possible de connaître le sexe de 415 d'entre eux. Aucune information relative au sexe des 21 autres enfants n'était disponible sur l'acte de décès. Simple omission ou encore, méconnaissance de ces enfants (qui sont tous inconnus)? Nous n'en savons pas plus à leur sujet sinon que d'autres informations relatives à leur identité sont manquantes sur les actes rédigés par les curés.

Revenons à nos 415 nourrissons dont le sexe est connu. Il y a à peine plus de garçons que de filles. Les premiers sont au nombre de 224 (et représentent 52% de l'effectif) et les secondes, de 191. Ces chiffres sont fidèles au rapport de masculinité voulant qu'il y ait, dans une population normale, 105 naissances masculines pour 100 naissances féminines¹⁰³. À ce taux de masculinité à la naissance s'ajoute également un taux de mortalité plus important pour les garçons, rendant légèrement plus probable leur inclusion dans l'échantillon¹⁰⁴.

¹⁰² Dans quelques villes européennes, il a été affirmé que la clientèle des nourrices était révélatrice de la structure sociale de la population. Voir : Jean GANIAGE, « Nourrissons parisiens en Beauvaisis... », *Op.cit.*, p. 281.

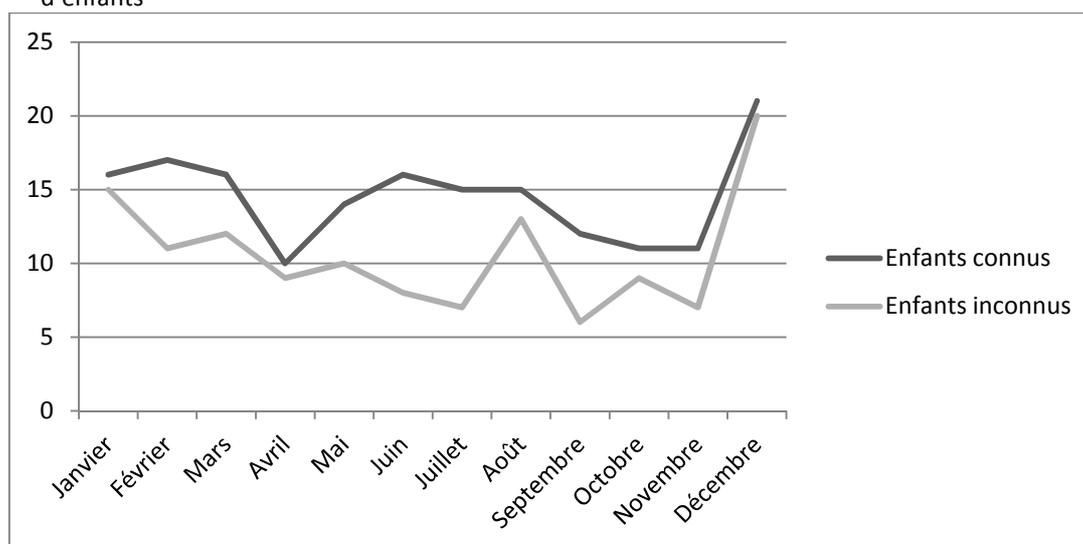
¹⁰³ Louis HENRY. *Techniques d'analyse en démographie historique*. Paris, Éditions de l'INÉD, pp. 46-47.

¹⁰⁴ En fait, les courbes de mortalité infantile des deux sexes sont relativement les mêmes. La seule différence vient d'une surmortalité des garçons dans les heures suivant la naissance. Si cette différence fait appel à une distinction biologique (les filles semblent donc mieux prédisposées biologiquement à survivre), il convient tout de même de se demander si les pratiques ou les soins apportés au nouveau-né garçon influencent aussi cette mortalité. Voir : Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis ...*, *Op.cit.*, p. 245.

2,2,1,1. Le mouvement saisonnier des naissances

Penchons-nous sur le moment de la naissance des nourrissons de l'échantillon. Celui-ci pourrait se montrer révélateur quant aux événements qui ont mené à leur décès prématuré et donner également des indications quant à l'époque de leur conception¹⁰⁵. On connaît le mois de naissance des 175 enfants légitimes. Des 262 enfants inconnus, l'information est disponible pour 127 d'entre eux. Les courbes des deux groupes sont relativement similaires. Les couples légitimes semblaient privilégier le printemps et l'automne pour les conceptions ; les naissances sont un peu plus fréquentes de décembre à février et de avril à juin. Ce comportement est à l'image de celui de l'ensemble de la population canadienne. Si la majorité des conceptions illégitimes ont été faites pendant le printemps, le temps froid de janvier a également favorisé les rapprochements humains. Peu d'enfants illégitimes ont été conçus pendant la saison des travaux des champs, contrairement à ce qui avait été observé pour la vallée du Saint-Laurent¹⁰⁶.

Graphique 2,1 : Mouvement saisonnier des naissances en fonction du mois de naissance et du nombre d'enfants



Sources : RPQA, *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et Parchemin

¹⁰⁵ L'alimentation ainsi que la fréquence des rapports sexuels, dont dépend la conception, ont un lien avec les saisons. Ainsi, le régime alimentaire peut varier en fonction du moment de l'année; si l'été et l'automne sont des périodes d'abondance, il n'en est pas de même pour la fin de l'hiver et le début du printemps. Carences et disettes ont un impact considérable sur la survie des enfants. Dans la même veine, le calendrier religieux proscrie les relations charnelles à certains moments de l'année (entre autres, pendant le Carême et l'Avent). Pour plus de détails, voir Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population...*, *Op.cit.*, p. 84.

¹⁰⁶ Paquette et Bates notent que juin et juillet enregistrent un bon nombre de naissances illégitimes alors qu'au même moment, il y a un creux pour les naissances de notre échantillon. Voir : Lyne PAQUETTE et Réal BATES. « Les naissances illégitimes... », *Op.cit.*, p. 246.

2.2.2. La mortalité

Des 436 enfants montréalais qui d'après nos sources ont été placés en nourrice entre 1680 et 1768, il a été possible de connaître l'âge au décès de 388 d'entre eux. Pour les enfants munis d'un acte de baptême, nous avons calculé l'âge au moment de la mort à partir des dates de naissances mentionnées. Pour les autres, nous avons tenu compte de l'âge estimé au décès par celui qui a rédigé l'acte de sépulture. Il fut impossible de connaître l'âge de bon nombre d'enfants trouvés faute d'acte de naissance ou de décès, ou de mention de l'âge dans la *Comptabilité des nourrices (1754-1806)*. Ainsi, nous connaissons finalement l'âge de 172 des 175 enfants connus et celui de 216 des 261 enfants inconnus. Relativement diversifiés, les âges de décès de ces 388 nourrissons s'étendent de un jour à trois ans. L'âge moyen de décès est de 115 jours (soit presque quatre mois). En mois, l'âge modal est de trois mois (l'âge modal étant celui le plus répandu) et l'âge médian, de deux mois.

Tableau 2,5 : Répartition de l'âge au décès en fonction de l'origine de l'enfant

	Tous les enfants	Enfants connus	Enfants inconnus
1 à 7 jours	26 (6,8%)	13 (7,6%)	13 (6%)
8 jours à 1 mois	144 (37,1%)	47 (27,4%)	97 (44,9%)
1 mois à 6 mois	153 (39,4%)	86 (50%)	67 (31%)
6 mois à 1 an	42 (10,8%)	19 (11%)	23 (10,7%)
1 an et +	23 (5,8%)	7 (4%)	16 (7,4%)
TOTAL	388 (100%)	172 (100%)	216 (100%)

Sources : RPQA, *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et Parchemin

À première vue, nous pourrions croire que la mise en nourrice a creusé la tombe d'enfants bien jeunes. Toutefois, il ne faut pas oublier la nature même de nos sources qui sélectionnent des enfants morts à un âge précoce. Il ne faut pas oublier non plus qu'au Canada avant 1730, l'espérance de vie des nouveau-nés en général n'était pas très élevée. Le taux de mortalité infantile passa de 200‰, son niveau du XVII^e siècle, à 245‰ pendant les trois premières décennies du XVIII^e siècle. Et, fait significatif compte tenu de l'origine urbaine de l'essentiel de nos nourrissons, ce taux atteignait un sommet en ville, passant de 207‰ à 320‰¹⁰⁷. Du point de vue de la distribution des décès survenus avant l'âge d'un an, les nourrissons de notre échantillon s'en tirent à bon compte au début de leur existence : près de 7% des 365 décès survenus pendant la première année de vie fauchent des nourrissons âgés de moins d'une semaine, alors que cette proportion atteint près du tiers des enfants de

¹⁰⁷ Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis...*, Op. cit., p. 238.

la colonie décédés avant l'âge d'un an¹⁰⁸. Puisque nous ignorons le nombre total d'enfants montréalais mis en nourrice, leur taux de mortalité nous échappe forcément. Mais, nos résultats n'en laissent pas moins une impression de vulnérabilité. Presque la moitié (46,6%) des nourrissons décédés avant l'âge d'un an (43,9% de l'ensemble de notre échantillon, qui comprend quelques décès d'enfants âgés de plus d'un an) sont morts pendant leur premier mois de vie. Signalons que cette mortalité de premier mois frappe davantage les enfants inconnus (50,9% des décès avant l'âge d'un an) que les enfants connus (34,9%). La différence pointe peut-être la vulnérabilité particulière des enfants inconnus, exposés en ville puis confiés à des nourrices qui, n'ayant pas de comptes à rendre aux parents en cas de décès, avaient moins de raisons de se montrer attentionnées que leurs consœurs prenant soin d'enfants légitimes. Quoiqu'il en soit, même si l'absence de données sur les enfants qui ont survécu à leur mise en nourrice nous empêche de calculer les taux de mortalité, l'impression qui se dégage est celle d'une sous-population menacée par la mort en bas âge. Passons maintenant aux causes de décès telles que nous pouvons les apercevoir à travers notre documentation.

2,2,2,1. Les causes de la mortalité infantile

Très fréquente, la mortalité infantile ne laisse pas les parents de l'Ancien Régime indifférents. Mais malgré la douleur de la perte, ceux-ci semblent se résigner devant la volonté divine plus forte que tout. C'est Dieu qui l'avait voulu ainsi. On estimait que, comme toute œuvre humaine, l'œuvre de vie comportait des réussites et des échecs, des projets achevés et des impasses douloureuses. Il fallait penser aux frères et sœurs qui avaient besoin de secours ainsi qu'au travail des champs qui n'attend pas¹⁰⁹. Toutefois, des signes d'évolution des comportements à l'égard de l'enfance font surface dès la mi-XVIII^e siècle. Hommes d'État et moralistes semblent désormais prendre conscience des retombées de la mortalité infantile ; on réalise alors le potentiel humain de l'enfant et on tente de le préserver. Alors que dans un premier temps, l'enfance bénéficiait d'une attention relativement superficielle relevant du mignotage, le siècle des Lumières apparaît plus soucieux de son hygiène physique et morale. L'enfant en vient à détenir une place centrale dans la famille, tout ce qui touche son avenir devenant digne d'attention¹¹⁰. Vers la fin des années 1740, l'administration de la colonie française a aussi « [été] informé [e] qu'un nombre assez considérable des dits enfants a péri depuis quelques tems ; et sans entrer et [s'] étendre sur les différentes causes qui ont pu contribuer à ce malheur, [elle] a réglé et arrêté » certains incitatifs¹¹¹. À l'opposé de l'intendant Hocquart, penchons-nous sur ces causes morbides qui ont fait périr les nourrissons canadiens.

¹⁰⁸ Ibid p.237.

¹⁰⁹ Jacques GÉLIS. *Les enfants des limbes...*, *Op.cit.*, p. 18.

¹¹⁰ Philippe ARIÈS. *L'enfant et la vie familiale...*, *Op.cit.*, p. 186.

¹¹¹ « Mémoire pour servir de Règlement à Monsieur de Procureur du Roi en la juridiction de Montréal, au sujet des Enfants trouvés; du douzième mars, mil sept cent quarante-huit », *Édits, ordonnances royaux et arrêts du*

On distingue deux composantes dans la mortalité infantile : la mortalité endogène et la mortalité exogène. La première est l'ensemble des décès d'enfants de moins d'un mois résultant, soit de malformations congénitales, soit de tares héréditaires, soit encore de traumatismes causés par l'accouchement¹¹². Ces causes, avant tout biologiques, renvoient généralement à des facteurs de décès dits « naturels », c'est-à-dire indépendants du milieu social, économique et écologique. Ceci est toutefois à prendre avec réserve puisqu'on oublie trop souvent que le biologique est en étroite relation avec l'environnement social, économique et culturel du moment, et que cet environnement agit sur la mortalité. L'origine socio-économique et culturelle de la famille conditionne à coup sûr, directement ou non, le destin du nouveau-né¹¹³. Il a été vu précédemment que le sexe de l'enfant est un facteur discriminant quant à la mortalité infantile. Les facteurs biométriques, intimement liés à la vie reproductive de la mère, ont également une influence considérable sur les chances de survie des nourrissons. Il s'agit de l'âge à la maternité (ou à la paternité), du rang dans la famille, de l'intervalle avec la naissance précédente, des antécédents génésiques (présence ou non d'autres cas de mortalité infantile dans la famille) et de la taille des familles¹¹⁴. Enfin, nous avons suggéré que la plus forte propension des enfants inconnus de décéder avant l'âge d'un mois témoigne de conditions de vie particulièrement difficiles.

Selon la définition habituelle, la mortalité exogène provient d'origines extérieures (maladies infectieuses et traumatismes accidentels¹¹⁵) et renvoie à la notion de causalité¹¹⁶. Il s'agit cette fois de la mortalité post-natale qui recouvre la plupart des décès de un mois à un an. Des conditions externes telles le climat, le régime alimentaire ou la densité de la population sont à prendre en considération¹¹⁷.

conseil d'État du roi concernant le Canada / Imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada ; revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales. Québec ; Fréchette, 1845-1856. 3 volumes

¹¹² Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis ... Op.cit.*, pp. 225-226.

¹¹³ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE. *La population française à l'Ancien-Régime...*, *Op.cit.*, pp. 310-311.

¹¹⁴ La mortalité infantile perd de la vigueur lorsque la mère est âgée entre 20 et 25 ans ; avant et après ces âges, elle reprend de plus belle. Les enfants occupant le cinquième rang en montant sont davantage sujets à décéder. De la même façon, la mortalité infantile est très forte pour les cellules familiales comptant plus de 8 enfants et pour ceux dont les frères et sœurs des rangs inférieurs sont décédés. Ainsi, la mortalité de l'enfant est liée à celle du frère ou de la sœur qui le précède. Voir : François NAULT, Bertrand DESJARDINS et Jacques LÉGARÉ. « Effects of Reproductive Behaviour on Infant Mortality of French-Canadians During the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *Population Studies*, vol. 44, no. 2, 1990, pp. 273-285.

¹¹⁵ La plupart des enfants décédaient accidentellement de noyades, chutes et d'accidents de circulation. Voir : Marie-France MOREL, « Le temps de tous les dangers : petite enfance et accidents d'après les ex-voto (XVI^e-XIX^e siècles, Provence, Suisse, Allemagne, Autriche et Italie) » dans Roland ANDREANI, Henri MICHEL et Élie PÉLAQUIER. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles. Hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996. Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries. Montpellier ; Université Paul-Valéry Montpellier III, 2000, p. 152.*

¹¹⁶ Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis...*, *Op.cit.*, pp. 227-228.

¹¹⁷ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE. *La population française à l'Ancien-Régime...*, *Op.cit.*, p. 312.

A quoi peut-on attribuer l'hécatombe causée par la mise en nourrice ? D'abord, aux circonstances qui entraînent l'abandon des enfants inconnus et à l'état physique pitoyable dans lequel ils sont retrouvés¹¹⁸. Dans une grande ville comme Paris, le séjour hospitalier préalable au placement des enfants inconnus est fatal pour près des trois quarts d'entre eux. Encore affaiblis par leur exposition, les nourrissons ne sont pas en mesure de prendre des forces dans cet environnement surpeuplé et néfaste¹¹⁹. Le séjour en hospice ayant été déclaré catastrophique par les médecins, il fut progressivement écourté au courant du XIXe siècle. Il y avait pire encore : le voyageant. Près de 90% des enfants décédaient sur la route vers Paris¹²⁰. Le transport se faisait dans les charrettes des meneurs (qui étaient chargés du transport de l'enfant), sans ressorts, et le plus souvent à ciel ouvert. La plupart des enfants étaient simplement emmaillotés et installés les uns à côté des autres¹²¹. Finalement, ceux qui survivaient à ces épreuves devaient également craindre les maladies du système gastro-intestinal aggravées par un sevrage précoce ou par l'alimentation artificielle. Nous y reviendrons plus tard.

Les actes de sépultures des nourrissons de notre échantillon sont avarés de détails quant aux circonstances exactes de leur mort¹²². Seulement trois actes sont plus bavards : ils proviennent tous de la même paroisse (Lachine) et semblent avoir été rédigés de la même main. Ainsi, deux enfants de notre échantillon sont dits décédés de « maladie ». C'est le cas de Marie-Anne Arnaud, morte en décembre 1687 et d'Angélique Pouget Grisdelin, « morte de maladie entre les bras de sa nourrice »¹²³. La « maladie » (sans plus de précision) est d'ailleurs la cause de décès la plus importante chez les enfants de moins d'un an de Lachine, toutes les origines confondues. Ils sont près de 45% à en mourir entre 1680 et 1706¹²⁴. Claude-Étienne Étienne Debourguet Declerin est, pour sa part, « mort de colique en la maison de sa nourrice »¹²⁵. Les maladies des systèmes digestif et gastrique étaient particulièrement courantes en été, en raison des grandes chaleurs qui gâchaient le lait de vache ou les bouillies données aux bébés.

¹¹⁸ Yoland BOUCHARD. « Les 'enfants du roi' dans le gouvernement de Montréal » dans Lachance, André (dir.). *Les marginaux, les exclus et l'Autre au Canada*. St-Laurent ; Fides, p.85.

¹¹⁹ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE. « Les enfants de Port-Royal... », *Op.cit.*, p. 295.

¹²⁰ Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « L'enfance abandonnée à Reims... », *Op.cit.*, p. 264.

¹²¹ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « Les enfants de Port-Royal... », *Op.cit.*, p. 299.

¹²² La précision des causes de décès est assez variable et la pauvreté du vocabulaire regroupe souvent plusieurs réalités. Voir Yves LANDRY et Rénald LESSARD. « Les causes de décès aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après les registres paroissiaux québécois ». *RHAF*, vol. 48, no. 4, 1995, p. 521.

¹²³ RPQA, acte #14686, 1706/08/29.

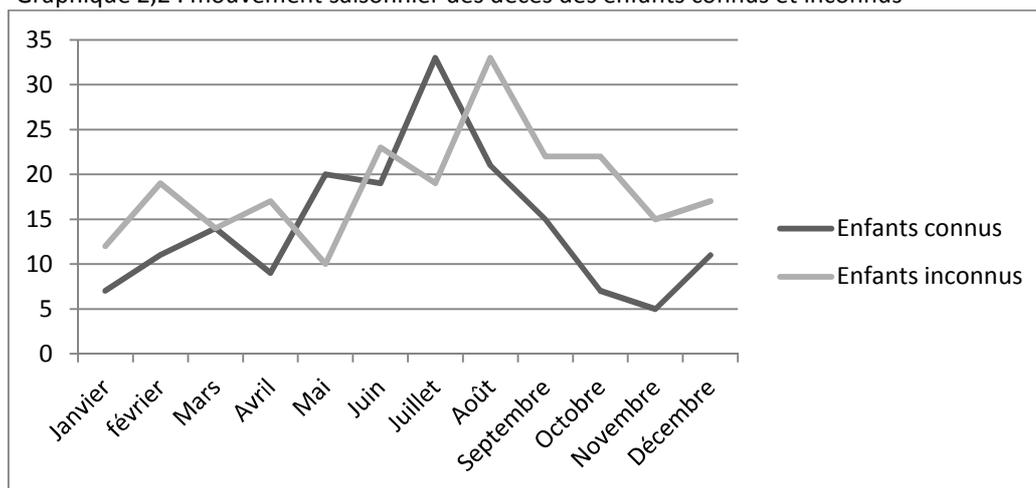
¹²⁴ Yves LANDRY et Rénald LESSARD, « Les causes de décès... », *Op.cit.*, p. 522.

¹²⁵ RPQA, acte #14681, 1705/12/09.

2,2,2.2. Le mouvement saisonnier des décès

Le mois du décès est connu pour pratiquement tous les enfants. Seuls deux enfants connus ainsi que 39 enfants inconnus identifiés à l'aide de *Parchemin* et de la *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* ne possédaient pas d'acte de sépulture. Comme il a été évoqué plus tôt, nous n'avons pas trouvé la trace de ces individus; soit ils sont morts dans l'anonymat ou, ils ont survécu à la mise en nourrice. Les courbes des deux groupes se ressemblent à quelques décalages près. Plutôt basse pendant toute la saison froide, la mortalité des enfants prend de la vigueur vers les mois printaniers d'avril et de mai pour atteindre un sommet en juillet-août¹²⁶. Ce calendrier n'épouse donc pas vraiment celui des naissances qui montre une légère hausse des fréquences en fin et en début d'année. Il est donc permis de penser que c'est moins la vulnérabilité du premier mois qui marque le calendrier saisonnier des décès que les conditions particulières de la belle saison. Le réchauffement de la terre du début mai amène déjà son lot de bactéries et de miasmes mais ce sont surtout les chaleurs estivales qui ne font pas bon ménage avec la survie de l'enfant ; il s'agit du moment le plus propice pour les maladies gastro-intestinales. L'hygiène déficiente liée à l'alimentation du nourrisson est évidemment à pointer du doigt¹²⁷. On pourrait s'étonner de ne pas trouver plus d'enfants abandonnés qui ne se seraient jamais remis de leur exposition l'hiver. Si le printemps est également ravageur de vies chez les enfants illégitimes, ce sont les mois d'août et de septembre qui sont les plus morbides. Dans ce cas, le rythme des naissances a peut-être son influence : août voit la fréquence des naissances d'enfants inconnus augmenter, dont bon nombre décéderont avant d'atteindre l'âge d'un mois.

Graphique 2,2 : mouvement saisonnier des décès des enfants connus et inconnus



Source : RPQA

¹²⁶ Cette observation s'applique également aux travaux de Patricia Thornton et Sherry Olson sur la mortalité infantile à Montréal pendant le XXe siècle. Ces dernières notent que la moitié des enfants de leur échantillon sont décédés pendant les mois d'été (juin, juillet et août) de maladies gastro-intestinales. Voir : Patricia THORNTON et Sherry OLSON, « A deadly discrimination among Montreal infants, 1860-1900 », *Continuity and Change*, 2001, vol. 16, no. 1, p. 106.

¹²⁷ Valerie FILDES. « The English Wet-Nurse... », *Op.cit.*, p. 167.

2.3. LA GEOGRAPHIE DE LA MISE EN NOURRICE

Dans la première décennie du XVIII^e siècle, près de la moitié de la population de l'île de Montréal réside dans la ville. A l'extérieur des murs comme dans la partie rurale de la seigneurie, c'est la paroisse qui encadre de près la vie des fidèles. L'île est d'abord desservie par une seule paroisse, celle de Notre-Dame. Dès le XVII^e, le clergé entreprend de découper le territoire afin de former les paroisses qui pourront encadrer la vie des populations rurales. Si les habitants réclament des paroisses plus près de leurs habitations, c'est que peu d'entre eux consentent à marcher une lieue et demie ou davantage pour assister aux offices religieux¹²⁸. Sont d'abord créées les paroisses de l'Est : Pointe-aux-Trembles (1674), Rivière-des-Prairies (1687) et, plus tardivement, Longue-Pointe (1724). Les paroisses du Nord de l'île prennent forme dans la même période. Saint-Laurent, d'abord en 1720 puis Sault-au-Récollet 16 ans plus tard. À l'Ouest, Lachine (1675) et Sainte-Anne-de-Bellevue (1686) desservent le secteur dès le XVII^e siècle ; sont inaugurées quelques années plus tard les paroisses de Pointe-Claire (1711) et Sainte-Geneviève (1741).

Notre étude de la mise en nourrice se limite donc au territoire illustré sur la carte 2.1. C'est dans les registres de ces dix paroisses qu'ont été trouvés les actes de sépulture des nourrissons qui sont décédés pendant leur séjour hors du domicile familial.

¹²⁸ Louise DECHENE. *Habitants et marchands...*, *Op.cit.*, . p. 460.

Carte 2,1 : L'île de Montréal et ses paroisses au XVIII^e siècle.

2.3.1. Le lieu du baptême des nourrissons

S'il fut possible de trouver la paroisse du baptême des 175 enfants connus, l'information n'était disponible que pour 126 des 261 enfants inconnus. À première vue, ces 301 enfants sont presque exclusivement d'origine urbaine. Presque la totalité d'entre eux, soit 91%, a été baptisé dans la paroisse de Notre-Dame de Montréal. Bien qu'un peu plus de la moitié de ces baptêmes soient attribuables aux enfants légitimes, il convient de garder en tête que le centre urbain de Montréal n'était certainement pas le lieu de naissance de tous les enfants illégitimes qui y ont été déposés de façon anonyme. Si très peu d'enfants provenaient des autres paroisses montréalaises, d'autres, aussi peu

nombreux, étaient complètement étrangers à l'île. Trois d'entre eux venaient de la Rive-Sud et deux, de la Rive-Nord.

Tableau 2,6 : Paroisses de baptême des enfants pour lesquels l'information était disponible

	Enfants connus	Enfants inconnus	TOUS les enfants
Boucherville	1	-	1
Hôpital-Général Mtl	-	7	7
L'Assomption	-	1	1
Longue-Pointe	1	-	1
Notre-Dame de Mtl	163 (93%)	110 (87%)	273 (91%)
Pointe-aux-Trembles	2	2	4
Pointe-Claire	-	2	2
Rivière-des-Prairies	2	-	2
Sault-au-Récollet	4	-	4
St-Antoine-Richelieu	-	1	1
St-Frs-de-Sales (I-J)	-	1	1
St-Laurent	-	1	1
Ste-Anne-de-Bellevue	1	1	1
Ste-Gen.-Pierrefonds	-	1	1
Varenes	1	-	1
TOTAL	175	126	301

Sources : *RPQA, Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et *Parchemin*

2.3.2. Le lieu de la sépulture des nourrissons (ou les paroisses de la mise en nourrice)

Trois sources ont servi à identifier les paroisses où les enfants ont été mis en nourrice. D'abord, les actes de sépulture des enfants décédés consolidés dans le *RPQA*, ensuite, les rares contrats d'engagement de nourrice retracés grâce à *Parchemin* et, finalement, les cahiers relatifs à la *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* des Sœurs Grises faisant état de leur paiement. Du dépouillement de ces trois sources, 438 mentions relatives à des enfants placés en nourrice ont été

trouvées, ce qui signifie que le nom de deux enfants revient plus d'une fois, notre échantillon étant composé au total de 436 enfants¹²⁹.

Un premier constat s'impose : la mise en nourrice est un phénomène foncièrement rural. Seulement 22 enfants ont été placés dans des foyers nourriciers urbains. De loin la plus sollicitée, la paroisse de Saint-Laurent a accueilli un peu moins que la moitié des effectifs, surtout des enfants inconnus. L'autre paroisse du Nord de Montréal, Sault-au-Récollet, arrive bonne deuxième puisque qu'un peu moins du quart des enfants y ont été placés. Ainsi, le nord de l'île a recueilli près de 60% des enfants de notre échantillon. L'Est vient au second rang, les paroisses de Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Longue-Pointe ayant accueilli 128 enfants, soit près du tiers de l'ensemble de l'échantillon. L'Ouest semble pour sa part boudé par les familles ou, encore, n'offre peut être pas ce « service ».

Tableau 2,7 : Paroisses de sépulture et/ou de la mise en nourrice des enfants

	Enfants connus	Enfants inconnus	TOTAL enfants
St-Laurent	37 (21%)	140 (79%)	177 (40,4%)
Sault-au-Récollet	48 (67%)	23 (32%)	71 (16,2%)
Pointe-aux-Trembles	40 (65%)	22 (35%)	62 (14,2%)
Rivière-des-Prairies	7 (44%)	9 (56%)	16 (3,6%)
Longue-Pointe	22 (44%)	28 (56%)	50 (11,4%)
Lachine	10 (77%)	3 (23%)	13 (3%)
Pointe-Claire	7 (54%)	6 (46%)	13 (3%)
Ste-Anne-de-Bellevue	-	5	5 (1,1%)
Ste-Gen.-Pierrefonds	-	9	9 (2,1%)
Notre-Dame de Mtl	4 (18%)	18 (82%)	22 (5%)
TOTAL	175	263	438

Sources : RPQA, *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et Parchemin

Il semble donc y avoir une nette préférence pour certaines paroisses de l'île de Montréal. Comment expliquer ce phénomène? D'abord, de façon générale, la distance entre le lieu d'origine de l'enfant et la résidence de la nourrice doit jouer un certain rôle dans le choix de cette dernière. Les trajets effectués par l'enfant entre le domicile de ses parents (ou encore l'Hôpital-Général) et celui de

¹²⁹ Grâce à Parchemin, nous avons identifié un enfant inconnu à qui on a attribué une nourrice différente. Sa première était Catherine Beaudry-Lépinette et sa seconde, Marie-Madeleine Joubert. La *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* a permis d'identifier Jean-François, qui a été confié à Marie-Marguerite Chomelier après avoir séjourné chez Marie-Françoise-Amable Merlot.

sa nourrice excédaient rarement 35 kilomètres. Ce fut le cas de trois déplacements dont deux exigeaient la traversée du fleuve : Boucherville vers Lachine (35 km), Saint-Antoine-sur-le-Richelieu vers Pointe-aux-Trembles (42 km) et Notre-Dame de Montréal vers Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds (38 km). Quelques déplacements étaient, au contraire, vraiment mineurs. Les allées et venues entre la paroisse de Notre-Dame de Montréal et celles de l'Est (hormis Rivière-des-Prairies) n'excédaient pas 12 kilomètres.

Le lieu d'origine le plus fréquent était évidemment la paroisse Notre-Dame de Montréal. Les points d'arrivée les plus fréquents étaient Saint-Laurent (17 km), Sault-au-Récollet (16 km), Pointe-aux-Trembles (20 km) ainsi que Longue-Pointe (13 km). La distance moyenne parcourue pour mener un enfant en nourrice, sur l'île de Montréal était justement 16 ou 17 kilomètres. Les placements d'enfants auprès des nourrices montréalaises semblent être faits dans un rayon beaucoup plus court que ce qui était habituel en France¹³⁰. Si l'on considère que 100 kilomètres équivalaient à trois ou quatre jours de voyage au XVIII^e siècle¹³¹, les itinéraires parcourus sur l'île de Montréal devaient équivaloir à quelques heures de route. Du moins, l'aller-retour devait facilement se faire en une seule journée. Il convient également de se demander si les pères de la noblesse, de la bourgeoisie et du monde artisan transportaient eux-mêmes leurs rejetons. Si la France avait son réseau de meneurs (individus chargés du transport des enfants et du recrutement des nourrices), aucune trace n'a été trouvée à cet effet pour le Canada. Les nourrices canadiennes devaient être dans la même situation que leurs consœurs londoniennes qui chargeaient leur époux du transport des nourrissons. En raison de leur métier, ces hommes se déplaçaient vers la ville pour affaires. Ils pouvaient en profiter pour créer des liens dans les paroisses avoisinantes et ramener des nourrissons à leur femme¹³². On peut donc penser que la géographie de la mise en nourrice reflète celle de la vie de relations entre la ville et une sorte de couronne urbaine assez bien peuplée. Mais si les Montréalais ressemblent le moins aux Londoniens, la distance parcourue par les nourrissons pouvait aussi être influencée par le souci d'économie des parents ou la volonté de garder leurs nourrissons près d'eux¹³³.

¹³⁰ Les études françaises, bien que visant sauf exception des villes plus grandes que Montréal, fournissent quelques éléments de comparaison. Les nourrissons d'Angers sont parés pour voyager entre 8 et 40 kilomètres et ceux de Reims sont envoyés majoritairement dans un rayon de 30 kilomètres. L'hospice parisien de Port-Royal tente d'envoyer ses enfants abandonnés le plus loin possible du centre de Paris afin d'éviter que leurs parents les repèrent ; ils sont donc transportés en Normandie, voyage qui peut prendre jusqu'à 6 jours. Les enfants de Thoisy-en-Dombes sont placés dans des paroisses très avoisinantes, séparées par à peine 4 à 8 kilomètres. Voir : Vincent DANET, « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés... », *Op.cit.*, p.3. ; Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « L'enfance abandonnée à Reims... », *Op.cit.*, p. 273. ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « Les enfants de Port-Royal ... », *Op.cit.*, p. 301.

¹³¹ Vincent DANET, « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés ... », *Op.cit.*, p. 3.

¹³² Valerie FILDES, « The English Wet-Nurse... », *Op.cit.*, p. 151.

¹³³ *Ibid* p. 164.

Certaines paroisses en viennent à connaître une « spécialisation » de leur clientèle. C'est entre autre le cas de la paroisse de Saint-Laurent dont les effectifs d'enfants mis en nourrice sont composés à 80% d'inconnus. Les Sœurs Grises ont confié un peu plus de la moitié des enfants (soit 53%) qu'elles ont recueillis aux femmes de cette paroisse. Peut-être ces religieuses ont-elles cherché à se fidéliser certaines nourrices afin d'avoir un bassin de candidates prêtes à prendre charge de nourrissons à tout moment? La paroisse urbaine de Notre-Dame reçoit également une forte concentration d'enfants illégitimes. À l'opposé, Sault-au-Récollet et Lachine (malgré les faibles effectifs) semblent, pour leur part, préférées par les familles ; s'y retrouvent en effet une forte majorité d'enfants légitimes. Autre fait intéressant quant à l'origine des enfants : 4 enfants de parents esclaves ont été placés uniquement dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles au courant des années 1750. Ce fut le cas des « negresses » Marguerite (1752)¹³⁴, Marie-Louise (1751)¹³⁵ et Marie-Victoire (1757)¹³⁶ et du « negre » inconnu en 1757¹³⁷. Un panis a également été confié à Catherine Thibault Léveillé de Rivière-des-Prairies¹³⁸. L'Est semble donc être le refuge des nourrissons socialement marginalisés.

Des particularités géographiques semblent également liées au domaine socioprofessionnel du père. Les quelques nobles de l'échantillon affichent en effet une préférence pour l'Est de l'île (et plus particulièrement la paroisse de Pointe-aux-Trembles) alors que les artisans et bourgeois favorisent le Nord (Sault-au-Récollet et Saint-Laurent). Le petit nombre de cas empêche cependant de tirer des conclusions fermées à ce sujet.

Il appert donc que la plupart des enfants sont placés à proximité de leur lieu de naissance qui est, dans la plupart des cas, le lieu de résidence de la famille¹³⁹. Ceci est corroboré par l'expérience de Québec où les familles envoient leurs enfants chez des nourrices de la banlieue Nord¹⁴⁰.

¹³⁴ RPQA, acte #271244, 1752/06/22.

¹³⁵ RPQA, acte #271215, 1751/08/04.

¹³⁶ RPQA, acte #271385, 1757/07/12.

¹³⁷ RPQA, acte #271393, 1757/12/01.

¹³⁸ RPQA, acte #13042, 1723/06/01.

¹³⁹ Les paroisses où sont envoyés les enfants sont situées à peu de distance des villes. Voir : Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France... Op.cit.*, p. 126.

¹⁴⁰ Des enfants nés à Québec, 75% d'entre eux sont placés dans les villes de Charlesbourg, Beauport et Ancienne-Lorette. Voir : Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice... », *Op.cit.*, p. 59.

Tableau 2,8 : Distribution géographique de la mise en nourrice en fonction de la catégorie socioprofessionnelle du père.

	Artisans	Bourgeoisie	Noblesse	Autres	TOTAL
St-Lau	15	8	-	11	34
S-a-R	7	15	4	11	37
P-a-T	4	11	7	11	33
R-d-P	2	1	1	-	4
L-Pte	7	3	4	5	19
Lachine	3	3	2	-	8
P-Claire	3	-	1	3	7
Ste-A-d-B	-	-	-	-	-
Ste-Gen.-P	-	-	-	-	-
N-D Mtl	1	-	-	1	2
TOTAL	42	41	19	42	144

Sources : RPQA, *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* et Parchemin

2.4. LA RÉCURRENCE DE LA MISE EN NOURRICE DANS LES FAMILLES

Nous savons que la mise en nourrice était un comportement culturel adopté à l'origine par les classes aisées (noblesse et bourgeoisie) puis, un peu plus tard, par les classes populaires urbaines. Cette pratique s'est même démocratisée au point de s'étendre jusqu'aux groupes les plus modestes de la société en dépit de son caractère légal. Certains historiens en ont conclu qu'avant la fin du XVIII^e siècle, la mort d'un enfant est accueillie avec fatalisme ou même indifférence¹⁴¹. La présence, dans notre échantillon, de pères qui placent plus d'un enfant chez des nourrices nous semble donc digne d'intérêt pour explorer plus avant cette hypothèse. Une fois de plus, la nature de nos sources fait en sorte que nous repérons seulement les cas où la mise en nourrice s'est soldée par le décès de l'enfant. Les démographes et historiens qui ont tenté d'estimer l'ampleur de la mise en nourrice en sont venus à la conclusion que celle-ci ne peut être mesurée qu'approximativement. Certaines familles plaçaient des enfants et en gardaient auprès d'eux dans le domicile familial. Était-il possible qu'une mère décide d'allaiter une partie de ses enfants seulement¹⁴²?

¹⁴¹ Jacques GÉLIS, Mirelle LAGET et Marie-France MOREL. *Entrer dans la vie ...*, *Op.cit.*, p. 185.

¹⁴² Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France...*, *Op.cit.*, p. 128.

Des 152 pères de notre échantillon, 18 reviennent à répétition dans les actes que nous avons relevés. Le notaire Pierre Panet aura placé 4 de ses 17 enfants chez une nourrice (pas toujours la même) alors que le tenancier Jean-Baptiste Chevery Joannis l'a fait pour 3 de ses 15 enfants. Il convient toutefois de se questionner sur l'ampleur de cette récurrence. Comme nous nous sommes limitée aux actes de sépulture qui portaient la mention « mort en nourrice », il est possible que d'autres enfants de ces mêmes pères ont été mis en nourrice. Quelques uns ont dû y survivre tandis que d'autres n'ont pas eu des actes de sépulture aussi détaillés que ceux de leurs frères et sœurs, c'est-à-dire, qu'ils ne font pas explicitement mention d'une mortalité durant leur séjour chez une nourrice. La fécondité élevée de leurs épouses ainsi que les sépultures de leurs enfants hors de Montréal trahissent ces 152 pères. Les 16 autres pères n'ont placé que deux de leurs enfants.

Certains pères allaient porter plus d'un enfant chez la même femme en dépit du funeste destin des précédents nourrissons morts alors qu'ils étaient sous ses soins. Le tenancier Jean-Baptiste Chevery Joannis a ainsi confié deux de ses fils, Joseph et Jean-Louis, à Marie-Thérèse Lorion dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles. De la même manière, le bourgeois Jean-Baptiste Barsalou a utilisé à deux reprises les services de Marie-Angélique Bibeau, tout comme le noble Charles-Joseph Denoyelle Fleurimont l'a fait avec Marie-Catherine Chodillon. Les bourgeois Jean-Baptiste L'Échelle et François-Marie Decouagne sont allés porter deux enfants respectivement chez Marie-Madeleine Dubé et Marie-Catherine Chodillon. Finalement, Jean Soumande Delorme a déposé Charles-Marie et Marie-Charlotte-Thérèse chez Marie-Anne Duclos. Bref, la mort d'un enfant en nourrice ne se traduit pas nécessairement par un vote de non-confiance envers la nourrice chez qui il est décédé, ce qui pourrait indiquer un certain fatalisme face au décès des enfants.

Par ailleurs, certains groupes socioprofessionnels semblent être souvent servis par la même femme ce qui est peut-être dû à du bouche à oreille : ainsi, quatre membres de la bourgeoisie marchande (dont les deux frères Jacques et Pierre-Jean-Baptiste Hervieux) ont confié leurs enfants à Marie-Joséphé Beaumier Boisme ; ce fut également le cas d'Étienne-Charles Nivard St-Dizier et de Pierre-Julien Trottier Larivière. De la même façon, Marie-Madeleine Plouf a dépanné plus d'une fois les membres du corps artisan. Jean-Baptiste Poupart Lafleur, Pierre Gaboury St-Pierre et Étienne Chassefoin Étienne sont successivement allés lui porter un nourrisson. D'après nos données, d'autres femmes ont servi deux membres du même groupe professionnel.

Bref, il semble y avoir une certaine relation de fidélité entre certaines familles et leurs nourrices. Peut être tient-elle à des obligations financières ou commerciales. Il se peut même que cette fidélité résiste au décès d'un premier enfant chez la nourrice.

Conclusion

Les actes religieux, le cahier de la *Comptabilité des nourrices* ainsi que les contrats notariés nous ont permis de mieux cerner la pratique de la mise en nourrice à Montréal. Nous avons ainsi pu tracer des parallèles entre les historiographies européenne et canadienne et ce qui était présent dans les documents officiels. Ainsi, les enfants étaient placés en nourrice par leurs parents qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas s'en occuper ; certains devaient vaquer à des tâches dont dépend l'économie familiale alors que d'autres se laissaient peut-être bercer par la mode chérie par les aristocrates européens. Bien que l'allaitement rémunéré ait vraisemblablement hâté le décès de nombre d'enfants, elle en a également tiré certains des griffes d'une mort assurée. Ce fut le cas de la petite Félicité, qui, après avoir été exposée puis confiée à la Crèche d'Youville, fut adoptée par celle qui lui avait sauvé la vie¹⁴³. Ainsi, dans le prochain chapitre, nous allons nous pencher sur les femmes qui, comme cette mère d'accueil, ont nourri les enfants d'autrui. Qui étaient-elles et surtout, quelles étaient leurs motivations pour se faire nourrice ? Voilà les questions auxquelles nous voulons répondre.

¹⁴³ Félicité a été baptisée à Notre-Dame de Mtl le 1758/10/23 puis recueillie par Marie-Catherine Emery Beauvais, une femme sans enfants. Félicité nomma sa première fille Catherine et pris sa mère adoptive pour marraine.

CHAPITRE 3

Les nourrices

Après avoir exploré, dans le chapitre précédent, l'univers des enfants placés en nourrice, nous étudions ici les femmes à qui ces petits étaient confiés. Rappelons que notre échantillon est constitué de 245 résidentes de l'île de Montréal trouvées grâce au *RPQA*, à la *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* ainsi qu'à *Parchemin*. Dans le précédent chapitre, nous avons identifié les paroisses dans lesquelles était pratiquée la mise en nourrice en relevant les actes de sépulture d'enfants nés en ville mais enterrés ailleurs sur l'île. La plupart des nourrices ainsi localisées habitaient les secteurs Nord (Saint-Laurent et Sault-au-Récollet) et Sud-Est (Pointe-aux-Trembles et Longue-Pointe).

Le présent chapitre analyse sous divers angles le parcours de vie de ces femmes. Il offre une perspective particulière sur la condition féminine mais, aussi, sur la maternité dans la colonie. Qui étaient donc ces femmes qui, en échange de gages, acceptaient de nourrir les enfants d'autrui ? Dans quelle situation familiale étaient-elles lorsqu'elles accueillaient ces petits visiteurs et quel fut l'impact de cette activité sur leur propre vie de mère ? Voilà certaines des questions auxquelles tente de répondre ce chapitre. Prenant pour commencer dans son acception spatiale le mot « parcours », nous nous pencherons pour commencer sur l'origine géographique de ces femmes.

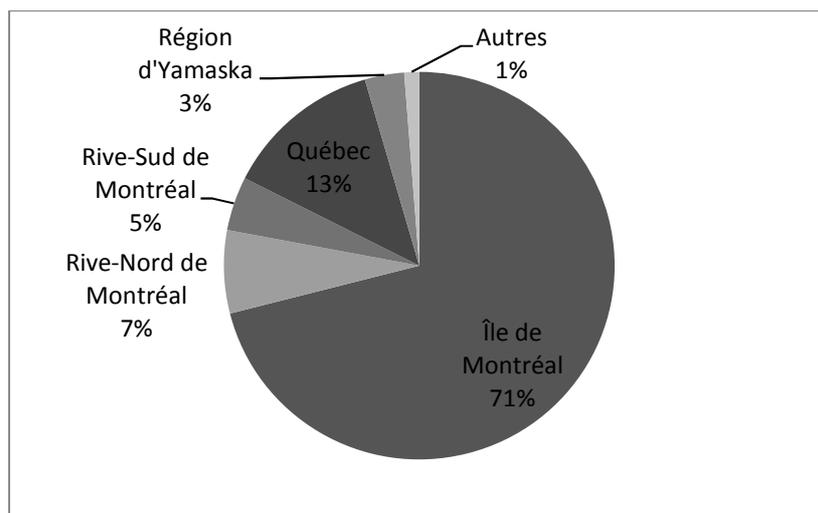
3.1. L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES NOURRICES

Bien que nos nourrices soient toutes résidentes de l'île de Montréal, elles n'en sont pas toutes originaires pour autant. Cent soixante-quatorze femmes, soit un peu moins des trois quarts de notre effectif, sont nées sur l'île. De ce nombre, un peu moins de la moitié est issue de la paroisse urbaine de Montréal : 77 femmes ont été baptisées à l'église Notre-Dame. Les autres nourrices (au nombre de 97) sont principalement originaires de Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent et Rivière-des-Prairies. C'est le cas pour respectivement 32, 23 et 15 d'entre elles. Aussi, un peu plus du quart des nourrices ont été baptisées à l'extérieur de Montréal. Notre échantillon compte un nombre considérable de femmes issues de la région de Québec puisque le dixième de nos nourrices provient de la région de la capitale¹⁴⁴. Aussi, on note la présence de 8 femmes¹⁴⁵ originaires de paroisses de la région d'Yamaska¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Presque la moitié des 32 femmes originaires de Québec proviennent des paroisses de Charlesbourg, Beauport et L'Ancienne-Lorette. Danielle Gauvreau avait mis en évidence que ces trois paroisses étaient les plus sollicitées pour la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français. Près de 75% des nourrissons y étaient portés. Ainsi, la pratique, acceptée et habituelle pour les femmes de ces paroisses rurales, s'est transportée avec elles lorsqu'elles ont migré dans la région montréalaise. Voir : Danielle GAUVREAU, « À propos de la mise en nourrice... », *Op.cit.*, p. 59.

Un nombre similaire de femmes (11) est natif de la Rive-Sud de Montréal. Ce sont surtout des Laprairiennes, des Longueilloises et des Bouchervilloises. Par ailleurs, 17 femmes de notre échantillon sont issues de la Rive-Nord de Montréal. Bien que quelques-unes d'entre elles soient originaires des paroisses de Saint-Sulpice, Contrecoeur et Repentigny, plus de la moitié d'entre elles (11) a vu le jour sur l'Île-de-Jésus.

Graphique 3,1 : Origine des nourrices



Source : RPQA

Il convient de se questionner sur les conditions de la migration des femmes dont l'enracinement dans la région montréalaise est encore récent. On sait que les migrations à l'intérieur de la colonie étaient influencées par l'institution de la famille qui détient une place déterminante pour ce qui est des pratiques sociales mais, aussi, de la formation de nouvelles communautés pendant le Régime français. Les études ont notamment souligné le rôle du mariage –et donc de l'intégration à un réseau social sur place- dans le choix de l'établissement de jeunes migrants célibataires¹⁴⁵. Aussi, les couples mariés tendent à migrer davantage vers un lieu où sont déjà établis des gens qu'ils

¹⁴⁵ Trois nourrices sont originaires de la ville de Trois-Rivières, deux de Sorel, une de LaPérade, une de Champlain et une de Cap-de-la-Madeleine.

¹⁴⁶ Alain LABERGE. « L'immigrant migrant ou les chemins de l'enracinement au Canada sous le régime français » dans Philippe JOUTARD et Thomas WIEN (dir.) avec la collaboration de Didier Poton. *Mémoires de Nouvelle-France. De France en Nouvelle-France*. Rennes ; Presses universitaires de Rennes, p.177.

connaissent : des solidarités de provenance ou, encore davantage, des liens familiaux incitent à l'établissement permanent et à l'intégration dans une nouvelle paroisse¹⁴⁷.

C'est d'ailleurs dans cette logique que se sont intégrées les 43 nourrices natives de l'extérieur de la région de Montréal¹⁴⁸. Hormis Marie-Thérèse Laramée Alary, Marie-Denise Marier, Marie-Anne-Jeanne Samson et Elisabeth-Isabelle Juchereau St-Amand qui sont arrivées seules sur l'île, les autres femmes ont migré dans la région avec leur famille. Dix-huit femmes sont venues dans la région montréalaise en compagnie de leur époux et de leurs enfants. Pour quelques-unes d'entre elles, Montréal était la paroisse d'origine de leur mari. C'est le cas pour Elisabeth-Isabelle Cusson, Marie-Geneviève Maranda, Marie-Louise Sédilot Montreuil et Marie-Catherine Vallée. D'autres femmes ont suivi, à des âges assez variés, l'itinéraire migratoire de leur père, ou de leur beau-père. Ces 14 femmes avaient un âge moyen de 9 ans au moment de leur arrivée. Certaines, comme Marie-Suzanne Leblanc (2 ans) et Marie-Elisabeth Choret (4 ans) n'avaient pas dépassé le cap des 5 ans alors que d'autres avaient pratiquement atteint leur majorité. C'est le cas de Marie-Catherine Janson Lapalme qui s'est installée à Montréal à 21 ans. D'autres femmes de notre échantillon ont migré dans la ville des fourrures après qu'un membre de la fratrie y ait établi son ménage. Et, le plus souvent, c'est une sœur aînée qui accueille la nouvelle venue. Ce fut le cas pour Marie-Jeanne Joubert, Françoise-Madeleine Levasseur, Marie-Louise Robert Breton et Marie-Anne-Jeanne Robert Tourneroché. Les sœurs Marie-Elisabeth-Isabelle et Marie-Madeleine Poitras ont, pour leur part, rejoint leur frère aîné Louis.

Nées à l'extérieur de la région montréalaise, ces femmes se sont intégrées à leur parenté déjà présente ou à celle de leur époux. Comme la mobilité était fréquente pour les Canadiens du Régime français, ces femmes à l'arrivée récente semblaient acceptées et incorporées dans la communauté locale. Soulignons cependant que quelques nourrices (ou futures nourrices) ne se sont pas établies de façon définitive dans leur paroisse d'arrivée. Les déplacements entre les villages voisins étaient peu fréquents mais 20 femmes de notre échantillon ont migré une nouvelle fois avant d'atteindre la paroisse où nous les voyons exercer leur « métier » de nourrice.

¹⁴⁷ Yves BEAUREGARD, Serge GOUDREAU, Andrée HÉROUX, Michèle JEAN, Rénald LESSARD, Johanne NOËL, Lucie PAQUET et Alain LABERGE. « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *RHAF*, vol. 39, no. 3, 1986, p. 398.

¹⁴⁸ Par « extérieur de la région de Montréal », nous faisons référence à la région de Québec (dont sont originaires 32 femmes) et à celle de Yamaska (8). Deux autres femmes proviennent de lieux plus éloignés : Marie-Denise Marier, native de l'Île-de-France et Marie-Jeanne Verger Dujardin, originaire de Sainte-Anne-de-Détroit. Enfin, le lieu d'origine d'Elisabeth-Isabelle Juchereau St-Amand, enfant illégitime, nous est inconnu.

3.2. L'ÉTAT MATRIMONIAL DES NOURRICES

Le soin des enfants incombait aux femmes en vertu d'un ensemble de savoirs exclusivement féminins véhiculés par la tradition orale. Les compétences les plus reconnues dans ce domaine étaient celles des sages-femmes. Si l'entraide a constitué longtemps le seul recours des femmes en couches, un tour de main particulier, la douceur ou encore quelques accouchements heureux ont assuré la reconnaissance sociale de certaines femmes¹⁴⁹. Mais, n'était pas accoucheuse qui le voulait¹⁵⁰. La sage-femme entretenue par l'État, la sage-femme approuvée ainsi que la matrone devaient, à l'instar de la veuve qui pratiquait çà et là dans le voisinage, prêter serment afin d'assurer ses fonctions. C'est pour cette raison que le *Rituel du diocèse de Québec* de Monseigneur de Saint-Vallier enjoignait aux curés d'avoir soin « *de faire choix des femmes les plus vertueuses et les plus modestes de la paroisse pour exercer l'office de sage-femme* »¹⁵¹. Il leur demandait en outre, « *de s'informer [...] si leur vie et mœurs [des sages-femme, ER] sont irréprochables et si elles ont toujours fait profession publique de la religion catholique [...]* »¹⁵² puisque « *la vie des femmes, celle des enfants, et leur salut sont souvent entre leurs mains* »¹⁵³.

Les attentes officielles envers les nourrices étaient moins élevées. Un mémoire sur les enfants trouvés de 1748 se contente de stipuler que curés et matrones se devaient de « *recommander au père et à la mère de ne pas confier la nourriture de leur enfant à des nourrices hérétiques et de mauvaises mœurs* »¹⁵⁴ et que les femmes qui prenaient en charge des nourrissons « *[devaient] être en état de les nourrir et de les élever* »¹⁵⁵. Ces précisions sous-entendent que le bassin de recrutement des nourrices était assez large. En premier lieu, celles qui étaient en « état de [...] nourrir » un enfant étaient des femmes mariées produisant du lait à la suite d'une grossesse légitime. Mais à la limite, puisqu'on omettait de préciser qu'il fallait nourrir au sein les enfants qu'on leur confiait, des femmes qui n'allaitaient pas pouvaient aussi exercer les fonctions de nourrice, qu'elles soient mariées au non. Une ordonnance de 1722 évoquant l'abandon d'enfants « *à de pauvres veuves qui n'ayant pas le moyen de*

¹⁴⁹ Jacques GÉLIS, Mirelle LAGET et Marie-France MOREL. *Entrer dans la vie...*, *Op.cit.*, p. 78.

¹⁵⁰ Pour en savoir davantage sur les sages-femmes en Nouvelle-France, voir notamment : Hélène LAFORCE. *Histoire de la sage-femme de Québec, Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. Québec; IQRS, 237 pages. ; Nathalie VILLENEUVE. « *La mauvaise herbe* » : familles turbulentes à Montréal au XVIII^e siècle. Montréal; Université de Montréal, 2004, pp. 43-53. Pour une perspective davantage française, voir : Jacques GÉLIS. *La sage-femme ou le médecin : une nouvelle conception de la vie*. Paris; Fayard, 560 pages.

¹⁵¹ La Croix de Chevières de Saint-Vallier, Jean-Baptiste De. *Rituel du Diocèse de Québec / Publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*. Paris ; Simon Langlois, 1703. p. 33.

¹⁵² *Ibid*

¹⁵³ *Ibid*

¹⁵⁴ *Ibid* p. 47.

¹⁵⁵ « Mémoire pour servir de Règlement à Monsieur de Procureur du Roi en la juridiction de Montréal, au sujet des Enfants trouvés; du douzième mars, mil sept cent quarante-huit », *Édits, ordonnances royaux et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada / Imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada ; revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales*. Québec ; Fréchette, 1845-1856. 3 volumes.

payer une nourrice leur donnent de l'eau de blé ou du lait de vache coupé avec de l'eau »¹⁵⁶ confirme justement cette dernière possibilité.

Quel est alors l'état matrimonial des femmes de notre échantillon ? La grande majorité d'entre elles étaient mariées au moment où, selon nos sources, elles ont accepté de prendre un enfant sous leur toit. C'était le cas pour 230 des 245 nourrices, soit près de 95%.

Quelques-unes, soit 13 au total, ont cependant pris des enfants d'autrui durant leur veuvage. Quatre d'entre elles avaient été nourrices à quelques reprises avant le décès de leur époux. Mis à part Marie-Anne Victor Couvrette qui s'est occupée d'un nouveau-né moins d'un mois après la mort de son mari, les trois autres femmes ont attendu un certain temps avant d'accueillir un nourrisson¹⁵⁷. Marie-Louise Victor Couvrette, la sœur de Marie-Anne, aurait laissé passer 20 ans de veuvage avant d'être à nouveau nourrice, du moins selon nos sources certes incomplètes. Neuf autres veuves ont été nourrices exclusivement après la mort de leur époux. Quatre de ces femmes s'y sont tournées hâtivement après la perte du conjoint dont l'une, deux jours plus tard. Néanmoins, toutes n'auraient pas été aussi rapides que Marie-Elisabeth Choret. D'après nos sources, quelques-unes ont attendu entre 2 et 6 mois de veuvage¹⁵⁸ alors que cinq autres ont laissé passer plusieurs années¹⁵⁹. Par ailleurs, certaines parmi les veuves qui se sont tournées vers cette activité peu après le décès de leur mari semblent avoir pris soin d'enfants d'autrui pendant quelques mois seulement. C'est entre autres le cas de la veuve de Jean-Paul Chartrand qui a eu soin de Joseph-Hilarion 6 mois après la mort de son mari. Pour sa part, Marie-Angélique Simon Léonard s'est vu confier 4 filles pendant les deux premières années de son veuvage ; Marie-Anne et Marie en 1751 et Marie-Hélène ainsi que Marie-Angélique-Suzanne Lepage en 1752. Deux autres femmes ont également nourri plus d'un enfant en même temps durant quelques mois après la mort de leur conjoint¹⁶⁰. Certaines de ces femmes avaient elles-mêmes des enfants en bas âge, signe de vulnérabilité économique mais aussi, éventuellement, d'allaitement en cours. De façon générale, les veuves de notre échantillon avaient en moyenne entre 4 et 5 enfants à leur charge au moment de la mort de leur conjoint.

¹⁵⁶ Montréal. « Enregistrement de l'ordonnance de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, du 6 février 1722 au sujet des femmes enceintes par voies illicites selon l'Édit du roi Henri II en date du 2 février 1556 », 17 mars 1722, Archives du *Fonds Juridiction royale de Montréal*, TL4 S35, P7, 7 pages.

¹⁵⁷ Aussi, Marie-Madeleine Plouf sera veuve pendant 3 ans avant de prendre à nouveau des nourrissons sous son toit. Marie-Claire Caty sera également nourrice après 5 ans de veuvage.

¹⁵⁸ Marie-Catherine Massé a été veuve 2 mois avant d'être nourrice alors que Marie-Angélique Simon Léonard et Marie-Marguerite Corbeil Tranchemontagne ont respectivement attendu 4 et 6 mois.

¹⁵⁹ Marie-Catherine Dubois, Marie-Jeanne Hay, Marie-Charlotte Dumais Lafeuillade, Marie-Marguerite Philippe Étienne et Marie-Apolline Dubois Laviolette ont respectivement été veuve pendant 2, 5, 6 et 7 ans avant d'être nourrices.

¹⁶⁰ Marie-Françoise-Catherine Massé, veuve d'Ignace Chartrain, a nourri Euphrosie et Marie-Joséphé dans les deux mois suivant la mort de son défunt mari. Marie-Catherine Dubois, qui en était à deux années de deuil, a pris simultanément sous son aile deux filles inconnues : Marie-Catherine et Euphrosie.

Toutes les nourrices de notre échantillon n'étaient pas mariées ou veuves : deux d'entre elles, Elisabeth-Isabelle Juchereau St-Amand et Marie-Thérèse Query Frappedabord, étaient des mères célibataires. L'enfant qui est confié à la première ne lui est pas étranger : il s'agit de sa propre fille naturelle, née un an et demi plus tôt. Marie-Thérèse Query Frappedabord voit plutôt sa mère, Marie-Louise Lesieur Calot, devenir la nourrice de son fils naturel alors qu'elle se fait confier au même moment un enfant étranger. Ainsi, hormis les quelques exceptions à la règle –veuves, mères célibataires-, les nourrices de notre échantillon sont pour l'essentiel des femmes mariées (elles le seraient d'ailleurs toutes tôt ou tard dans leur existence).

3.3. L'ÂGE DES NOURRICES

En Europe, la nourrice idéale a entre 25 et 35 ans¹⁶¹. Quel est l'âge des femmes de l'île de Montréal qui prennent en charge un petit ? Il a été possible de connaître l'année de naissance de toutes les nourrices de notre échantillon. Elles sont âgées entre 18 et 68 ans au moment où elles deviennent nourrices. L'âge moyen du groupe est de 35 ans et demi. Les âges médian et modal, respectivement de 34 et 28 ans, décrivent un groupe dont la masse critique a atteint la fin de la vingtaine ou le début de la trentaine. Il n'y a guère de différence à ce chapitre entre les nourrices d'enfants connus et inconnus (tableau 3,1), l'âge moyen plus élevé du second groupe s'expliquant par la présence parfois répétée de quelques veuves plus âgées¹⁶².

Tableau 3,1 : Caractéristiques de l'âge des nourrices (en fonction du type de clientèle)

	Étendue	Moyenne	Médiane	Mode
Toutes les nourrices	18-68 ans	35.48 ans	34 ans	28 ans
Nourrices enfants connus	18-67 ans	34.43 ans	34 ans	35 ans
Nourrices enfants inconnus	18-68 ans	36.6 ans	34 ans	28 ans

Source : RPQA

¹⁶¹ L'aspect de l'âge est très peu discuté dans la documentation relative à la mise en nourrice. La plupart des auteurs n'abordent tout simplement pas cette question ou, encore, blâment les sources incomplètes. Si l'activité nourricière se pratique au-delà des années fertiles, il n'en reste pas moins qu'il y avait un âge souhaité. Deux auteurs, Marie-France Morel et Valerie Fildes, en font mention. Les deux historiennes mentionnent que la nourrice idéale ne doit pas être plus jeune que 25 ans ni plus vieille de 35 ans. Pour plus de détails, voir : Marie-France MOREL, « Théories et pratiques de l'allaitement... », *Op.cit.*, p .411. ; Valerie FILDES. *Wet Nursing : a History from Antiquity to the Present*. New York ; Blackwell, p. 184.

¹⁶² Dont Marie-Madeleine Plouf qui prend deux enfants alors qu'elle est âgée de 55 ans, encore deux enfants à l'âge de 57 ans, sept enfants à l'âge de 58, deux enfants à l'âge de 59 ans et finalement, un enfant à l'âge de 60 ans.

3,4. LA FÉCONDITÉ DES NOURRICES

Sauf exception mariées et en âge de procréer lorsqu'elles exerçaient les fonctions de nourrice, les femmes de notre échantillon habitaient des campagnes où on ne pratiquait pas la limitation des naissances. Elles avaient donc de fortes chances d'avoir connu une maternité récente au moment où elles accueillaient un nourrisson montréalais. Par conséquent, elles étaient nombreuses à pouvoir prendre à la lettre le mémoire des autorités coloniales de 1748 qui insistait sur la capacité de « nourrir » les enfants pris en charge à titre de nourrice. Elles pouvaient soit allaiter simultanément deux nourrissons, soit prolonger au profit d'un enfant étranger, au-delà du sevrage ou du décès de leur propre enfant, leur période d'allaitement. Dans ce cas, l'aménorrhée produite par la lactation était elle aussi prolongée, retardant la reprise de l'ovulation et les rendant moins susceptibles de retomber enceinte que leurs consœurs non chargées d'un nourrisson étranger. L'étude du nombre d'enfants des nourrices devient donc doublement révélatrice : elle renseigne aussi bien sur leurs propres pratiques d'allaitement que sur l'impact possible de leur activité de nourrice sur leur vie de mère. Voilà pourquoi nous avons accordé une attention particulière au nombre d'enfants qu'ont eus nos nourrices.

3,4,1. L'âge au mariage et nombre d'enfants

L'âge au mariage est bien entendu un premier paramètre important¹⁶³. Il a une incidence évidente sur la reproduction : plus une femme se marie jeune, plus les maternités risquent de se succéder hâtivement malgré les risques encourus par les très jeunes mères¹⁶⁴. Le tableau 3,2 indique qu'à ce chapitre, l'expérience des nourrices est assez uniforme. Qu'on privilégie l'âge moyen, médian ou modal et les femmes nées au XVII^e siècle (39 cas) ou au XVIII^e siècle (206 cas), le résultat est le même : la plupart des nourrices se marient pour la première fois autour de vingt ans.

¹⁶³ Charbonneau et al. évoquent à cet égard que l'âge, la période d'arrivée dans la colonie canadienne ou la profession (du père et de l'époux) sont des caractéristiques pouvant aussi influencer la nuptialité des Canadiens. Pour plus de détails, voir Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population...*, *Op.cit.*, p. 57.

¹⁶⁴ Nault, Desjardins et Légaré évoquent la forte mortalité infantile et maternelle pour les femmes âgées de moins de 20 ans. Si les très jeunes mères voient plus souvent mourir leur premier nourrisson, il en résulte donc des risques élevés de complications au moment de l'accouchement pour celles-ci. Par ailleurs, cette tendance se modifie pour les femmes de 20-25 ans qui sont moins à risque. Voir : François NAULT, Bertrand DESJARDINS et Jacques LÉGARÉ. « Effects of Reproductive Behaviour on Infant Mortality... », *Op.Cit.*, p. 278.

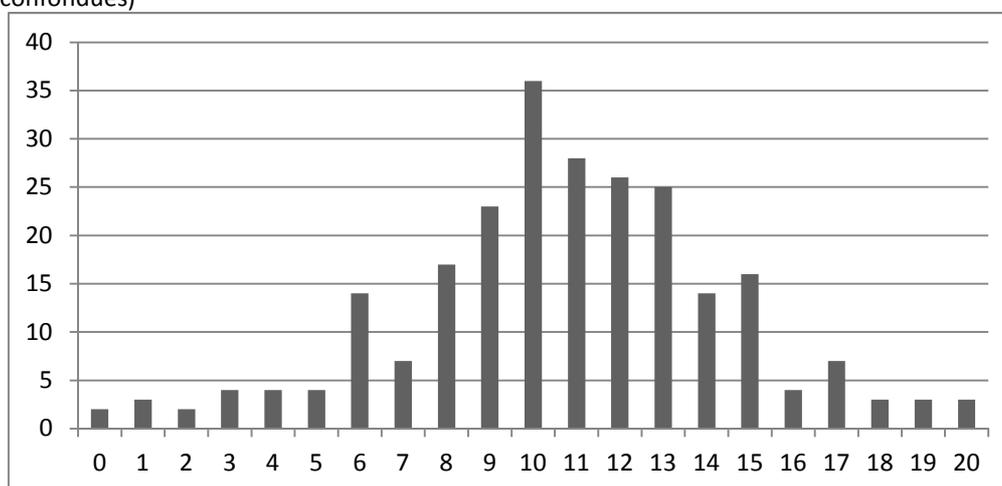
Tableau 3,2 : Caractéristiques de l'âge au mariage (en rapport avec la cohorte de naissance)

	Étendue	Moyenne	Médiane	Mode
Femmes nées entre 1654-1699	12 ans – 34 ans	19.78 ans	20 ans	20 ans
Femmes nées entre 1700-1750	15 ans – 31 ans	20.18 ans	20 ans	20 ans

Source : RPQA

Si toutes les femmes de notre échantillon se sont mariées à un certain moment donné de leur vie, elles n'ont pas toutes été mères. Mais presque : seulement deux d'entre elles n'ont jamais eu d'enfants. Les 243 autres femmes (les deux cohortes de naissance confondues) ont eu entre un et vingt enfants. Celles qui se sont mariées pour la première fois avant l'âge de 20 ans en ont eu 12 en moyenne, à l'âge de 20-24 ans, 10, à celui de 25-29 ans, 8 et à 30 ans et plus, 6. Le nombre d'accouchements de ces femmes est donc intimement lié à l'âge auquel elles se sont mariées pour la première fois. Cet âge étant globalement assez précoce, le nombre d'enfants –qui n'ont pas nécessairement tous survécu jusqu'à l'âge adulte- est à l'avenant. Le nombre moyen d'enfants de l'ensemble des nourrices se situe entre 10 et 11. Plus de la moitié d'entre elles (soit 129 ou 53% des femmes) ont accouché à plus de onze reprises.

Graphique 3,2 : Répartition des nourrices en fonction du nombre d'enfants (deux cohortes confondues)



Source : RPQA

Reste à comparer l'expérience de fécondité des nourrices à celle de leurs contemporaines. Du point de vue nombre d'enfants mis au monde, la fécondité des nourrices de notre échantillon semble à peu près la même, sinon plus élevée que celles de différentes populations féminines du Canada sous le

Régime français étudiées par les démographes¹⁶⁵. C'est du moins ce dont témoignent les données du tableau 3.3.

Tableau 3,3 : Répartition du nombre d'enfants par famille (en fonction de l'âge de la femme)

	Âge au mariage de la femme				
	- de 15 ans	15 – 19 ans	20 – 24 ans	25 – 29 ans	30 ans et +
Canada, Filles du Roi, mariages de 1671-1701 (avec correction à l'âge de la femme) (Landry, 1992)		10,2	9,1	6,0	
Canada, Pionnières française, mariages du XVII ^e siècle (Charbonneau et Al., 1987)	10,8	10,1	8,1	5,7	4,1 1,9 (ad.35)
Canada, Canadiennes avec pionniers français, mariages du XVII ^e siècle (Charbonneau et Al., 1987)		11,4	9,5	6,3	
Canada, échantillon de la population totale, mariages de 1630-1739 (Charbonneau, 1975)		11,8	9,2	7,7	
Canada, nourrices de l'île de Montréal nées 1654-1699	8	12	10	11	9
Canada, nourrices de l'île de Montréal nées 1700-1750		12	10	8	4

Source : RPQA, Landry (1992), Charbonneau et al. (1987), Charbonneau (1975).

La comparaison enseigne donc que le nombre des accouchements qu'ont connu les nourrices respectait ou dépassait celui de groupes comparables, reflet de l'âge au mariage assez précoce et de l'absence de limitation des naissances caractérisant leur milieu rural et colonial. Le rôle décisif de ces deux facteurs se voit lorsqu'on jette un coup d'œil comparatif sur le nombre d'enfants mis au monde par les femmes des groupes privilégiés qui se concentrent dans les villes coloniales¹⁶⁶. Au XVIII^e

¹⁶⁵ Ces populations féminines sont celles des Filles du Roi (Landry), des Canadiennes pionnières (Charbonneau et al.), des Canadiennes de naissance ayant pris pour époux des pionniers (Charbonneau et al.), et d'un échantillon de Canadiennes provenant de la population totale canadienne d'avant 1730 (Charbonneau et al.) Voir : Yves LANDRY. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les filles du Roi au XVII^e siècle*. Montréal ; Leméac, 434 pages. ; Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population...*, *Op.cit.*, 232 pages.

¹⁶⁶ Ces populations féminines sont celles des épouses de marchands montréalais (Iguartua), de « bourgeois » canadiens (Simo Noguera) et des nobles canadiens (Gadoury). Voir : José E. IGARTUA, « Le comportement démographique des marchands de Montréal vers 1760 », *RHAF*, vol. 33, no. 3, 1979, pp. 427-445. ; Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.cit.*, 444 pages. ; Lorraine GADOURY. *Comportements démographiques et alliances...*, *Op.cit.*, 392 pages.

siècle, les épouses de marchands, de « bourgeois » ou de nobles ont en moyenne entre 5 et 6 enfants (voir le tableau 3.4)

Tableau 3,4 : Répartition du nombre d'enfants par famille (en fonction de la catégorisation socioprof.)

Catégo. socio-professionnelles	Groupes socioprofessionnels			
	Marchands de Mtl, 1750-1775 (Igartua, 1979)	Bourgeoisie de Nouvelle-France (Simo Noguera, 1995)	Nobles de Nouvelle-France (Gadoury, 1992)	Nourrices de l'île de Montréal, 1680-1768
		a) mariages au XVIIe siècle b) mariages au XVIIIe siècle	a) mariages au XVIIe siècle b) mariages au XVIIIe siècle	a) naiss.au XVIIe siècle b) naiss.au XVIIIe siècle
Enfant/famille	5,8	a) 7,3 b) 5,6	a) 7,2 b) 5,3	a) 10,68 b) 10,72

Source : RPQA, *Igartua (1979)*, *Simo Noguera (1995)*, *Gadoury (1992)*

On peut déjà supposer que l'activité de nourrice de ces femmes n'a guère influencé leur fécondité. Mais pour étayer cette conclusion, il n'est pas inutile de regarder de plus près les habitudes des nourrices en matière d'allaitement. Ces habitudes se lisent en scrutant les intervalles inter-génésiques.

3,4,2. L'Aménorrhée post-partum et intervalles inter-génésiques

Rappelons pour commencer que la manière d'alimenter les nourrissons a une incidence évidente sur la biologie féminine. Il est en effet reconnu que l'allaitement peut prolonger au-delà de la période post-partum l'aménorrhée induite par la grossesse. Il y a un mécanisme physiologique – il est hormonal, en l'occurrence- qui lie la fécondité et l'allaitement. Bien que cette incompatibilité entre allaitement et conception ne se retrouve pas chez toutes les femmes, il n'en reste pas moins que l'influence du premier phénomène sur le second s'avère statistiquement évidente¹⁶⁷. Les effets stérilisants de l'allaitement se font sentir uniquement si le lait maternel est l'unique nourriture de l'enfant ; la tétée doit par ailleurs être fréquente¹⁶⁸ mais aussi, de bonne force¹⁶⁹. En dehors de ces

¹⁶⁷ Simo Noguera évoque aussi que la durée de l'aménorrhée post-partum est influencée par la mortalité intra-utérine. Si les fausses-couches ont pour effet de permettre à la femme de retomber enceinte rapidement, elles allongent par ailleurs l'intervalle entre les enfants dont les naissances ont été enregistrées. Par ailleurs, Valerie Fildes précise que la période d'infertilité causée par l'allaitement varie en longueur en fonction de certains facteurs (origine géographique et aussi, régime alimentaire de la mère). Voir : Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.cit.*, p. 219. ; Valerie FILDES. *Breasts, Bottles and Babies...*, *Op.cit.*, p. 107.

¹⁶⁸ Dorothy MCLAREN, « Fertility, Infant Mortality, and Breast Feeding... », *Op.cit.*, p. 381.

conditions ou advenant le décès de l'enfant, l'ovulation tend donc à réapparaître et la femme redevient rapidement fertile à nouveau¹⁷⁰. Les démographes historiens ont constaté que les pionnières arrivées au Canada ont eu, en moyenne, une période d'aménorrhée post-partum d'environ 6 mois et ont allaité entre 6 et 9 mois leurs nourrissons¹⁷¹. Il en est de même pour les Filles du Roi¹⁷². Devant une telle période d'allaitement, il faut donc compter environ 20 mois (et plus) entre les naissances successives¹⁷³. Toutefois, le non allaitement maternel¹⁷⁴ étant fréquent chez les femmes de la noblesse et de la bourgeoisie, elles accouchaient souvent dans des délais plus courts, c'est-à-dire inférieurs à 18 mois¹⁷⁵.

Tout cela fait de l'intervalle inter-génésique un indicateur utile. On l'a d'ailleurs déjà employé afin d'identifier les familles qui ont eu recours à la mise en nourrice¹⁷⁶. Dans le cadre de ce mémoire, il servira à vérifier si les naissances d'enfants en nourrice étaient plus espacées que celles de la progéniture d'autres femmes de la colonie. Par là, nous pouvons observer l'incidence de l'allaitement prolongé, sinon de l'activité de nourrice tout court, sur la vie de ces femmes. Or, tels que présentés

¹⁶⁹ Valerie Fildes mentionne la force de succion de l'enfant comme étant un facteur important de la lactation. La stimulation du sein doit être d'une bonne intensité. Voir : Valerie FILDES. *Breasts, Bottles and Babies...*, *Op.cit.*, p. 107.

¹⁷⁰ Dorothy MCLAREN, « Fertility, Infant Mortality, and Breast Feeding... », *Op.cit.*, pp. 381-382.

¹⁷¹ Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population...*, *Op.cit.*, p. 99.

¹⁷² Landry a estimé à 7 mois la durée d'aménorrhée post-partum de l'ensemble des Filles du Roi et à 11,7 mois la période d'allaitement. Les Filles du roi n'ont pas adopté de comportement spécifique en matière d'alimentation puisque les périodes d'allaitement sont identiques à celles des pionnières. Les pionnières mariées entre 20 et 29 ans ont allaité 13,3 mois alors que les Filles du Roi mariées au même âge l'ont fait pendant 14 mois. Par ailleurs, Landry affirme que les résultats obtenus seront sensiblement les mêmes au XVIII^e siècle. Il en conclut donc que, en l'absence de différences significatives, l'habitat de la femme, la profession du mari et la région d'origine n'ont pas exercé une influence considérable sur l'allaitement. Voir : Yves LANDRY. *Orphelines en France...*, *Op.cit.*, pp. 217-218.

¹⁷³ Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France...*, *Op.cit.*, p. 128.

¹⁷⁴ Simo Noguera tient toutefois à faire une précision sur le mode d'allaitement puisque le non-allaitement maternel n'est pas toujours synonyme de mise en nourrice. En réalité, les conséquences sur l'intensité de la fécondité sont les mêmes si une femme n'allait pas son enfant par simple incapacité physiologique ou par pure décision. Ainsi, une femme pouvait ne pas allaiter sans pour autant confier cette tâche à une autre. Voir : Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.cit.*, p. 218.

¹⁷⁵ L'aménorrhée post-partum des nobles de Gadoury est en effet plus courte. Trente-neuf pourcent des enfants de la noblesse nés au XVII^e siècle sont issus d'intervalles inter-génésiques inférieurs à 18 mois. La tendance ne fait que s'accroître puisque c'est aussi le cas de 67% et 60% des enfants respectivement nés entre 1700-1734 et 1735-1765. Les espacements entre les naissances sont également courts pour la bourgeoisie canadienne et sont similaires à ceux de la noblesse dans la mesure où ceux-ci sont le plus souvent inférieurs à 18 ou 19 mois. Voir : Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances...*, *Op.cit.*, pp. 128-129. ; Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.cit.* p. 207.

¹⁷⁶ C'est d'abord Lorraine Gadoury qui a eu recours aux intervalles inter-génésiques afin d'identifier les familles nobles ayant eu recours à la mise en nourrice. Gadoury avait pris pour acquis que si, après avoir mis au monde un enfant et qui ne décède pas au courant de sa première année de vie et qui doit être allaité, une femme accouche dans des délais plus brefs que 18 ou 20 mois, elle avait confié la tâche de l'allaitement à une nourrice. Lalou ainsi que Simo Noguera ont aussi repris cette hypothèse dans leurs thèses respectives sur la mortalité infantile pendant le Régime français et sur la bourgeoisie canadienne. Voir : Lorraine GADOURY. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances...* *Op.cit.*, p. 128.; Richard LALOU. *Des enfants pour le paradis...*, *Op.cit.*, 472 pages.; Carles SIMO NOGUERA. *Comportement démographique de la bourgeoisie...*, *Op.cit.*, 444 pages..

dans le tableau 3.5, les intervalles observés chez les nourrices ne se signalent pas pour leur durée, au contraire. Abstraction faite des « bourgeoises », groupe qui comprend justement bon nombre de mères qui n'allaitent pas et ne « profitent » donc pas de l'aménorrhée post-partum, les femmes des autres groupes (filles du Roi, Canadiennes de l'échantillon de Charbonneau) connaissant des intervalles inter-génésiques plus longs que nos nourrices. Autrement dit, comparées à leurs consœurs, pour la plupart des paysannes elles aussi, de ces deux autres groupes, les nourrices maintiennent un rythme de « production » d'enfants plus resserré et ce, jusqu'à leur dernier accouchement. Si les premières couches sont ponctuées par des pauses d'environ 20 mois, les derniers enfantements sont espacés d'environ deux ans.

Tableau 3,5 : Durée de l'intervalle inter-génésique (en fonction de l'âge de la mère)

Populations féminines	Age femme au m.	Intervalles moyens (en mois) ¹⁷⁷					
		1 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	AD ¹⁷⁸	D
Filles du Roi	Moins de 20 ans	21	25,8	25,7	26,5	29,0	35,1
	20-24 ans	20,8	24,7	24,6	26,3	27,3	31,7
	25-29 ans	20,8	22,8	26,5	26,0	26,5	32,2
	30 ans et plus	20,7	21,6	23,9	24,5	25,4	30,4
Canadiennes	10-14 ans	25,9	24,6	25,6	26,1	28,1	32,7
	15-19 ans	22,1	23,8	25,0	23,8	27,3	30,7
	20-24 ans	24,2	23,8	26,8	22,6	22,8	25,8
	25-29 ans	22,8	18,3	25,9	28,0	31,4	28,5
	30 ans et plus	-	-	-	-	-	-
Bourgeoisie	Moins de 20 ans	18,3	19,2	20,8	19,4	23,5	28,0
	20-24 ans	18,0	18,0	18,8	20,1	21,4	26,0
	25-29 ans	16,0	16,6	17,1	19,4	19,3	27,0
	30 ans et plus	14,2	16,2	14,2	16,4	17,0	28,2
Nourrices (cohortes confondues)¹⁷⁹	15-19 ans	21,7	20,7	21,4	20,9	24,2	27,8
	20-24 ans	18,2	19,9	19,7	23,26	24,1	25,8
	25-29 ans	18,0	21,0	18,0	27,0	20,0	15,0
	30 ans et plus	21,0	15,0	19,0	20,0	20,0	19,0

Source : RPQA, Landry (1992), Charbonneau et al. (1987), Simo Noguera (1995)

Ces observations peuvent être lues de différentes façons. Dans la mesure où les naissances des enfants des nourrices ne sont pas plus espacées que celles de populations féminines comparables, on

¹⁷⁷ Nous avons choisi, afin de suivre la démarche de Charbonneau (et d'autres démographes qui ont aussi fait ce choix), d'effectuer l'analyse avec des familles complètes ou non de six accouchements et plus. Voir : Hubert CHARBONNEAU [et al.]. *Naissance d'une population...*, *Op.cit.*, p. 101.

¹⁷⁸ AD signifie ici avant-dernier intervalle inter-génésique et D, dernier intervalle inter-génésique.

¹⁷⁹ Ces nourrices proviennent d'un sous-échantillon de 20% de notre échantillon total. Leur sélection relève évidemment du hasard informatique.

peut conclure que l'allaitement prolongé n'était pas une pratique courante. Ou que la majorité des femmes n'étaient pas des nourrices à répétition (les deux conclusions ne s'excluent pas)¹⁸⁰. Autrement dit, la mise en nourrice n'aurait pas eu d'importantes répercussions sur la fécondité des mères de lait. Du moins, sur celle de ces mères de lait, car rappelons que la plupart d'entre elles ont été identifiées en raison du décès en bas âge des nourrissons qu'on leur avait confiés. Ces enfants ne risquaient pas de prolonger outre mesure la période d'allaitement. En revanche, dans la mesure où les intervalles inter-généraliques des nourrices semblent légèrement plus courts que ceux des autres groupes, il y a lieu de pousser plus loin l'analyse afin de voir si ces femmes ne sont pas amenées à écourter la durée de l'allaitement.

3,4,3. Nourrices et mères en même temps

Nos données le permettent jusqu'à un certain point. Le tableau 3.6 présente sommairement la situation familiale des nourrices au moment où elles prennent en charge un enfant étranger. En supposant que les nourrissons arrivent chez la nourrice peu après leur naissance, on peut observer la présence ou l'absence de frères ou sœurs de lait. On voit bien qu'il y a plusieurs cas de figure. Le tableau nous rappelle que certaines nourrices n'ont pas d'enfants au moment d'accueillir les nourrissons de notre échantillon et qu'une importante minorité (156 nourrissons –sur un total de 436- ou 36%) parmi les nourrissons est prise en charge par des nourrices dont le dernier-né, s'il vit encore, a été sevré souvent depuis longtemps. Le délai moyen depuis la dernière naissance dépasse huit ans. Enfin, les deux cinquièmes de nos nourrissons seront accueillis par un ménage qui a connu une naissance récente, c'est-à-dire, dans les trois derniers mois. Rare (38 nourrissons ou 9%) sont les exemples de nourrices qui acceptent de prendre un nourrisson peu après le décès de leur propre enfant. Le phénomène des « frères et sœurs de lait » est beaucoup plus répandu : un peu plus de la moitié des nourrissons connaîtra cette situation. En moyenne, l'enfant de la maison aura entre 8 et 9 mois lorsqu'arrivera le petit étranger. Cet âge correspond à peu près à celui du sevrage au Canada sous le Régime français, ce qui laisse supposer que les nourrices acceptent un nourrisson étranger au moment où le leur cesse d'être nourri au sein. Il s'agit néanmoins d'un âge moyen qui masque un certain nombre de cas de nourrissons pensionnaires qui arrivent plus tôt dans la vie de leurs frères et sœurs de lait. Visiblement, certaines nourrices se voient obligées de hâter le sevrage de leur propre enfant afin d'accueillir le nourrisson « payant »¹⁸¹, à moins de tenter d'allaiter les deux en même temps. Cette situation laisse deviner que les conditions d'accueil chez les nourrices chargées d'enfants en bas âge étaient loin d'être idéales. L'âge moyen au décès de cette catégorie de nourrissons va dans le même

¹⁸⁰ C'est bien sûr l'impression que laissent nos sources, au demeurant peu fiables quant à la fréquence de la mise en nourrice compte tenu de notre méthode privilégiant les enfants décédés en bas âge. Selon ces sources, 159 femmes ont été nourrices une seule fois (soit 65%) et 51 à deux reprises (soit 21%).

¹⁸¹ René BERTHIEU. « Les nourrissons à Corneilles-en-Parisis... », *Op.cit.*, p. 278.

sens : à près de trois mois, il est sensiblement plus bas que celui des enfants accueillis par des nourrices dont la dernière maternité remonte à plus longtemps. Nous rejoignons ici les observations européennes d'Antoinette Fauve-Chamoux sur les « nourrissons-rallonges », soit ceux qui sont pris à la suite du frère ou de la sœur de lait et qui disparaissaient rapidement et ce, à cause d'un lait probablement insuffisant ou pauvre en calories¹⁸². Le même facteur ainsi que la présence de pathogènes aide à expliquer pourquoi les nourrissons qui « remplacent » un enfant récemment décédé étaient menacés d'une mort tout aussi précoce. Avant de conclure que l'allaitement posait plus de dangers à ces enfants que l'alimentation par d'autres moyens, il faudrait toutefois connaître le taux de survie respectifs des nourrissons se trouvant dans ces différentes situations. Faisant une large place à la mortalité précoce, notre échantillon nous empêche de le faire.

Tableau 3,6 : Présence et âge du frère/sœur de lait (en fonction de l'âge au décès du nourrisson mis en nourrice)

	Nourrissons	Âge moyen du frère/sœur de lait à l'arrivée du nourrisson (jrs)	Âge moyen du nourrisson à son décès (jrs)
-Frère/sœur de lait vivant	226	254,3 jours	96,2 jours
-Frère/sœur de lait décédé	38	148,6 jours	91,7 jours
-Aucun frère/sœur de lait	172	-	127,3 jours
Scénarios possibles			
a) présence d'enfants plus âgés dans le ménage nourricier (156)			
b) ménage nourricier stérile (16)			
c) nourrice enceinte (34)			
TOTAL	436	-	-

Source: RPQA

Afin de raffiner encore un peu l'analyse, il n'est pas inutile de s'imprégner de la complexité de quelques cas individuels qui font notamment intervenir la mortalité précoce des enfants dont s'occupent les nourrices. Il s'agit de cas-limite : les femmes de la paroisse de Saint-Laurent qui ont retenu notre attention ont été sollicitées à plus de six reprises en tant que nourrice. Il s'agit de Marie-Madeleine Sauriol Sansoucy, de Marie-Thérèse Février Lacroix et de Marie-Anne Laurent.

La première, épouse d'Antoine Bibeau, a été la plus jeune nourrice sollicitée aussi intensivement par les familles montréalaises. Si 11 enfants lui ont été confiés entre 1746 et 1760, elle a connu une popularité particulière entre 1756 et 1760, moment où elle a reçu sept enfants. Des 12

¹⁸² Antoinette FAUVE-CHAMOUX. « L'enfance abandonnée à Reims... », *Op.cit.*, p. 275.

enfants qu'elle a mis au monde, quatre sont morts avant leur première année¹⁸³ ; des huit survivants, cinq n'atteindront pas leur majorité¹⁸⁴. Bien que la mortalité infantile ait fauché plusieurs jeunes vies dans la famille, les intervalles inter-généraliques sont relativement réguliers ; hormis quelques exceptions¹⁸⁵, ils sont d'une vingtaine de mois. Aussi, la mise en nourrice semble avoir peu d'effets sur ces intervalles et ce, probablement parce que Marie-Madeleine a nourri un bon nombre d'enfants inconnus qui décédaient au cours de leur première année de vie ; ceci écourte alors la période de l'allaitement. Malgré les cinq nourrissons pris en charge entre la naissance de Marie-Marguerite et de son cadet Luc, seulement 24 mois séparent les deux enfants. Par ailleurs, il est intéressant de noter que des nourrissons sont confiés à Marie-Madeleine alors qu'elle est enceinte de quelques mois. Marie, Ursule et Marie-Agnès ont été nourries alors que Marie-Madeleine était enceinte de Joseph (environ cinq mois de grossesse en 1753), de Marie-Marguerite (environ trois mois de grossesse en 1757) et de Luc (environ quatre mois de grossesse en 1759).

Tableau 3,7 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Madeleine Sauriol Sansoucy (épouse d'Antoine Bibeau)

	Naissance	Décès	Mise en nourrice
Marie-Angélique Bibeau	1746/01/31, St-Laurent	1746/04/23, St-Laurent	M-Agathe, 1746/05
Marie-Madeleine Bibeau	1747/05/20, St-Laurent	1748/04/19, St-Laurent	
Louis Bibeau	1749/04/08, St-Laurent	1769/09/02, St-Laurent	Inconnu, 1750/03
Michel Bibeau	1751/01/13, St-Laurent	1825/11/17, Montréal	
Antoine Bibeau	1752/11/14, St-Laurent	1775/04/07, Montréal	Marie, 1753/11
Joseph Bibeau	1754/03/10, St-Laurent	1790/04/11, St-Martin	Joseph Dulong, 1754/12
Flavie-Euphrosine Bibeau	1756/02/15, St-Laurent	1758/09/05, St-Laurent	M-Étienne, 1756/12
Marie-Marguerite Bibeau	1757/11/04, St-Laurent	1758/08/13, St-Laurent	Ursule, 1757/05
Luc Bibeau	1759/11/03, St-Laurent	-	M-Émérance, 1758/08 Jn-Bte, 1758/12 M-Agnès, 1759/06 Barthelemy, 1760 Barthelemy, 1760
Marie Bibeau	1762/03/27, St-Laurent	1762/06/19, St-Laurent	
Marie-Angélique Bibeau	1763/08/19, St-Laurent	1770/04/01, St-Laurent	
Françoise Bibeau	1768/10/11, St-Laurent	1770/04/07, Montréal	

Source : RPQA

Marie-Thérèse Février Lacroix, épouse de Jean-Baptiste Groulx dit « le jeune Jean Grou »¹⁸⁶, a reçu sous son toit huit enfants entre les mois de novembre de 1737 et de 1746. Sa popularité s'étale

¹⁸³ Marie-Angélique (3 mois), Marie-Madeleine (11 mois), Marie-Marguerite (9 mois) ainsi que Marie Bibeau (3 mois)

¹⁸⁴ Louis (mort à 20 ans), Antoine (mort à 22 ans), Flavie-Euphrosine (morte à 2 ans et demi), Marie-Angélique (morte à 6 ans) ainsi que Françoise Bibeau (morte à un an et demi).

¹⁸⁵ Les deux épisodes de mortalité infantile en bas âge (soit ceux de Marie-Angélique de Marie Bibeau, âgées de 3 mois au moment du décès) ont favorisé le retour précipité d'une conception. Marie-Madeleine est née un an et un mois après le décès de son aînée (aménorrhée de 16 mois) alors que Marie-Angélique est née un an et deux mois après le décès de son aînée (aménorrhée de 17 mois).

¹⁸⁶ Jean-Baptiste Groulx se fait simultanément appeler « Jean Grou fils » (PRDH, acte #119573), « jeune Jean Groux » (PRDH, actes #119617, 119644, 119777, 119792) et « Jean Groux le jeune » (PRDH, actes #119655,

toutefois sur deux vagues puisque ses services ont été particulièrement requis entre décembre 1740 et aout 1741 ainsi qu'entre janvier 1745 et novembre 1746. Des huit enfants qu'elle a mis au monde, seulement deux sont décédés en bas âge. Les six autres ont non seulement atteint l'âge adulte mais, aussi, ont à leur tour fondé une famille. Puisque les effets de la mortalité infantile se sont moins fait sentir dans cette famille, les intervalles génésiques s'en trouvent teintés : ils sont généralement de 24 mois¹⁸⁷. La mise en nourrice semble toutefois avoir eu un effet sur la fertilité de Marie-Thérèse puisque près de trois années et demi séparent Jean-Baptiste de François, son puîné. Ce long intervalle correspond au moment où Marie-Thérèse a pris en charge quatre enfants inconnus. Par ailleurs, tout comme Marie-Madeleine Sauriol Sansoucy, celle-ci a été nourrice alors qu'elle était enceinte. En 1741, elle a nourri un enfant alors qu'elle était enceinte de son fils Pierre¹⁸⁸.

Tableau 3,8 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Thérère Février Lacroix (épouse de Jean-Baptiste Groulx)

	Naissance	Décès	Mise en nourrice
Françoise Groulx	1738/10/12, Montréal	1782/03/21, St-Eustache	Jérôme-Jérémie, 1737/11
Jean-Baptiste Groulx	1740/06/11, St-Laurent	1740/09/03, St-Laurent	M-Josephe, 1740/12 Inconnu, 1741/02 Pierre, 1741/08
Pierre Groulx	1741/08/30, St-Laurent	-	
Marie-Louise Groulx	1743/05/05, St-Laurent	1803/09/14, St-Laurent	Joseph, 1745/01 Marie, 1746/04 Thomas, 1746/04 Charlotte, 1746/11
Jean-Baptiste Groulx	1744/12/14, St-Laurent	1831/08/03, St-Laurent	
François Groulx	1748/03/26, St-Laurent	1825/10/20, St-Laurent	
Jacques Groulx	1750/09/13, St-Laurent	1828/01/02, St-Laurent	
André Groulx	1754/03/22, St-Laurent	1754/07/04, Montréal	

Source : *RPQA*

119748, 119774) sans doute afin de le différencier de son père (« Bonhomme Jean Groux », PRDH, acte #119815). Jean-Groulx père et son épouse, Marie-Jeanne Cousineau, ont aussi nourri un enfant à la même période.

¹⁸⁷ Deux moments ne correspondent toutefois pas à cette tendance et il s'agit de l'intervalle entre la naissance du premier Jean-Baptiste, mort à 3 mois, et de celle de Pierre. Les deux frères sont séparés par un écart de 14 mois seulement. Aussi, Marie-Louise et son frère cadet Jean-Baptiste ont une différence d'âge de 17 mois malgré le fait qu'ils soient tous deux vivants au moment de la naissance du cadet. Ceci est probablement lié à la technique utilisée par Marie-Thérèse afin d'alimenter ses enfants.

¹⁸⁸ Jean-Claude Peyronnet mentionne l'existence d'arrangements familiaux qui accommodent la femme enceinte dont l'accouchement a peut-être tardé. Quelqu'un de la famille aurait alors pris l'enfant en attente afin de dépanner pour ensuite le confier à la nourrice en titre une fois que celle-ci a accouché. Nous ne sommes pas prêts pour autant d'affirmer que la même chose se produisait à tout coup pour nos nourrices enceintes. Certaines d'entre elles étaient effectivement à un stade gestatif avancé (sept et huit mois) mais la plupart d'entre elles n'en étaient qu'à la moitié de leur grossesse. Nous sommes davantage d'avis que la nourrice montréalaise enceinte doit avoir allaité elle-même l'enfant pris en charge ou, encore, avoir eu recours à l'alimentation artificielle. Voir : Jean-Claude PEYRONNET. « Les enfants abandonnés à Limoges... », *Op.cit.*, p. 436.

Marie-Anne Laurent, épouse de Joseph Bertrand, a pris en nourrice six enfants en un peu moins de deux ans alors qu'elle vaquait à ses occupations maternelles. Elle-même mère de 15 enfants, dont seulement quelques-uns furent fauchés dès leur jeune âge¹⁸⁹. Par ailleurs, les effets de la perte de ces enfants sont manifestes si on jette un coup d'œil aux naissances subséquentes. Marie-Louise voit le jour dix mois après le décès de son frère Joseph et Louis naît moins d'un an après le décès de son aîné Pierre. Ainsi, la vie familiale des Laurent – Bertrand est ponctuée de peu de morts d'enfants et de plusieurs naissances relativement rapprochées. Bien que les intervalles génésiques ne soient pas toujours réguliers, on note qu'une naissance survient à chaque année et demie. Ce rythme est d'ailleurs respecté même au moment où Marie-Anne Laurent prend les six enfants en nourrice. Les frères Louis et Jean-Baptiste, nés respectivement en 1759 et 1761, ont un écart d'âge de 18 mois malgré le fait que Marie-Anne a été la nourrice d'Angélique, de Marie-Charles, de Marie-Charlotte, de Marie-Amable et de deux autres enfants inconnus durant cette période. Ainsi, la mise en nourrice ne semble donc pas avoir d'influence sur la fertilité de cette femme.

Tableau 3,9 : Parcours de mère et de nourrice de Marie-Anne Laurent (épouse de Joseph Bertrand)

	Naissances	Décès	Mise en nourrice
Marie-Anne Bertrand	1749/11/04, Montréal	1757/04/04, St-Laurent	M-Angélique, 1759/05 Inconnu, 1759/07 Inconnu, 1759/10 M-Charles, 1759/12 M-Amable, 1760/04 M-Charlotte, 1761/05
Joseph Bertrand	1750/10/22, Montréal	1751/02/09, Montréal	
Marie-Louise Bertrand	1751/12/04, Montréal	1785/05/28, St-Laurent	
Joseph Bertrand	1753/04/04, Montréal	-	
Françoise Bertrand	1755/04/29, Montréal	1822/07/14, St-Clément	
François Bertrand	1756/07/23, St-Laurent	-	
Pierre Bertrand	1758/06/24, St-Laurent	1758/08/24, St-Laurent	
Louis Bertrand	1759/07/16, St-Laurent	-	
Jean-Baptiste Bertrand	1761/01/29, St-Laurent	1784/12/14, Ste-Gen.	
Charles Bertrand	1762/04/06, St-Laurent	1765/07/20, St-Laurent	
Jacques Bertrand	1764/02/17, St-Laurent	1764/08/01, St-Laurent	
Marguerite Bertrand	1767/03/03, St-Laurent	1799/03/16, Ste-Thér.	
Geneviève Bertrand	1768/04/10, St-Laurent	1806/07/31, St-Martin	
Marie-Anne Bertrand	1770/01/19, St-Laurent	-	
Laurent Bertrand	1771/08/21, St-Laurent	1771/10/05, St-Laurent	

Source : RPQA

¹⁸⁹ Marie-Anne Laurent et Joseph Bertrand ont perdu trois enfants avant l'âge de quatre mois, Joseph, Pierre et Laurent, morts respectivement en 1751, 1758 et 1771.

Que conclure sinon que nos nourrices accueillent des nourrissons à des moments variés, même si la pratique d'en accepter vers le moment du sevrage de leur propre enfant semble particulièrement répandue. Les autres moments s'insèrent dans un laps de temps qui s'étend de la grossesse à plusieurs années après la naissance du dernier enfant. Certaines nourrices acceptent un nourrisson après le décès de leur dernier-né et d'autres, lorsque celui-ci est encore tout jeune (c'est-à-dire âgé de quelques jours à trois mois).

Nos données ne nous permettent pas de saisir avec précision l'impact net de tous ces cas de figure sur la vie reproductrice de ces femmes. Assez courts, les intervalles inter-génésiques observés vont de pair avec une pratique de nourrice qui est soit peu fréquente ou qui mise sur l'allaitement prolongé (ou les deux). Certains des scénarios de mise en nourrice que nous venons de passer en revue ne sont pas incompatibles avec l'alimentation artificielle des nourrissons (voir l'appendice 1), ce qui réduit d'autant l'impact de cette activité sur leur période de lactation et dans certains cas, a même pu la raccourcir. Rappelons toutefois pour terminer que notre échantillon de nourrices, constitué principalement à partir d'actes de décès de nourrissons (décédés à l'âge de quatre mois, en moyenne), privilégie des femmes qui n'ont pas gardé leurs jeunes visiteurs bien longtemps sous leur toit, ni bien souvent, peut-être. Seulement un échantillon plus représentatif permettrait de retrancher la question de l'influence de cette activité sur la fécondité des nourrices.

Assez nombreuses, les nourrices qui accueillent des enfants étrangers alors que leur propre nourrisson est tout jeune nous plongent de toute évidence dans l'univers de la nécessité. Cette image de femmes surmenées et dans le besoin s'applique sûrement à bon nombre de nourrices, mais vraisemblablement pas à toutes, comme nous le verrons dans la dernière section de ce chapitre. En attendant, attardons-nous à d'autres signes de la vulnérabilité des nourrices.

3.5. DES NOURRICES VULNÉRABLES

Seule une recherche très poussée, s'appuyant par exemple sur les inventaires après décès, livrerait les contours de la vulnérabilité socio-économique qui a dû pousser au moins un certain nombre de ces femmes à se faire nourrice. Cette étude dépasse le cadre de ce mémoire. Du reste, l'ayons-nous effectuée, elle passerait sûrement à côté de l'essentiel, puisqu'elle n'informerait que sur

la prospérité ou la pauvreté des *ménages*, pour l'essentiel paysans, des nourrices¹⁹⁰. Encore faudrait-il pouvoir remplir le silence des sources sur la prise de décision et la répartition des revenus au sein de la famille placée sous la gouverne du père en vertu de la Coutume de Paris et de tout un ensemble d'attitudes patriarcales¹⁹¹.

À défaut de sources ou d'études nous renseignant sur ces questions, ce sont des vulnérabilités particulières qui seules possèdent l'éclat nécessaire pour demeurer visible, même à près de trois siècles de distance. Des mentions laconiques dans nos documents les éclairent parfois, si ce n'est pas de la marginalité de la situation même de ces femmes¹⁹². Prenons l'exemple tristement éloquent de Marie-Elisabeth-Isabelle Guertin, qui demande la séparation de biens¹⁹³ d'avec son époux Eustache Prévost Provost en 1694 « *pour mauvais ménageant l'obligeant de travailler pour gagner la vie de ses enfants* »¹⁹⁴. C'est sûrement ce contexte difficile qui l'a incitée à devenir nourrice en 1691. Les filles-mères du groupe fournissent deux autres exemples de femmes en difficulté. Marie-Thérèse Query Frappedabord, nous dit-on, est une « *mère dans l'extrême misère* »¹⁹⁵, alors qu'Elisabeth-Isabelle Juchereau St-Amand est elle-même fille illégitime¹⁹⁶. Soulignons que d'autres nourrices ont également connu une grossesse illégitime au cours de leur vie, bien avant que nos sources ne leur attribuent le

¹⁹⁰ Les mentions professionnelles sont rares dans nos sources, quasi-silence qui renvoie sans doute au poids largement prépondérant des agriculteurs parmi les maris des nourrices.

¹⁹¹ Pour plus de détails sur la condition féminine sous l'Ancien Régime (et plus particulièrement au Canada), voir : Josette BRUN *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIII^e siècle*. Montréal – Kingston, McGill-Queen's University Press, 185 pages. ; COLLECTIF CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal ; Le Jour, 646 pages ; Micheline DUMONT. « Les femmes de la Nouvelle-France étaient-elles favorisées ? ». *Atlantis*, vol. 8, no. 1 (automne 1982). pp. 118-124. ; Jan NOEL. « New France : Les femmes favorisées » *Atlantis*, vol. 6, no. 2 (printemps 1981) pp. 89-98. ; Jan NOEL. *Les femmes en Nouvelle-France*. Ottawa, Société historique du Canada, 1998. 31 pages. ; France PARENT et Geneviève POSTOLEC. « Quand Thémis rencontre Clio : les femmes et le droit en Nouvelle-France ». *Les Cahiers de Droit*, vol. 36, no. 1 (mars 1995). pp. 293-318. ; Yves ZOLTVANY, « Esquisse de la Coutume de Paris », *RHAF*, vol. 25, no. 3, 1971, pp. 365-384.

¹⁹² Dans quelques villes d'Europe (plus peuplées, il est vrai, que Montréal), on confie les enfants à qui veut bien les prendre dans les périodes où le besoin de nourrices est criant. Par ailleurs, les autorités suédoises préféreraient même les mères-célibataires aux femmes mariées en raison des possibles complications que pourraient causer les époux de ces nourrices mariées. Si 52% des nourrices n'étaient pas mariées pendant les trois dernières décennies du XVIII^e siècle, la tendance s'est généralisée à la totalité des nourrices du XIX^e siècle. Voir : Jean-Claude PEYRONNET. « Les enfants abandonnés à Limoges... » , *Op.cit.*, p. 435.; Susanna HEDENBORG, « To Breastfeed Another Woman's Child... » , *Op.cit.*, pp. 406-407.

¹⁹³ Pour plus de détails sur les séparations dans le contexte de la Coutume de Paris, voir : France PARENT et Geneviève POSTOLEC. « Quand Thémis rencontre Clio... » , *Op.cit.*, p. 310.; Sylvie SAVOIE, « Les couples séparés : les demandes de séparation aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans André LACHANCE (dir.). *Les marginaux, les exclus et l'Autre au Canada*. St-Laurent ; Fides, pp.245-282.

¹⁹⁴ ANQM TL4-S1-D22, 1694/1/29 au 1694/02/12, Procès entre Marie-Elisabeth Guertin et Eustache Prévost pour une séparation de biens.

¹⁹⁵ Greffe de J-C Raimbault de Piedmont, 1730/09/19, engagement de Siméon à Louise Lesueur nourrice.

¹⁹⁶ Marie-Aimée Cliche mentionne que les filles-mères sont perçues comme des victimes s'il s'agit d'une première grossesse illicite et comme des « putains » s'il s'agissait d'un second affront. Dans tous les cas, il s'agissait d'un dur coup pour la réputation et l'honneur de la famille. On donnait alors le bénéfice du doute à la fille. Voir : Marie-Aimée CLICHE. « Filles-mères, familles et société sous le Régime-Français », *Histoire sociale – Social History*, vol. 21, no. 41 (mai 1988), pp. 57-60.

rôle de nourrice. Quatre jeunes filles¹⁹⁷ ont eu un enfant d'un père inconnu avant de contracter une union. Trois femmes de l'échantillon ont également eu un « enfant du péché » alors qu'elles étaient veuves ; deux d'entre elles se marieraient avec un conjoint (qui n'était pas le père de l'enfant¹⁹⁸) trois ans après la naissance illicite. Une femme mariée a également accouché d'un enfant dont le père n'est visiblement pas son époux, « *absent depuis plusieurs années de cette province* » au moment de l'accouchement¹⁹⁹.

On sait que les veuves sont elles aussi des candidates toutes désignées à la vulnérabilité. Protégées jusqu'à un certain point par différentes clauses de leur contrat de mariage, bon nombre de ces femmes étaient néanmoins exposées à une diminution de leur niveau de vie après la perte de leur conjoint. Lorsque leurs revenus étaient épuisés ou en voie d'épuisement, et si elles ne pouvaient – ne serait-ce qu'en raison du délai de viduité- ou ne voulaient pas se remarier, elles devaient trouver du travail ou demander assistance en tant que « bonnes pauvres » non responsables de leur malheur²⁰⁰.

Dans le cas des nourrices veuves, travail et assistance étaient étroitement liés. Du moins peut-on se demander si ce n'est pas par charité que certains enfants leur sont confiés. Ces femmes, pour la plupart des veuves assez récentes qui ont au moins un enfant à charge au moment où elles accueillent des nourrissons (c'est le cas de 12 femmes sur 13), ont besoin d'un revenu d'appoint. Cela est tellement vrai pour certaines d'entre elles qu'elles iront jusqu'à répéter l'expérience au-delà de cinq fois²⁰¹. La provenance des petits qu'on leur confie indique d'ailleurs l'importance qu'a dû revêtir à leurs yeux le « débouché » qui leur est offert par les religieuses. Comme le montre le tableau 3,9, non moins de 32 petits (sur un total de 36 enfants) confiés aux nourrices veuves sont inconnus et placés par la congrégation des Sœurs Grises.

¹⁹⁷ Il s'agit de Marie-Catherine David Lacourse, orpheline de père âgée de 19 ans, Marie-Rosalie-Rose Prévost Provost, 19 ans et dont les parents ont entamé un procès pour séparation, Marie-Jeanne Robert Tourneroché, dont le passé est mystérieux et Marie-Madeleine Daniel, 19 ans dont la mère est morte depuis son jeune âge.

¹⁹⁸ D'ailleurs, aucune des huit femmes ayant connu une grossesse illicite ont épousé le père de l'enfant. Le destin de la plupart de ces enfants naturels est inconnu. Seuls les enfants de Marie-Madeleine Daniel et Marie-Rosalie-Rose Prévost Provost, tous deux appelés Jacques, survivent jusqu'à l'âge adulte et fondent une famille. Les enfants de Marie-Madeleine Daniel (le jumeau anonyme de Jacques), d'Élisabeth-Isabelle Juchereau St-Amand, de Marie-Louise Mainguy Chausse et de Marie-Louise Victor Couvrette sont décédés en bas âge.

¹⁹⁹ PRDH, #individu 79540, note au dossier de l'individu datant du 1773/01/10.

²⁰⁰ BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett. *Être veuve sous l'Ancien-Régime*. Paris ; Belin, 2001. p. 267.

²⁰¹ Marie-Angélique Simon Léonard, veuve de Louis Petit, aura soin de cinq enfants entre 1751 et 1762 dont quatre entre 1751 et 1755. Marie-Madeleine Plouf, veuve de Pierre Sauriol Sansoucy, sera la nourrice de 15 enfants entre 1751 et 1761.

Tableau 3,10 : Clientèle des nourrices veuves

	An. du veuvage	Enfants à charge	Enfants inconnus	Enfants connus
M-Claire Caty	1756	2	1 ('61)	
M-Elisabeth Choret	1751	8		1 ('51)
M-Mgte Corbeil Tranchemontagne	1734	5	1 ('34)	
M-Catherine Dubois	1761	4	2 ('63, '64)	
M-Chtte Dumais Lafeuillade	1743	6	1 ('50)	
M-Apolline-J Dubois Laviolette	1750	7	2 ('58, '62)	
M-Jeanne Hay	1742	7	1 ('47)	
M-Frse-Cath Massé	1764	1	2 ('64, '65)	
M-Mgte Philippe Étienne	1750	2	2 ('57, '57)	
M-Madeleine Plouf	1748	3	13 ('51, '56, '56, '58, '58, '59, '59, '59, '59, '59, '60, '60, '61)	2 ('59, '59)
M-Angélique Simon Léonard	1750	5	4 ('51, '51, '52, '62)	1 ('55)
M-Anne Victor Couvrette	1761	0	1 ('62)	
M-Louise Victor Couvrette	v.1736	4	2 ('56, '56)	
TOTAL			32	4

Source : RPQA

Tout se passe comme si les nourrices veuves étaient peu populaires auprès des familles. Certains parents préféraient sans doute confier leur enfant à une femme qui pouvait lui offrir du lait maternel, ce qui n'était pas le cas de plusieurs veuves. Il semblerait donc que les religieuses avaient de bonnes raisons d'aider de la sorte les veuves démunies. Il convient néanmoins de se questionner sur l'apport réel de ces gains. Sont-ils assez considérables pour que ces femmes puissent en vivre ou doivent-elles penser à une stratégie financière complémentaire pour joindre les deux bouts²⁰²? Marie-Madeleine Plouf s'est fait confier 12 enfants en trois ans. Aussi, quatre des nourrices veuves se sont tournées vers un remariage, sans doute plus avantageux pour elles ; désormais, elles sont prises en charge par un autre homme. Seule Marie-Elisabeth Choret continue d'être nourrice après son remariage et ce, pour un seul enfant.

Ces différents exemples mettent en scène des femmes qui, à première vue du moins, se font nourrices pour survivre. Il existe cependant un autre cas de figure qui insère l'activité de nourrice dans une sorte d'activité familiale, faisant apparaître des somme toute moins désespérées.

²⁰² Malheureusement, nos sources ne nous renseignent pas à cet égard et nous ne pouvons donc pas nous prononcer.

3.6. LA MISE EN NOURRICE, UNE ACTIVITÉ FAMILIALE

Les études insistent rarement sur le fait que l'activité de nourrice pouvait être pratiquée « en famille »²⁰³. C'est pourtant bien le cas de certaines des femmes de notre échantillon qui sont apparentées. Précisons tout de suite qu'il s'agissait de familles élargies dont les membres qui accueillait des enfants d'autrui ne cohabitaient pas sous le même toit²⁰⁴. Le phénomène peut bien entendu renvoyer à une vulnérabilité partagée, mais il n'exclut pas l'existence d'une habitude (et d'une habileté) familiale, faisant du travail de la nourrice davantage une source de revenu d'appoint qu'un indice d'indigence.

La récurrence des patronymes témoigne déjà de l'apparement de certaines nourrices. Aussi, ces patronymes reflètent une distribution régionale particulière des familles. D'abord, dans la région du Nord-Ouest, on retrouve les groupes familiaux issus des paroisses de Sault-au-Récollet, Saint-Laurent et Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds. Ensuite, il y a ceux de la région de l'Est, soit de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies. Bien que ces régions ne soient pas tant éloignées, elles possèdent malgré tout leurs noms de famille typiques et le brassage des deux groupes est plutôt rare. Les mariages sont endogames ; hommes et femmes sont recrutés dans la même région d'appartenance, ce qui semble solidifier d'autant plus les parentés déjà existantes.

Tableau 3,11 : Récurrence des patronymes des nourrices avec la région d'origine (et de résidence)

Région du Nord Ouest	Région de l'Est
-Victor Couvrette : 5	-Duclos : 4
-Plouf : 4	-Chodillon : 3
-Chomelier : 3	-Caty : 3
-Cousineau : 3	-Janot Lachapelle : 3
-Dubois Laviolette : 3	-Moineau : 3
-Bon Lacombe : 2	
-Emery Beauvais : 2	

Source : RPQA

²⁰³ Jean-Claude Peyronnet est le seul auteur de toute notre documentation à y avoir fait référence. Il souligne que la mise en nourrice était une activité collective au sein des familles limousines et ce, dans le cadre des familles élargies. Il fait toutefois allusion aux membres d'une même famille qui, habitant sous le même toit, se partagent « l'élevage » des enfants. Ainsi, mères, filles et brus contribuaient à l'activité. Voir : Jean-Claude PEYRONNET, « Les enfants abandonnés à Limoges... », *Op.cit.*, p. 435.

²⁰⁴ Nous avons entamé l'étude du recensement de 1765 (afin d'en savoir davantage sur la population de Montréal) sauf que l'absence d'information pour plusieurs paroisses de l'île rendait inutile cette partie du mémoire. Mais, malgré tout, nous avons pu observer que dans les paroisses de Saint-Laurent et Longue-Pointe, les nourrices de notre échantillon avaient toutes un toit distinct.

Les liens familiaux étaient soit consanguins, soit matrimoniaux. Ceci signifie que la mise en nourrice pouvait être une activité pratiquée au sein de la famille des nourrices mais, également par les femmes de la famille des époux. Si plusieurs femmes sont devenues nourrices après que leurs mères l'aient précédemment été, d'autres semblent avoir été mises en contact avec la pratique par l'entremise de leurs belles-mères ou de leurs belles-familles. Ainsi, mères, belles-mères, tantes, nièces, cousines et même grands-mères se retrouvent dans l'exercice de cette activité. Pour en saisir l'ampleur, il convient de se rapporter aux arbres généalogiques des annexes 4-5-6-7.

Le réseau familial le plus important est celui issu du Nord-Ouest ; le tissu familial des nourrices y est plutôt dense et les liens, multiples. Il suffit de constater à quel point les principaux clans, soient les Victor Couvrette, les Plouf, les Chomelier, les Cousineau ainsi que les Hay s'entrecroisent. D'abord, Marie-Anne, Marie-Louis et Marie-Thérèse Victor Couvrette sont, tout comme leurs deux belles-sœurs, Marguerite Chomelier et Marie-Marguerite Cousineau, des nourrices. Or, ces deux dernières sont déjà familières avec la pratique puisque deux des sœurs de Marguerite, soit Marie-Anne et Marie-Joséphine, font aussi partie de notre échantillon. Marie-Marguerite Cousineau est dans une situation similaire puisque deux de ses sœurs (Marie-Jeanne et Marie-Louise) ainsi que deux de ses belles-sœurs (Marie-Catherine Hay et Marie-Geneviève Marcheteau) prennent également soin des enfants d'autrui. Ces femmes, que l'on peut considérer comme étant la première génération de nourrices, sont à l'origine de la seconde génération de femmes qui ont pris part à la mise en nourrice. La relève des sœurs Victor Couvrette fut assurée par cinq cousines du même sang mais ne portant pas toutes le même patronyme ; deux d'entre elles s'appelaient Emery Beauvais et une autre, Caillé Jasmin. D'autres cousines par alliance s'y sont également ajoutées. Parmi celles-ci, il convient de souligner la présence de Marie-Joséphine Plouf (épouse de Jean-Marie Victor Couvrette) dont trois belles-sœurs (Marie-Cécile Berthiaume, Marie-Françoise Aubin St-Aubin et Marie-Agnès Pépin) étaient aussi nourrices.

Il ne faut pas non plus négliger le clan Bon Lacombe qui, encore dans le Nord-Ouest de Montréal, comptait plusieurs nourrices. Les deux sœurs, Suzanne et Marie-Madeleine ont-elles-mêmes été nourrices et ont toutes deux initié deux filles²⁰⁵ ainsi qu'une bru à ce métier. Ces femmes ont probablement eu une influence sur trois de leurs nièces puisque, en dépit du fait que leur mère (Marie-Catherine Bon Lacombe) n'a pas été nourrice, Marie-Madeleine, Marie-Jeanne-Anne et Marie-Anne-Jeanne Plouf ont tenté l'expérience à plus d'une reprise. Une troisième génération de nourrices est issue de ce clan familial puisque 5 des petites-nièces (dont une par alliance) de Suzanne et Marie-Madeleine Bon Lacombe ont à leur tour été nourrices. Parmi celles-ci se trouvent les deux sœurs

²⁰⁵ Marie-Rose-Rosalie et Suzanne Leblanc ainsi que Marie-Amable Poudrette Lavigne étaient respectivement les deux filles ainsi que la bru de Suzanne Bon Lacombe. Les deux filles de Marie-Madeleine Bon Lacombe se nommaient toutes deux Marie-Joséphine Beaumier Boisme et sa bru, Marie-Françoise Joly.

Sauriol Sansoucy, leur belle-sœur Victor Couvrette (issue de l'union de Jean-Baptiste et Marie-Marguerite Cousineau) et deux autres cousines ; une se nomme Rouleau et l'autre, Chabot.

De façon similaire aux Bon Lacombe, les Lehoux Laliberté constituent un véritable clan de nourrices dans la région de l'Est de l'île. D'abord, Marie-Louise initie à cette activité ses deux filles, Marie-Angélique et Marie-Marguerite Moineau. Son influence semble aussi s'étendre à quelques-unes de ses nièces puisque bien qu'elle n'ait pas été elle-même nourrice, Marie-Angélique Lehoux Laliberté compte quatre filles qui le seront. Marie-Madeleine, deux Marie-Anne ainsi que Marie-Marguerite ont toutes suivi les traces de leur tante maternelle. Par ailleurs, leur sœur a épousé Paul Caty dont la propre famille se démarque quant au nombre de nourrices qu'elle comprend. Deux de sœurs de Caty, Marie-Claire et Marie-Angélique mais aussi, deux belles-sœurs²⁰⁶ le sont également. Une de ces belles-sœurs, Marie-Anne Chodillon est évidemment plus que familière avec la pratique puisque sa propre mère ainsi que deux de ses sœurs ont également été nourrices.

Ainsi, les réseaux sociaux et familiaux semblent étendus et nombreux dans le Nord-Ouest de l'île de Montréal. Ceci est sans doute dû à la fidélité des Sœurs Grises envers les paroissiens de Saint-Laurent à qui elles confient de nombreux enfants. Il a été précédemment vu que la clientèle de cette paroisse était constituée à 80% d'enfants inconnus qui étaient confiés presque exclusivement aux résidents de cette paroisse. Vu le nombre grandissant d'enfants inconnus dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, le recrutement de nourrices issues de la région du Nord-Ouest a dû s'intensifier. Davantage de femmes étaient alors demandées, ce qui explique sans doute le nombre important de nourrices provenant de la région.

Outre la proverbiale importance de la famille à l'époque moderne, ces réseaux de nourrices apparentées démontrent que la pratique du métier de nourrice n'est pas l'apanage de femmes isolées : dans certains cas, elle se transmet entre parents. Du coup, accueillir les enfants d'autrui paraît sous un autre visage. Ce travail ne semble plus aussi étroitement associé à l'univers des femmes provisoirement ou durablement vulnérables et relève davantage de l'éventail des stratégies de femmes ou de ménages à la recherche de revenus d'appoint²⁰⁷. Mais seule une étude détaillée du statut socio-économique de ces familles permettra de mieux cerner la motivation des nourrices.

²⁰⁶ Il s'agit de Marie-Catherine Babin Lacroix et de Marie-Anne Chodillon, épouses respectives de ses frères Antoine et Louis Caty.

²⁰⁷ René Berthieu voit en la mise en nourrice des motivations exclusivement économiques pour les couples qui décidaient d'y prendre part. Sans utiliser des termes aussi radicaux, les autres auteurs semblent assez d'accord sur ce point. Voir : René BERTHIEU. « Les nourrissons à Cormeilles-en-Parisis... », *Op.cit.*, p. 278.

Conclusion

Les actes d'état-civil, les contrats notariés ainsi que le cahier de la *Comptabilité des nourrices (1754-1806)* nous ont permis, une fois de plus, de mieux saisir la pratique de la mise en nourrice à Montréal mais surtout, de procéder à l'analyse sociodémographique des nourrices montréalaises. Cette analyse décrit un groupe plutôt hétéroclite. D'abord, bien que la grande majorité des nourrices étaient des femmes mariées, quelques-unes d'entre elles étaient veuves ou mères-célibataires. De même, si la majorité de ces femmes étaient mères au moment où celles-ci ont accueilli des nourrissons, leur dernière maternité pouvait remonter à quelques mois comme à plusieurs années ; quelques nourrices étaient même stériles. Bien que la majorité des femmes de notre échantillon aient tenté d'exploiter les avantages liés à leur fécondité, le soin d'enfants pouvait également se faire en dehors de la période fertile. Les techniques d'alimentation alternative pouvaient certainement dépanner les femmes à qui le lait maternel manquait. Au final, la mise en nourrice se présente, pour certaines femmes à tout le moins, comme un véritable « métier » pour lequel il semble y avoir une transmission du savoir à l'intérieur même des familles montréalaises.

CONCLUSION

L'étude de la mise en nourrice sur l'île de Montréal pendant le Régime français et les huit premières années du Régime anglais aura permis de mettre au jour un sujet jusqu'ici négligé dans l'historiographie québécoise. Le portrait que nous en avons dressé montre que cette activité était bien présente sur l'île de Montréal et qu'elle était marquée à la fois par la condition de l'enfance sous l'Ancien Régime mais, aussi, par la situation des femmes à la même époque.

Dans le premier chapitre, nous avons considéré la place de la mise en nourrice dans l'historiographie. Davantage documentée en Europe qu'au Québec, nous avons établi qu'elle a été trop peu souvent l'unique objet de recherche des démographes et des historiens québécois. Par ailleurs, les principales études effectuées sur le Vieux Continent analysent la mise en nourrice dans le contexte des abandons d'enfants ou en lien avec la mortalité infantile et les pratiques médicales. Au Québec, ce sont plutôt des études sur les groupes sociaux (la noblesse, la bourgeoisie et les urbains) qui ont relevé l'existence de l'activité nourricière dans la colonie. Ce chapitre a également identifié les principales sources utilisées, leurs limites, mais surtout, le traitement qu'elles ont subi pour les fins de notre analyse. Le *RPQA*, *La comptabilité des nourrices, 1754-1806* des Sœurs Grises ainsi que *Parchemin* nous auront permis d'identifier 436 enfants ainsi que 245 femmes ayant pris part à la mise en nourrice entre 1680 et 1768.

Le second chapitre souhaitait mettre en lumière l'univers des nourrissons (et de leur famille). Dans un premier temps, nous avons établi que notre échantillon est composé à 40% (soit 175) d'enfants dont les origines sont connues et qui ont été placés en nourrice par des membres de leur famille. L'expérience des 261 autres enfants dits inconnus est fort différente : si les autorités coloniales ont vu à leur placement jusqu'à la Conquête britannique, ce sont les Sœurs Grises qui ont pris le relais par la suite. Notre échantillon étant constitué d'enfants morts en nourrice, nous sommes intéressée à l'âge auquel ils sont décédés. En moyenne, leur espérance de vie n'était que de quatre mois. On note néanmoins des différences importantes entre les enfants dont l'origine est connue et ceux dont l'origine est inconnue : si les premiers survivent davantage jusqu'à leur sixième mois, la moitié des enfants inconnus meurent après un mois. Nous avons par ailleurs constaté que compte tenu de sa taille restreinte, l'élite (noble et roturière) montréalaise se prévaut des services d'une nourrice plus souvent qu'à son tour. Toutefois, le poids relatif des enfants nobles mis en nourrice ira en décroissant au cours du XVIII^e siècle puisque d'autres groupes socioprofessionnels auront davantage recours à cette pratique, qu'ils fassent partie de l'élite ou non. Les particuliers issus du monde de l'artisanat deviennent alors les plus nombreux à avoir recours à une mère de lait (ils constituent 26% de la clientèle) alors que les « bourgeois » constituent le cinquième de la clientèle. Par ailleurs, nous

avons remarqué que les nourrices de la partie Nord de Montréal sont particulièrement sollicitées : ainsi, plus de la moitié (56,6%) des enfants de notre échantillon ont séjourné dans les paroisses de Saint-Laurent ou du Sault-au-Récollet. Les nourrices du Sud-Est, où se trouvent les paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles connaissent également une forte popularité. Des particularités géographiques sont également liées au domaine socioprofessionnel des pères. Finalement, notre mémoire a dévoilé le caractère funeste de la mise en nourrice mais il montre également que cette mortalité ne semblait pas rebuter certains pères qui avaient recours plus d'une fois à une mère de lait, même si l'un de leurs enfants placés en nourrice était mort. Bien que ceci ne soit pas généralisé, 18 pères (soit 12%) ont tenté l'expérience entre deux et quatre fois.

Le troisième chapitre nous a permis d'explorer l'univers des nourrices qui offraient leurs services en échange de gages. Si la majorité des femmes sont mariées au moment où elles acceptent un enfant sous leur toit (95%), quelques-unes d'entre elles sont veuves ou, encore, mères célibataires. On peut présumer que ce statut matrimonial conditionnait le rapport que ces femmes entretenaient avec la mise en nourrice. Les femmes mariées, qui étaient en mesure de s'appuyer sur leur conjoint, se tournaient vers la mise en nourrice afin d'en tirer des revenus complémentaires. Les veuves et les mères célibataires, davantage vulnérables au plan économique, le considéraient plus probablement comme un moyen, parmi d'autres, de survivre. D'ailleurs, celles-ci étaient presque exclusivement sollicitées par les Sœurs Grises qui voyaient sans doute là l'occasion de faire la charité à ces femmes. Outre l'état civil des nourrices, nous avons également scruté l'impact de la mise en nourrice sur leur fécondité pour découvrir que les mères de lait de notre échantillon ont eu des familles autant sinon plus nombreuses que leurs contemporaines canadiennes (entre 10 et 11 enfants). De fait, et contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, elles semblent légèrement plus fécondes que l'ensemble des Canadiennes et ont des intervalles inter-génésiques un peu plus courts. Nous en concluons que les effets de la mise en nourrice avaient peu d'influence sur la fécondité des femmes de notre échantillon ce qui laisse supposer soit que l'allaitement prolongé des enfants mis en nourrice n'était pas courant et que les nourrices utilisaient le biberon (ou un autre mode d'alimentation), soit que la mise en nourrice n'était qu'épisodique dans la vie de ces femmes. Chose certaine, à Montréal sous le Régime français, mise en nourrice n'égalait pas toujours allaitement au sein, comme l'indique l'âge élevé de certaines nourrices, leur état matrimonial ou l'absence de frère ou de sœur de lait. Finalement, nous avons également découvert de véritables réseaux familiaux derrière la pratique de la mise en nourrice à Montréal, identifiés grâce à la récurrence des patronymes des nourrices. C'est notamment le cas pour les régions du Nord-Ouest et de l'Est où de nombreuses femmes apparentées pratiquaient ce métier, ce qui laisse deviner la transmission de savoirs et la constitution de traditions familiales.

L'étude de la mise en nourrice gagnerait sûrement à être approfondie. Par exemple, il pourrait être intéressant de procéder à une estimation des enfants *placés* en nourrice à Montréal mais qui ne sont pas décédés suite à leur séjour, ce que nos sources ne nous ont pas permis de faire. Pour cela, il faudrait effectuer une étude plus poussée des intervalles inter-généraliques de l'ensemble de la population féminine montréalaise, à l'image des travaux de Lorraine Gadoury, Carles Simo Noguera et Richard Lalou. Il pourrait également être intéressant de regarder au-delà de la période temporelle que nous nous sommes fixée et qui s'arrête en 1768, soit huit ans après la Conquête. Les bouleversements socio-économiques engendrés par les événements de 1760 se font probablement fait sentir à plus long terme. Les mouvements de population (entre autres dus à une nouvelle vague d'immigration européenne) au sein de la province de Québec ont certes dû modifier la clientèle des nourrices montréalaises ou, encore, ont peut être influencé la propension à recourir à la mise en nourrice.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

Archives des Sœurs grises, *Comptabilité des nourrices, 1754-1806*.

Archives du Québec. « Recensement partiellement nominatif des gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières de 1765 » dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*. Québec, Imprimeur du Roi, 1936-1937. pp. 2-28.

Archives notariales, greffes de Montréal et de Québec. *Parchemin*, Société Archiv-Histo, liste des actes notariés.

Édits, ordonnances royaux et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada / Imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada ; revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales. Québec ; Fréchette, 1845-1856. 3 volumes.

La Croix de Chevrères de Saint-Vallier, Jean-Baptiste De. *Rituel du Diocèse de Québec / Publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*. Paris ; Simon Langlois, 1703. 604 pages.

Montréal. « Enregistrement de l'ordonnance de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, du 6 février 1722 au sujet des femmes enceintes par voies illicites selon l'Édit du roi Henri II en date du 2 février 1556 », 17 mars 1722, Archives du *Fonds Juridiction royale de Montréal*, TL4 S35, P7, 7 pages.

Québec. « Ordonnance de l'Intendant Hocquart qui porte qu'à commencer du 1^{er} juillet prochain il ne sera plus payé aux nourrices pour la nourriture et subsistance des enfants nés par voies illicites, et qui leur sont ou seront remis par les procureurs du roi ou fiscaux (...) aussitôt que les dits enfants auront quatre années et même plus tôt, s'il se peut ». Archives du *Fonds intendants*. E1, S1, P2828, 4 pages.

RPQA (Registre de la population du Québec ancien), Université de Montréal, ressource électronique.

II. Monographies et ouvrages spécialisés

Ariès, Philippe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris ; Éditions du Seuil, 1973. 316 pages. [Coll. Points : Histoire]

Badinter, Elisabeth. *L'amour en plus*. Paris ; Champs Flammarion, 1980. 372 pages.

Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. *Être veuve sous l'Ancien-Régime*. Paris ; Belin, 2001. 415 pages.

Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. *La population française à l'Ancien-Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) : démographie et comportements*. Paris ; Belin, 2008. 399 pages.

Brun, Josette. *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIII^e siècle*. Montréal – Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006. 185 pages.

Charbonneau, Hubert. *Vie et mort de nos ancêtres : étude démographique*. Montréal ; Presses de l'Université de Montréal, 1975. 267 pages. [Coll. Démographie canadienne, 3]

Charbonneau, Hubert [et al.]. *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris; Montréal, Institut national d'études démographiques. Montréal ; Presses de l'Université de Montréal, 1987. 232 pages

Collectif CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal ; Le Jour, 1992. 646 pages.

D'Allaire, Micheline. *Les communautés religieuses de Montréal. Les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal, 1659-1900. Tome I*. Montréal ; Éditions du Méridien, 1997. 167 pages.

Dechêne, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Paris ; Plon Montréal, 1974. 588 pages.

Dépatie, Sylvie [et al.] (dir). *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*. Montréal - Kingston; McGill-Queen's University Press, 1998. 297 pages.

Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery ; Septentrion, 2003. 452 pages.

Dupâquier, Jacques. *Introduction à la démographie historique*. Paris-Tournai-Montréal ; Gamma, 1974. 125 pages.

Dupâquier, Jacques. *Pour la démographie historique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1984. 188 pages.

Fay-Sallois, Fanny. *Les nourrices à Paris au XIX^e siècle*. Paris ; Payot, 1980. 284 pages.

Fildes, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. 462 pages.

Fildes, Valerie. *Wet Nursing : a History from Antiquity to the Present*. New York ; Blackwell, 1988. 320 pages.

Flandrin, Jean-Louis. *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris ; Seuil, 1984. 285 pages.

Gadoury, Lorraine. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances*. Montréal ; Éditions HMH, 1992. 208 pages.

Gélis, Jacques, Mirelle Laget et Marie-France Morel. *Entrer dans la vie : naissances et enfances dans la France traditionnelle*. Paris ; Gallimard, 1978. 245 pages.

Gélis, Jacques. *L'arbre et le fruit : la naissance dans l'Occident moderne (XVI^e-XIX^e siècles)*. Paris ; Fayard, 1984. 611 pages.

Gélis, Jacques. *La sage-femme ou le médecin : une nouvelle conception de la vie*. Paris; Fayard, 1988. 560 pages.

Gélis, Jacques. *Les enfants des limbes : mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*. Paris ; Audibert, 2006. 396 pages.

Golden, Janet Lynne. *A Social History of Wet Nursing in America : From Breast to Bottle*. Cambridge - New York ; Cambridge University Press, 1996. 215 pages.

Greer, Allan. *La Nouvelle-France et le monde*. Montréal ; Boréal, 2009. 310 pages.

Havard, Gilles et Cécile Vidal. *L'histoire de l'Amérique française*. Paris ; Flammarion, 2006. 863 pages.

Henry, Louis. *Techniques d'analyse en démographie historique*. Paris, Éditions de l'INÉD, 1980. 177 pages.

Lachance, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France. La vie quotidienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Montréal ; Libre Expression, 2000. 221 pages.

Laforce, Hélène. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. Québec ; Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. 237 pages.

Laget, Mireille. *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*. Paris, Seuil, 1982. 346 pages.

Landry, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les filles du Roi au XVII^e siècle*. Montréal ; Leméac, 1992. 434 pages.

Landry, Yves (dir). *Pour le Christ et le roi. La vie au temps des premiers Montréalais*. Montréal ; Libre Expression – Art Global, 1992. 320 pages.

Lapointe-Roy, Huguette. *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au XIX^e siècle*. Montréal ; Boréal, 1987. 330 pages.

Lebrun, François. *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*. Paris, Armand Colin, 1975. 179 pages.

Lemieux, Denise. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. Québec ; ISQR. 1985. 205 pages.

Marten, James (ed.) *Children in Colonial America*. New York – London ; New York University Press, 2006. 253 pages.

Trudel, Marcel (avec la collaboration de Micheline D'Allaire). *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Montréal; Hurtubise HMH, 2004. 405 pages.

III. Articles de périodiques

Bates, Réal. « Les conceptions pré-nuptiales dans la vallée du St-Laurent avant 1725 ». *RHAF*, vol. 40, no. 2, 1986, pp.253-272.

Beauregard, Yves, Serge Goudreau, Andrée Héroux, Michèle Jean, Rénald Lessard, Johanne Noël, Lucie Paquet et Alain Laberge. « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *RHAF*, vol. 39, no. 3, 1986, pp. 391-405.

Berthieu, René. « Les nourrissons à Cormeilles-en-Parisis (1640-1789) ». *Annales de démographie historique*, 1975, pp. 259-281.

Bouchard, Gérard. « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux XIXe et XXe siècles », *RHAF*, vol. 40, no. 1, 1986, pp. 51-71.

Bouchard, Gérard. « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes », *RHAF*, vol. 51, no. 2, 1997, pp. 243-269.

Campbell, Linda. « Wet-nurses in Early Modern England : Some Evidence From the Townshend Archive ». *Medical History*, vol. 33, no. 3, 1989 (juill), pp. 360-370.

Cliche, Marie-Aimée. « Filles-mères, familles et société sous le Régime-Français », *Histoire sociale – Social History*, vol. 21, no. 41 (mai 1988), pp. 39-69.

Cliche, Marie-Aimée. « L'infanticide dans la région de Québec (1660-1969) ». *RHAF*, vol. 44, no. 1, 1990, pp. 31-59.

Danet, Vincent. « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés d'après les registres canoniaux de la ville d'Angers (1660-1765) ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, vol. 113, no. 4 (2006), pp. 7-34.

Dechêne, Louise. « La croissance de Montréal au XVIII^e siècle », *RHAF*, vol. 27, no. 2, 1973, pp. 163-179.

Delasselle, Claude. « Les enfants abandonnés à Paris au XVIII^e siècle ». *Annales. ESC*, no. 1 (janv.-fév.), 1975, pp. 187-218.

Dessureault, Christian. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du St-Laurent : éléments pour une réinterprétation », *RHAF*, vol. 40, no. 3, 1987, pp. 373-407.

Fauve-Chamoux, Antoinette. « L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 263-285.

Fauve-Chamoux, Antoinette. « Innovation et comportement parental en milieu urbain (XV^e -XIX^e siècles) ». *Annales. ESC*, no. 5 (sept.-oct.), 1985, pp. 1023-1039.

Fildes, Valerie. « The English Wet-Nurse and her Role in Infant Care 1538-1800 ». *Medical History*, vol. 32, no. 2 (avril 1988), pp. 142-173.

Flandrin, Jean-Louis. « Enfance et société ». *Annales. ESC*, 1964, pp. 322-329.

Flandrin, Jean-Louis. « L'attitude à l'égard du petit enfant et des conduites sexuelles dans la civilisation occidentale ». *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 143-205.

Gadoury, Lorraine, Yves Landry et Hubert Charbonneau. « Démographie différentielle en Nouvelle-France : villes et campagnes ». *RHAF*, vol. 38, no. 3, 1985, pp. 357-378.

Galliano, Paul. « La mortalité infantile (indigènes et nourrissons) dans la banlieue Sud de Paris à la fin du XVIII^e siècle (1774-1794) ». *Annales de démographie historique*, 1966, pp. 139-177.

Gauvreau, Danielle. « À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français ». *RHAF*, vol. 41, no. 1 (1987), pp. 53-61.

Gauvreau, Danielle. « Destins de femmes, destins de mères : images et réalités historiques de la maternité au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 32, no. 3, 1991, pp. 321-346.

Gossage, Peter. « Les enfants abandonnés à Montréal au XIX^e siècle : la Crèche d'Youville des Sœurs Grises, 1820-1871 ». *RHAF*, vol. 40, no. 4, 1987, pp. 537-559.

Hecht, Jacqueline. « Le siècle des Lumières et la conservation des petits enfants ». *Population*, no. 6, 1992, pp. 1589-1620.

Hedenborg, Susanna. « To Breastfeed Another Woman's Child : Wet-nursing in Stockholm, 1777-1937 ». *Cotinuity and Change*, vol. 16, no. 3, 2001, pp. 399-422.

Igartua, José E. « Le comportement démographique des marchands de Montréal vers 1760 », *RHAF*, vol. 33, no. 3, 1979, pp. 427-445.

Landry, Yves. « Étude critique du recensement du Canada de 1765 ». *RHAF*, vol. 29, no. 3, 1975, pp. 323-351.

Landry, Yves et Réнал Lessard. « Les causes de décès aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les registres paroissiaux québécois ». *RHAF*, vol. 48, no. 4, 1995, pp. 509-526.

Lebrun, François. « Naissances illégitimes et abandons d'enfants en Anjou au XVIII^e siècle ». *Annales ESC*, 1972, pp. 1183-1189.

Lindemann, Mary. « Love for Hire : The Regulation of the Wet-nursing Business in Eighteenth-Century Hamburg ». *Journal of Family History*, vol. 6, no. 4, 1981 (hiver), pp. 379-395.

McLaren, Dorothy. « Fertility, Infant Mortality, and Breast Feeding in the Seventeenth Century ». *Medical History*, vol. 22, no. 4, 1978 (oct), pp. 378-396.

McLaren, Dorothy. « Nature's Contraceptive. Wet-nursing and Prolonged Lactation : The Case of Chesham, Buckinghamshire, 1578-1601 ». *Medical History*, vol. 23, no. 4, 1979 (oct), pp. 426-441.

Morel, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976, pp. 393-427.

Morel, Marie-France. « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle ». *Annales. ESC*, 1977, pp. 1007-1024.

Nault, François, Bertrand Desjardins et Jacques Légaré. « Effects of Reproductive Behaviour on Infant Mortality of French-Canadians During the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *Population Studies*, vol. 44, no. 2, 1990, pp. 273-285.

Paquette, Lyne et Réнал Bates. « Les naissances illégitimes sur les rives du St-Laurent avant 1730 ». *RHAF*, vol. 40, no. 2, 1986, pp. 239-252.

Parent, France et Geneviève Postolec. « Quand Thémis rencontre Clio : Les femmes et le droit en Nouvelle-France », *Les Cahiers de Droit*, vol. 36, no. 1, 1995, pp. 295-318.

Peyronnet, Jean-Claude. « Les enfants abandonnés et leurs nourrices à Limoges au XVIII^e siècle ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no. 3 (juill.-sept.), 1976, pp. 418-441.

Rollet, Catherine. « Allaitement, mise en nourrice et mortalité en France à la fin du XIX^e siècle », *Population*, vol. 33, no. 6, 1978 (nov.-déc.), pp. 1189-1203.

Salmon, Marylynn. « The Cultural Significance of Breastfeeding and Infant Care in Early England and America ». *Journal of Social History*, vol. 28, no. 2, pp. 247-269.

Schrom-Dye, Nancy et Daniel Blake-Smith. « Mother Love and Infant Death, 1750-1920 ». *The Journal of American History*, vol. 73, no. 2 (Sept.1986), pp. 329-353.

Senior, Nancy. « Aspects of Infant Feedin in Eighteenth-Century France ». *Eighteenth-Century Studies*, vol. 16, no. 4 (été 1983), pp. 367-388.

Sussman, George D. « The Wet-nursing Business in Nineteenth Century France ». *French Historical Studies*, vol. 9, no.2, 1975 (automne), pp. 304-328.

Sussman, George D., « Parisian Infants and Norman Wet Nurses in the Early Ninetheenth Century: a Statistical Study”. *Journal of Interdisciplinary History*, 1977, no. 4. pp. 637-653.

Thornton, Patricia et Sherry Olson. «A deadly discrimination among Montreal infants, 1860-1900 », *Continuity and Change*, 2001, vol. 16, no. 1, pp. 95-135.

Van de Walle, Etienne et Francine Van de Walle. « Allaitement, stérilité et contraception : les opinions jusqu’au XIX^e siècle », *Population*, no4/5, (juill-oct. 1972), pp. 685-701.

Zoltvany, Yves. « Esquisse de la Coutume de Paris », *RHAF*, vol. 25, no. 3, 1971, pp. 365-384.

IV. Chapitres de livres

Bardet, Jean-Pierre. « Enfants abandonnés et enfants assistés à Rouen dans la seconde moitié du XVIII^e siècle » dans Reinhard, Marcel. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 19-47.

Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. «Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la maternité de Paris dans la première moitié du XIX^e siècle» dans Bardet, Jean-Pierre, Jean-Pierre Poussou et Isabelle Robin-Romero (dir.) *Histoire des familles de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet*. Paris ; Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007. pp. 291-308. [Coll. du Centre Roland Mousnier]

Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. « Les enfants de la Salpêtrière au XVIII^e siècle » dans Bardet, Jean-Pierre (dir) [et al]. *Lorsque l’enfant grandit : entre dépendance et autonomie*. Paris ; Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2003. pp. 863-899.

Bideau, Alain. « L’envoi de jeunes enfants en nourrice. L’exemple d’une petite ville : Thoisy-en-Dombes (1740-1840) dans Reinhard, Marcel. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 49-58.

Bouchard, Yoland. « Les ‘enfants du roi’ dans le gouvernement de Montréal » dans Lachance, André (dir.). *Les marginaux, les exclus et l’Autre au Canada*. St-Laurent ; Fides, 1996. pp. 69-106.

Charbonneau, Hubert, Bertrand Desjardins, Jacques Légaré et Hubert Denis. « La population française de la vallée du St-Laurent avant 1760 » dans Courville, Serge (dir). *Population et territoire*. Ste-Foy ; Les Presses de l’Université Laval, 1996. pp. 31-43.

Fildes, Valerie. « Maternal Feelings Re-assessed : Child Abandonment and Neglect in London and Westminster, 1550-1800 » dans McLaren, Dorothy et Valerie Fildes. *Women as Mother in Pre-Industrial England*. London-New York ; Routledge, 1990. pp. 139-178.

Ganiage, Jean. « Nourrissons parisiens en Beauvaisis » dans Reinhard, Marcel. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 271-290.

Laberge, Alain. « L'immigrant migrant ou les chemins de l'enracinement au Canada sous le régime français » dans Joutard, Philippe et Thomas Wien (dir.) avec la collaboration de Didier Poton. *Mémoires de Nouvelle-France. De France en Nouvelle-France*. Rennes ; Presses universitaires de Rennes, 2005. 390 pages. [Coll. « Histoire »].

Lalou, Richard. « Endogenous Mortality in New France : At the Crossroads of Natural and Social Selection » dans Bideau, Alain, Bertrand Desjardins et Hector Perez Brignoli (Ed). *Infant and Child Mortality in the Past*. Oxford ; Toronto, Clarendon Press. pp. 203-215.

Molinier, Alain. « Enfants trouvés, enfants abandonnés et enfants illégitimes en Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans Reinhard, Marcel. *Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Paris ; Société de démographie historique, 1973. pp. 445-473.

Morel, Marie-France. « Le temps de tous les dangers : petite enfance et accidents d'après les ex-voto (XVI^e-XIX^e siècles, Provence, Suisse, Allemagne, Autriche et Italie) » dans Andréani, Roland, Henri Michel et Élie Pélaquier. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles. Hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996. Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries*. Montpellier ; Université Paul-Valéry Montpellier III, 2000, pp. 143-192.

Newall, Fiona. « Wet Nursing and Child Care in Aldenham, Hertfordshire, 1595-1726 : Some Evidence on the Circumstances and Effects of Seventeenth-Century Child Rearing Practices » dans McLaren, Dorothy et Valerie Fildes. *Women as Mother in Pre-Industrial England*. London-New York ; Routledge, 1990. pp. 122-138.

Robin-Romeo, Isabelle. « 'Apprendre mestier et gagner leur vie' : La mise en métier des orphelins des hôpitaux de la Trinité et du St-Esprit au XVII^e siècle » dans Bardet, Jean-Pierre (dir) [et al]. *Lorsque l'enfant grandit : entre dépendance et autonomie*. Paris ; Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2003. pp. 657-672.

Robin-Romeo, Isabelle. « L'assistance aux enfants à Paris XVI^e-XVIII^e siècles » dans Bardet, Jean-Pierre, Jean-Pierre Poussou et Isabelle Robin-Romero (dir.) *Histoire des familles de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet*. Paris ; Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007. pp. 651-681. [Coll. du Centre Roland Mousnier]

Savoie, Sylvie. « Les couples séparés : les demandes de séparation aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans Lachance, André (dir.). *Les marginaux, les exclus et l'Autre au Canada*. St-Laurent ; Fides, 1996. pp. 245-282.

V. Mémoires et thèses

Amorevieta-Gentil, Marilyn. *Les niveaux et les facteurs déterminants de la mortalité infantile en Nouvelle-France (1621-1779)*. Montréal; Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 2010. 286 pages.

D'amour, Valérie. *Les réseaux de sociabilité des montréalais au XVIII^e siècle*. Montréal ; Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003. 149 pages.

Gadoury, Lorraine. *Comportements démographiques et alliances de la noblesse de Nouvelle-France*. Montréal ; Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1988. 392 pages.

Gauvreau, Danielle. *Reproduction humaine et sociale : la ville de Québec pendant le Régime français*. Montréal ; Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 1991.

Gousse, Suzanne. *Les couturières en Nouvelle-France. Leur contribution socioéconomique à une société coloniale d'Ancien-régime*. Montréal; Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2009.

Lalou, Richard. *Des enfants pour le paradis : la mortalité des nouveau-nés en Nouvelle-France*. Montréal, Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 1990. 472 pages.

Major, Éric. *Profil socioprofessionnel de la noblesse canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Montréal; Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1997. 65 pages.

Pilon, Nathalie. *Le destin de veuves et de veufs de la région de Montréal au milieu du XVIII^e siècle*. Montréal ; Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2001. 136 pages.

Simo Noguera, Carles. *Comportement démographique de la bourgeoisie en Nouvelle-France*. Montréal, Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 1995. 444 pages.

Villeneuve, Nathalie. *«La mauvaise herbe» : Familles turbulentes à Montréal au XVIII^e siècle*. Montréal ; Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal. 2004. 96 pages.

LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ANNEXES 1, 2 ET 3

Âge au 1^e m : Âge au premier mariage

Âge lt : Âge du lait de la nourrice (ou période depuis laquelle remonte la dernière grossesse), en jours

An. men : Année de la mise en nourrice

An. n. : Année de naissance

É. matrimo. : État matrimonial

d : frère ou sœur de lait décédé (e)

Id Fam. : Code identifiant de la famille dans la base de données du *RPQA*

Id Ind. : Code identifiant de l'individu dans la base de données du *RPQA*

Lieu b. : Lieu du baptême

Mois d. : Mois du décès

Mois n. : Mois de la naissance

Nbre en. : Nombre d'enfants

Par.men : Paroisse de la mise en nourrice

Prés. f/s de lt : Présence de frère ou sœur de lait

v : frère ou sœur de lait vivant (e)

X : aucun frère ou sœur de lait

ANNEXE 1. LES MENTIONS DE LA MISE EN NOURRICE DANS LES ACTES DU *RPQA*

Chez...

Décédé chez...

Décédé dans la maison de...

Décédé chez... de cette paroisse où il était en nourrice

En nourrice chez...

Était chez...

L'enfant est mort chez..., chez qui il avait été mis en pension

Mort en nourrice

Mort en nourrice dans la maison de...

ANNEXE 2. Les nourissores et leurs familles

Incormu, Adolph	12	S-L	1756	(Incormu)	Incormu, Adolph	11	S-S-R	1743	(Incormu)
Incormu, Albert	4	S-L	1766	(Incormu)	Incormu, Albert	3	S-S-R	1760	(Incormu)
Incormu, Bartholomy	9	S-L	1760	(Incormu)	Incormu, Bartholomy	5	P-Claire	1737	(Incormu)
Incormu, Benvenure	12	L-Pe	1769	(Incormu)	Incormu, Benvenure	9	S-L	1738	(Incormu)
Incormu, Ch	12	S-L	1741	(Incormu)	Incormu, Ch	7	S-L	1749	(Incormu)
Incormu, Etienne	1	S-L	1762	(Incormu)	Incormu, Etienne	3	S-S-R	1750	(Incormu)
Incormu, Etienne	6	M	1767	(Incormu)	Incormu, Etienne	2	S-S-R	1751	(Incormu)
Incormu, Eustache	9	M	1760	(Incormu)	Incormu, Eustache	10	S-L	1758	(Incormu)
Incormu, Felix	10	L-Pe	1747	(Incormu)	Incormu, Felix	10	S-L	1758	(Incormu)
Incormu, Felix	8	L-Pe	1749	(Incormu)	Incormu, Felix	7	S-S-R	1750	(Incormu)
Incormu, Felix	8	S-L	1766	(Incormu)	Incormu, Felix	10	S-L	1758	(Incormu)
Incormu, Felix	7	M	1764	(Incormu)	Incormu, Felix	10	S-L	1758	(Incormu)
Incormu, Fr	11	M	1737	(Incormu)	Incormu, Fr	6	L-Pe	1749	(Incormu)
Incormu, Fr	3	M	1737	(Incormu)	Incormu, Fr	8	R-d-P	1765	(Incormu)
Incormu, Fr	2	S-L	1762	(Incormu)	Incormu, Fr	9	S-L	1762	(Incormu)
Incormu, Fr	2	L-Pe	1753	(Incormu)	Incormu, Fr	2	M	1767	(Incormu)
Incormu, Fr	10	M	1752	(Incormu)	Incormu, Fr	10	S-L	1757	(Incormu)
Incormu, Fr	2	S-S-R	1744	(Incormu)	Incormu, Fr	12	M	1744	(Incormu)
Incormu, Fr	2	S-L	1761	(Incormu)	Incormu, Fr	12	H-S M	1756	(Incormu)
Incormu, Fr	8	R-d-P	1744	(Incormu)	Incormu, Fr	12	S-S-R	1747	(Incormu)
Incormu, Gabriel	10	L-Pe	1748	(Incormu)	Incormu, Gabriel	8	S-L	1757	(Incormu)
Incormu, George	3	M	1747	(Incormu)	Incormu, George	9	S-L	1747	(Incormu)
Incormu, Guillaume	8	M	1747	(Incormu)	Incormu, Guillaume	10	S-L	1747	(Incormu)
Incormu, Guillaume	8	M	1747	(Incormu)	Incormu, Guillaume	10	S-L	1747	(Incormu)
Incormu, Hubert	7	S-L	1756	(Incormu)	Incormu, Hubert	10	S-L	1747	(Incormu)
Incormu, Hubert	2	L-Pe	1737	(Incormu)	Incormu, Hubert	2	S-L	1738	(Incormu)
Incormu, Incormu	8	S-S-R	1750	(Incormu)	Incormu, Incormu	3	S-S-R	1750	(Incormu)
Incormu, Incormu	6	M	1688	(Incormu)	Incormu, Incormu	6	S-L	1751	(Incormu)
Incormu, Incormu	6	M	1749	(Incormu)	Incormu, Incormu	11	P-Claire	1760	(Incormu)
Incormu, Incormu	8	S-S-R	1741	(Incormu)	Incormu, Incormu	12	M	1749	(Incormu)
Incormu, Incormu	10	P-Claire	1736	(Incormu)	Incormu, Incormu	6	S-L	1756	(Incormu)
Incormu, Incormu	3	S-S-R	1761	(Incormu)	Incormu, Incormu	12	S-L	1738	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1763	(Incormu)	Incormu, Incormu	4	M	1744	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1760	(Incormu)	Incormu, Incormu	4	H-S M	1759	(Incormu)
Incormu, Incormu	4	S-L	1741	(Incormu)	Incormu, Incormu	12	H-S M	1758	(Incormu)
Incormu, Incormu	2	S-L	1741	(Incormu)	Incormu, Incormu	12	H-S M	1758	(Incormu)
Incormu, Incormu	9	S-L	1737	(Incormu)	Incormu, Incormu	10	P-A-T	1751	(Incormu)
Incormu, Incormu	9	Lachise	1731	(Incormu)	Incormu, Incormu	10	P-A-T	1751	(Incormu)
Incormu, Incormu	8	S-L	1745	(Incormu)	Incormu, Incormu	7	S-S-R	1740	(Incormu)
Incormu, Incormu	9	P-Claire	1738	(Incormu)	Incormu, Incormu	8	M	1757	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1759	(Incormu)	Incormu, Incormu	8	S-L	1738	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1760	(Incormu)	Incormu, Incormu	10	S-L	1751	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1724	(Incormu)	Incormu, Incormu	2	S-S-R	1752	(Incormu)
Incormu, Incormu	1	M	1724	(Incormu)	Incormu, Incormu	1	S-L	1745	(Incormu)
Incormu, Incormu	9	L-Pe	1751	(Incormu)	Incormu, Incormu	2	S-S-R	1752	(Incormu)
Incormu, Incormu	7	S-L	1738	(Incormu)	Incormu, Incormu	9	L-Pe	1752	(Incormu)
Incormu, Incormu	12	P-A-T	1751	(Incormu)	Incormu, Incormu	12	P-A-T	1751	(Incormu)
Incormu, Incormu	11	S-L	1759	(Incormu)	Incormu, Incormu	10	S-L	1754	(Incormu)

ANNEXE 2. Les nourissances et leurs familles

1	5	8	1756	Requet Godolin, M. de	Artisan
17927	1	9	1756	Requet Godolin, M. de	Artisan
61351	3	Mil	1756	Requet Godolin, M. de	Artisan
61817	11	Mil	1722	Poupart Laffeur, Ch	Artisan
18705	6	Mil	1722	Poupart Laffeur, Jm-Ber	Artisan
17782	6	Mil	1759	Privost Provost, Ant.	Artisan
17782	6	Mil	1756	Privost Provost, Ant.	Artisan
18487	10	Mil	1750	Phuozems, Ls	Bourgeois: marchand
18487	10	Mil	1750	Phuozems, Ls	Artisan
67936	4	Mil	1730	Rambaut, M. de	Bourgeois: marchand
14465	1	Mil	1720	Rambaut, M. de	Artisan
14465	1	Mil	1750	Reams, M. de	Bourgeois: marchand
65204	1	Mil	1717	Robreau Desportef, Ben	Noblesse militaire
13003	2	S-R	1749	Rose, Pierre	NON IDENTIFIÉ
13003	2	S-R	1749	Rose, Pierre	Noblesse militaire
17699	9	Mil	1754	Rouet Desnoy, Ls-Ber	Artisan
17699	9	Mil	1754	Rouet Desnoy, Ls-Ber	Artisan
18971	6	Mil	1750	Roulet, Adrien	NON IDENTIFIÉ
337945	11	Mil	1767	Sanguin, Christophe	Bourgeois: marchand
28620	5	Mil	1766	Sauvage, Jacques	Artisan
33796	12	Mil	1767	Schaeffer, M. de	NON IDENTIFIÉ
33796	12	Mil	1766	Schaeffer, M. de	NON IDENTIFIÉ
18927	1	Mil	1759	Song S. Gornah, Fse	NON IDENTIFIÉ
18927	1	Mil	1759	Song S. Gornah, Fse	Soldat
18569	11	Mil	1758	Stegun Bayer, Joaqui	Soldat
18725	7	Mil	1759	St-Sauveur Lecuyer, Augustin	Artisan
17604	12	Mil	1754	Tonnesau St-Sauveur, Atoz-Ls	Soldat
24866	7	Mil	1751	Trozier Larivie, P-Julien	Bourgeois: marchand
24866	7	Mil	1751	Trozier Larivie, P-Julien	Artisan
98276	8	Mil	1730	Trozier Larivie, Julien	Bourgeois: marchand
98276	8	Mil	1730	Trozier Larivie, Julien	Artisan
61267	11	Mil	1751	You Rochefort, Etienne	Bourgeois: marchand
2704	9	Mil	1751	You Rochefort, Etienne	Artisan

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Nourrices	Origine	An.n.	É. matrimo.	Parents	Âge 1 ^e m.	Nbre en.	Id fam.	Époux	Parents
Allaire Dallaire, M-Angéli.	St-Mich-Bel.	1702	m	Allaire Dallaire - Labbe	20	12	14253	Roy Portelance, Ls	Roy Portelance - Forgues Monrougeau
Allaire, M-Lse	R-d-P	1730	m	Allaire - Décarv	17	14	26122	Turcot, Ls-Gabriel	Turcot - Martin Beaulieu Montpeller
Aubert Latouche, Marie	Mtl	1710	m	Aubert Latouche - Milot Laval	20	15	17509	Lemay Delorme, Barthélémy	Lemay Delorme - Gaudry Bourbonnière
Aubin St-Aubin, M-Frse	P-Claire	1727	m	Aubin St-Aubin - Bigras	19	10	25040	Plouf, Ls-Frs	Plouf - Richer Louveteau
Aubry Tecle, Cécile	Mtl	1709	m	Aubry Tecle - Bouthellier Tetu	23	12	18535	Bouchet St-Amour, Fleurant	Bouchet St-Amour - Lawerti Léger
Aubuchon Lespérance, M-Jne	Mtl	1690	m	Aubuchon Lespérance - Cusson	25	9	11989	Fonblanche Quesnel, Jn-Bte	Fonblanche Quesnel - Prudhomme
Auger Baron, M-Gen.	Mtl	1714	m	Auger Baron - Bon Lacombe	24	5	23529	Proulx Clément, Jn-Frs-Bte	Proulx Clément - Fleury
Babin Lacroix, M-Cath.	Bouch.	1725	m	Babin Lacroix - Turpin Sandrille	23	10	27092	Caty, Ant.	Caty - Badeau
Barabe, M-Lse	La Pér.	1712	m	Barabe - Toussignant Lapointe	18	11	17689	Goguet, Chs	Goguet - Jousset Laloire
Barbary Grandmaison, M-Jos.	Ste-A-d-Bell.	1717	m	Barbary Grandmaison - Paré	23	11	21870	Berthiaume, Frs-Jos	Berthiaume - Fautoux
Barsalou, M-Gen.	Mtl	1731	m	Barsalou - Jarry Henrichon Henry	19	14	84185	Boutron Major, Jos.	Boutron Major - Groulx
Beaudry Lépinette, Cath.	Mtl	1669	m	Beaudry Lépinette - Guyard	18	14	5988	Thibault Léveillé, Pierre	Inconnu - Inconnu
Beaumier Boisme, M-Jos.	St-Lau	1718	m	Beaumier Boisme - Bon Lacombe	20	11	19996	Monet Boismenu, Jos.	Monet Boismenu - Viou Lespérance
Beaumier Boisme, M-Jos.	Mtl	1729	m	Beaumier Boisme - Bon Lacombe	17	6	27118	Colleret Bourguignon, Jos.	Colleret Bourguignon - Drapeau Laforge
Béique Lafleur, M-Jos.	P-a-T	1708	m	Béique Lafleur - Seran Lespagnol	21	10	87264	Simon Léonard, Ls	Simon Léonard - Beaujean
Berthiaume, M-Cécile	St-Frs-d-(U)	1731	m	Berthiaume - Pépin	19	12	28485	Plouf, Chs	Plouf - Richer Louveteau
Bibeau, M-Angéli.	Bouch.	1724	m	Bibeau - Bourdon	24	10	26308	Bouin Dufresne, Jos.	Bouin Dufresne - Dubois
Bietry Chevalier, M-Eli.	Mtl	1701	m	Bietry Chevalier - Bernier Lamarzelle	27	6	16311	Braut Pominville, Frs	Braut Pominville - Bolduc
Bigras, M-Angéli.	Lachine	1703	m	Bigras - Brunet Létang	20	11	14443	Calvé Ste-Foy, Frs	Calvé - Franks
Bizet, Eli.	Mtl	1735	m	Bizet - Judic Rencontre	17	9	29643	Vachard Lardoise, Ls	Vachard - Lheureux
Bizeu Larose, Mgte	Mtl	1697	m	Bizeu Larose - Bresa Lafleur	20	7	12562	Thibault Léveillé, Pierre	Thibault Léveillé - Beaudry Lépinette
Blais, M-Jos.	P-a-T	1733	m	Blais - Lalouette Lebeau	22	7	31821	Chodillon, Ant.	Chodillon - Dumas Lafeuillade
Bleau, M-Angéli.	R-d-P	1734	m	Bleau - Gervais	23	10	34647	Corbell Tranchemontagne, Paul	Corbell Tranchemontagne - Boulard
Bleau, M-Cath.	Mtl	1699	m	Bleau - Campeau	20	10	13353	Allard Longpré, Guillaume	Longpré - Allard
Blenier Jarry, M-Anne	Mtl	1714	m	Blenier Jarry - Churiot Desmoullins	18	11	18139	Jolivet Lépine Joly, Pierre	Jolivet Lépine - Morin
Bon Lacombe, M-Mad.	Contrec.	1687	m	Bon Lacombe - Duval	19	11	9894	Beaumier Boisme, Jn-Bte	Beaumier Boisme - Hus
Bon Lacombe, Suz.	Mtl	1693	m	Bon Lacombe - Duval	16	9	10503	Leblanc, Chs	Leblanc - Rousselin
Boudrias, M-Anne	St-Lau	1732	m	Boudrias - Bouchard Vallée	19	20	29310	Beaulieu, Jos.	Beaulieu - Auger Baron
Boudrias, M-Jos.	Lachine	1721	m	Boudrias - Gâteau	22	17	23445	Lapierre Lécuyer, Paul	Lécuyer Lapierre - Blain Habelin
Boudrias, M-Mad.	Mtl	1738	m	Boudrias - Bouchard Vallée	18	4	32907	Jolivet Lépine Joly, Pierre	Jolivet Lépine - Larç Laramee Alary
Bourdon, Eli-Isab.	St-Frs-d-(U)	1713	m	Bourdon - Charles Lajeunesse	18	15	18046	Martin Ladouceur, Jos.	Martin Ladouceur - Limousin Beaufort
Bourdon, M-Anne	St-Frs-d-(U)	1712	m	Bourdon - Charles Lajeunesse	25	16	15843	Clément Larivière, Ant.	Clément Larivière - Presseau Chambly
Boutron Major, M-Thér.	St-Sulpice	1715	m	Boutron Major - Proteau	19	18	84208	Desnoix Léveillé, Jacques	Desnoix Léveillé - Godin
Brazeau, M-Frse-Amable	R-d-P	1734	m	Brazeau - Andegreve Champagne	16	17	28506	Lorrain, Jos.	Lorrain - Paquet Planger
Brochu, M-Elis.	Qc	1733	m	Brochu - Mailloix	18	17	29191	Janot Lachapelle, Nicolas	Janot Lachapelle - Senez Laliberté
Brossard, Thér.	Mtl	1724	m	Brossard - Marier Ste-Marie	18	9	23161	Cerat Coquillard, Pierre	Cerat Coquillard - Robidou
Brouillet Bernard Lavoilette, M-Cath.	P-a-T	1738	m	Brouillet Bernard - Lonon	19	8	34737	Debussat - Lagarde	Debussat - Lagarde
Caillié Jasmin, M-Anne	St-Lau	1726	m	Caillié Jasmin - Victor Couvrette	20	8	32616	Lesourd Duchesne, Jn-Bte	Lesourd Duchesne - Gauthier
Caty, M-Angéli.	P-a-T	1728	m	Caty - Badeau	21	6	27303	Bertrand Sanschagrin, Ls-Frs	Bertrand - Dussault
Caty, M-Anne	P-a-T	1740	m	Caty - Chodillon	21	11	38865	Cadoret, Ignace	Cadoret - Lancelour
Caty, M-Claire	T-Rivières	1715	m + v (1756)	Caty - Badeau	19	12	19259	Petit, Jean	Petit - Chartier
Chabot Lamarre, M-Agathe	St-Lau	1733	m	Chabot Lamarre - Plouf	15	13	26820	Caillé Jasmin, Jn-Bte	Caillé Jasmin - Victor Couvrette
Chaperon, Marie	P-a-T	1725	m	Chaperon - Simon Léonard	16	3	26229	Bluteau Larabelle, Jn-Bte	Bluteau Larabelle - Arbour
Charon, M-Amable	R-d-P	1737	m	Charon - Joly	21	14	35554	Cyr, Jos.	Cyr - Bouteiller
Charpentier Lapaille, M-Frse	R-d-P	1730	m	Charpentier Lapaille - Cadieux	20	11	28507	Béique Lafleur, Hyacinthe	Béique Lafleur - Seran Lespagnol

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Chartier Robert, Cath.	132785	P-a-T	1719	m	Chartier - Demers Dumais	28	2	25871	Blais, Ls	Blais - Lalouette Lebeau
Chartier Robert, M-Angél.	91072	P-a-T	1716	m	Chartier - Demers Dumais	22	12	21177	Bélique Lafleur, Jacques	Bélique Lafleur - Seran Lespagnol
Chatigny Lépine, M-Lse-Migte	102191	St-Augustin	1746	m	Chatigny Lépine - Corbin	20	10	43601	Poirier Lajeunesse, Jos.	Poirier Lajeunesse - Demers Dumais
Chailion Godin, Cath.	28258	Mtl	1659	m	Chailion Godin - Rouseilere	13	13	4025	Fortin Lagrandeur, Ls	Fortin - Loudin Loudun
Chodillon, M-Anne	125509	P-a-T	1719	m	Chodillon - Dumais Lafeuillade	22	10	30347	Lahaie, Jn-Bte	Lahaie - Poitras
Chodillon, M-Anne	87865	R-d-P	1723	m	Chodillon - Dumais Lafeuillade	19	12	24797	Monet Lalouette, Ffs	Monet - Lalouette Lebeau
Chodillon, M-Cath.	145948	P-a-T	1729	m	Chodillon - Dumais Lafeuillade	21	15	28505	Chartier, Chs	Chartier - Drapeau Laforge
Chomelier, M-Anne	110556	Mtl	1718	m	Chomelier - Baron	23	9	30144	Bourdon, Jos	Bourdon - Charles Lajeunesse
Chomelier, M-Jos.	126665	St-Lau	1722	m	Chomelier - Baron	24	0	24950	Papineau Montigny, Jn-Ls	Papineau Montigny - Quevillon
Chomelier, M-Mgte	92049	Mtl	1714	m	Chomelier - Baron	21	4	19566	Victor Couvrette, Chs	Couvrette - Churlot Desmoullins
Choret, M-Eli. (1e lit)	78766	Charlesb.	1714	v (1750)	Choret - Turcot	17	11	17821	Bayard, Ffs	Bayard - Valade
Choret, M-Eli. (2e lit)	78766	Charlesb.	1714	m	Choret - Turcot	17	11	31323	Martineau, Jos.-Marie	Martineau - Hotte
Clément, M-Lse-Julienne	150657	Qc	1737	m	Clément - Giraud	17	18	31421	Blanchard, Pierre	Blanchard - Gauvin
Coiteux, Barbe	41656	P-a-T	1686	m	Coiteux - Demers Dumais	18	11	9504	Hogue, Jn-Bte	Hogue - Theodore Gillis
Constantineau, M-Frse	143249	St-Frs-d-S(U)	1730	m	Constantineau - Lamoureux	19	10	27867	Lemay Delorme, Jn-Bte	Lemay Delorme - Lecompte Lavimodière
Corbeil Tranchemontagne, Migte	97585	P-a-T	1698	v (1734)	Corbeil Tranchemontagne - Poudret Lavigne	21	10	13189	Chartrand, Jn-Paul	Chartrand - Mathon Labrie
Cousineau, Migte	41475	Mtl	1704	m	Cousineau - Benard	21	15	15531	Victor Couvrette, Jn-Bte	Couvrette - Churlot Desmoullins
Cousineau, M-Jne	32298	Mtl	1691	m	Cousineau - Benard	16	19	10239	Groulx, Jn-Bte	Groulx - Goguet
Cousineau, M-Lse	41473	Mtl	1697	m	Cousineau - Benard	15	17	11324	Langevin Lacroix, Ant.	Langevin Lacroix - Martin Montpeller
Cuillierier Ribercour, M-Julienne	78177	Lachine	1711	m	Cuillierier Ribercour - Guillery	20	9	17730	Aubin St-Aubin, Jos.	Aubin St-Aubin - Courraud Lacoste
Cusson, Éli.-Isab.	41325	Cap de la Mad.	1665	m	Cusson - Foubert	23	12	6096	Aubuchon Lesperance, Jos.	Aubuchon Lesperance - Sedlot
Daniel, M-Mad.	109906	Mtl	1720	m	Daniel - Barbeau Boisdoré	21	13	22487	Monet Boismenu, Adrien	Monet Boismenu - Viau Lesperance
Danis Tourangeau, M-Pélagie	152266	Mtl	1735	m	Danis Tourangeau - Trottier	20	8	32391	Lacoste Lamarche, Jn-Bte	Lacoste - Villegrau
David Lacourse, M-Cath.	133991	St-Sulpice	1722	m	David Lacourse - Quay Daragon	25	11	26206	Emery Beauvais - Victor Couvrette	Emery Beauvais - Victor Couvrette
David, M-Jos.	18248	Bouch.	1702	m	David - Lussier	20	17	14033	Dagenais, Pierre	Dagenais - Drouet Grandmaison
Daze Queniot, M-Barbe	23649	St-Frs-d-S(U)	1703	m	Daze - Carrier Larose	20	10	14665	Bray, Étienne	Bray - Ergon
Desrosiers, M-Jos.	23439	T-Rivières	1702	m	Desrosiers - Aubuchon	20	9	14363	Rouillard, Damien	Rouillard - Guillet
Devillera, M-Suz.	84925	P-Claire	1713	m	Devillera - Quenneville	20	8	18597	Proulx, Jacques	Proulx - Pilon
Devoaux Laframboise, M-Amable	165127	St-Lau	1742	m	Devoaux Laframboise - Langevin Lacroix	21	13	40263	Proulx Clément, Jos.	Proulx Clément - Dubois Laviolette
Devoaux Laframboise, M-Jne-Anne	77533	Mtl	1715	m	Devoaux Laframboise - Provost Prevost	15	13	17672	Libersan Laviolette, Ant.	Libersan Laviolette - Beaudry Lepinette
Dubé, M-Mad.	16589	Riv-Ouelle	1709	m	Dubé - Boucher	18	10	21846	Lemay Delorme, Jos.	Lemay Delorme - Gaudry Bourbonnière
Dubé, M-Thér.	82445	Riv-Ouelle	1715	m	Dubé - Boucher	18	14	18364	Malepart - Cronier	Malepart - Cronier
Dubois Laviolette, M-Apol-Jos.	76623	Lachine	1711	v (1750)	Dubois Laviolette - Plumereau Latrelle	19	9	17562	Goyer Goguet Bélisle - Courraud Lacoste	Goyer Goguet Bélisle - Courraud Lacoste
Dubois Laviolette, M-Lse	74513	Lachine	1710	m	Dubois Laviolette - Plumereau Latrelle	20	10	17385	Brunet Létang - Moison	Brunet Létang - Moison
Dubois Laviolette, M-Ursule	71343	P-Claire	1720	m	Dubois Laviolette - Plumereau Latrelle	17	13	20793	Rapideu Lamer - Fleury	Rapideu Lamer - Fleury
Dubois, M-Cath.	106966	Mtl	1714	v (1761)	Dubois - Haguénier	16	10	22061	Gibeau Poitevin, Étienne	Gibeau Poitevin - Pavlot Lapensée
Dudlos, M-Anne	153060	P-a-T	1736	m	Dudlos - Lehoux Laliberté	20	12	32940	Chartier, Jos.	Chartier - Drapeau Laforge
Dudlos, M-Anne (1e lit)	129307	L-Pte	1728	m	Dudlos - Lehoux Laliberté	18	11	25311	Roy, Laurent	Roy - Chartier
Dudlos, M-Anne (2e lit)	129307	L-Pte	1728	m	Dudlos - Lehoux Laliberté	18	11	37888	Desarènes Hugues, Jos.	Hugues - Berry
Dudlos, M-Mad.	106663	P-a-T	1724	m	Dudlos - Lehoux Laliberté	17	15	87213	Simon Léonard, Jos.	Simon Léonard - Petit Beauchemin
Dudlos, M-Mgte	146895	L-Pte	1734	m	Dudlos - Lehoux Laliberté	17	10	28893	Brien Desrochers, Pierre	Brien Desrochers - Desroches Desrochers
Dufay Seigneur Duffili, Hélène	113514	St-Frs-d-S(U)	1721	m	Dufay Seigneur Duffili - Moineau	21	8	23011	Rolland - Dubeau	Rolland - Dubeau
Dufresne, M-Mgte	17716	P-a-T	1703	m	Dufresne - Marsan Lapierre	15	5	13015	Janot Lachapelle - Tessier Lavigne	Janot Lachapelle - Tessier Lavigne
Dugas, M-Gen.	132931	Mtl	1724	m	Dugas - Catin	23	16	25918	Bernard Jolicoeur - Moreau Francoeur	Bernard Jolicoeur - Moreau Francoeur
Dumais Lafeuillade, M-Chte	13280	Mtl	1696	v (1743)	Dumais Lafeuillade - Dagenais	20	12	12476	Chodillon, Pierre	Chodillon - Boucher
Dumouchel Laroche, M-Lse	11195	Mtl	1710	m	Dumouchel Laroche - Tessier Lavigne	19	12	16826	Bertrand, Jacques	Bertrand - Brare

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Emery Beauvais, M-Cath.	158281	St-Lau	1736	m	Emery Beauvais - Victor Couvrette	23	0	36114	Huguin, Ant.	Huguin - Janvrin
Emery Beauvais, M-Lse	152628	St-Lau	1732	m	Emery Beauvais - Victor Couvrette	23	12	32615	Richer Louveteau, Jn-Bte	Richer Louveteau - Brunet Létang
Ethier, M-Dorothee	97961	St-Sulpice	1716	m	Ethier - Reges Laprade	19	13	19855	Poudrette Lavigne, André	Poudrette Lavigne - Desroches Desrochers
Favre St-Jean, M-Jos.	158255	Mtl	1737	m	Favre St-Jean - Bastien	22	15	36098	Desaurels Lapointe, Pierre	Desaurels Lapointe - Philippe Étienne
Février Lacroix, M-Thér.	98851	Mtl	1718	m	Février Lacroix - Séguin	19	8	20444	Groulx, Jn-Bte	Groulx - Cousineau
Fleury, M-Angél.	79453	Mtl	1711	m	Fleury - Longtin	20	13	17977	Tourneux, Jn-Bte-Jos.	Tourneux - Corde
Foucher Faucher, M-Frise-Renée	2642	Qc	1689	m	Foucher - Marchand	21	10	10867	Buet René	Buet Puet - Buet
Galipeau, M-Cath.	121191	P-a-T	1723	m	Galipeau - Janot Lachapelle	21	10	24180	Sicard, Jn-Bte	Sicard - Béliele
Gauthier Landreville, M-Mad.-Anne	141474	Repent.	1726	m	Gauthier Landreville - Benoît Livernois	23	7	27463	Renaud Blanchard, Pierre	Renaud Blanchard - Venne
Gauthier Rabot, M-Jos.	95645	Mtl	1719	m	Gauthier Rabot - Bonneau Lachauame	17	9	20019	Pigeon, Corcon	Pigeon - Corcon
Germain St-Germain, M-A-Jne	96086	Mtl	1718	m	Germain St-Germain - Perrin Garao	18	10	87476	Viou, Jacques	Viou - Provost Prévost
Gourdon Lachasse, Anne	32580	Lachine	1678	m	Gourdon Lachasse - Perrin	15	8	9835	Rapin Skavanifis, André	adopt. Rapin - Jarry
Goyer Béliele, Cath.	29214	Mtl	1671	m	Goyer Béliele - Lefebvre Lacroix	14	9	5565	Martin - Baroile	Martin - Baroile
Goyer Béliele, Eli.-Isab.	28990	Mtl	1700	m	Goyer Béliele - Courraud Lacoste	25	6	15459	Cavelier - Beaudry	Cavelier - Beaudry
Groton St-Ange, M-Cath.	152235	St-Lau	1733	m	Groton St-Ange - Frete Lamothé	22	12	32383	Laplante Champagne - Barbeau	Laplante Champagne - Barbeau
Groulx, M-Agathe	152797	St-Lau	1731	m	Groulx - Hay	25	12	32723	Germain St-Germain, Ant.	Germain St-Germain - Perrin Garao
Groulx, M-A-Jne	32283	P-a-T	1689	m	Groulx - Goguet	20	15	10528	Lauzon, Gilles	Lauzon - Archambault
Groulx, M-Frise	142506	St-Lau	1733	m	Groulx - Hay	17	20	27782	Dequire Larose, Pierre	Dequire Larose - Véronneau Denis
Gueguin Guyen, M-L-Gen.	154316	Qc	1733	m	Gueguin Guyen - Giraud	23	7	33621	Latourelle, Jos.	Latourelle - Morel
Guertin, M-Eli.-Isab.	33503	Mtl	1661	m	Guertin - Camus	12	9	4214	Prévost, Eustache	Prévost - Sautil
Hardouin, M-Frise	112929	St-Lau	1725	m	Hardouin - Serre St-Jean	17	7	22931	Pacrau Poitevin, Michel	Pacrau - Boudhet
Hay, M-Cath.	24998	Mtl	1697	m	Hay - Campeau	20	12	12840	Cousineau - Benard	Cousineau - Benard
Hay, M-Jne	25000	Mtl	1701	v (1742)	Hay - Campeau	25	10	15433	Martin Ladouceur, Pierre	Martin Ladouceur - Limousin Beaufort
Houé Jolicoeur, M-Angél.	82704	Mtl	1708	m	Houé Jolicoeur - Olivier	24	13	18410	Jubinville St-Michel, Jn-Bte	Jubinville St-Michel - Barbeau
Jamme Carrière, M-Anne	16546	Lachine	1707	m	Jamme Carrière - Barbary Grandmaison	16	9	14719	Debien, Michel	Debien - Campeau
Janot Lachapelle, M-Anne	132183	L-Pte	1730	m	Janot Lachapelle - Galipeau	16	11	23726	Bricault Lamarche, Ant.	Bricault Lamarche - Archambault
Janot Lachapelle, M-Jos.	120823	P-a-T	1724	m	Janot Lachapelle - Senez Laliberté	19	8	87227	Simon Léonard - Petit Beauchemin	Simon Léonard - Petit Beauchemin
Janot Lachapelle, M-Pétronille	9315	P-a-T	1704	m	Janot Lachapelle - Tessier Lavigne	19	13	14526	Bricault Lamarche - Chénier	Bricault Lamarche - Chénier
Janson Lapalme, M-Cath.	37912	Qc	1689	m	Janson Lapalme - Damise Beauchamp	21	10	10841	Rapin - Jarry	Rapin - Jarry
Jarry Henrichon Henry, M-Suz.	69741	Mtl	1708	m	Jarry Henrichon Henry - Léoyer	21	10	17098	Fortier - Moison	Fortier - Moison
Jean Denis, M-Céleste	34978	Neuville	1706	m	Jean Denis - Cléche	22	9	19096	Juneau, Jos.	Juneau - Tison Desroches
Jérôme Latour, M-Anne	37336	Mtl	1710	m	Jérôme Latour - Dardenne	18	14	16874	Rapideu Lamer, Paul	Rapideu Lamer - Fleury
Joffion, M-Cath.	35612	Varennes	1698	m	Joffion - Milot Laval	21	13	13358	Taillefer - Hunault	Taillefer - Hunault
Joly, M-Frise	129611	R-d-P	1726	m	Joly - Richer Louveteau	21	10	25379	Beaumier Boisme - Bon Lacombe	Beaumier Boisme - Bon Lacombe
Joubert, M-Jne	87680	Charlesb.	1708	m	Joubert - Chrétiens	26	10	18987	Robert Fache, Philippe	Fache - Cadieux
Joubert, M-Mad.	35124	Sorel	1673	m	Joubert - Duval	14	1	8214	Courage - Cousset	Courage - Cousset
Juchereau St-Amand, Eli.-Isab.	82406	Indéter.	1705	c	Juchereau St-Amand - Elle Breton	28	3			
Kergrecolet Malouin, M-Jne	98131	Mtl	1717	m	Kergrecolet Malouin - Hebert Larose	19	5	20364	Vallee Sansoucy, Jn-Bte	Vallee Sansoucy - Damien
Labrosse Raymond, M-Jos.	147439	P-Claire	1733	m	Labrosse Raymond - Clément Larivière	18	12	29257	Cardinal - Meloche	Cardinal - Meloche
Langevin Lacroix, M-Lse	109306	Mtl	1719	m	Langevin Lacroix - Cousineau	22	15	22386	Devoyaux Laframboise - Provost Prévost	Devoyaux Laframboise - Provost Prévost
Langlois Sansoucy, M-Cath.	35658	Ste-A-d-Bell.	1704	m	Langlois Sansoucy - Limousin Beaufort	18	10	14323	Parent - Benoît Laforest	Parent - Benoît Laforest
Laporte St-Georges, M-Barbe	108890	St-Frs-d-S(I)	1716	m	Laporte St-Georges - Fournier	24	9	22334	Gariepy - Raynault Planchard	Gariepy - Raynault Planchard
Larc Laramée Alary, M-Thér.	68490	Qc	1702	m	Larc Laramée Alary - Coutard	27	8	17068	Jolivet Lépine Joly, Pierre	Jolivet Lépine - Morin
Larchevêque Lapromenade, M-Hélène	108061	R-d-P	1721	m	Larchevêque Lapromenade - Bardet	20	13	22238	Chartier Robert, Frs	Chartier - Demers Dumais
Larivière, M-Annable	122323	Mtl	1728	m	Larivière - Cousineau	17	8	87117	Sureau Blondin - Charles Lajeunesse	Sureau Blondin - Charles Lajeunesse
Laurent, M-Anne	138313	Laprairie	1727	m	Laurent - Ethier Lamallice Héritier	21	15	26916	Bertrand - Homier Pothier	Bertrand - Homier Pothier

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Lauzon, M-Anne	48882	R-d-P	1708	m	Lauzon - Quenneville	16	12	14702	Lorrain, Jn-Frs	Lorrain - Mathon Labrie
Lauzon, Marie	118400	R-d-P	1718	m	Lauzon - Groulx	26	10	23859	Bertrand, Jn-Bte	Bertrand - Homier Poblher
Leblanc, M-Rosalie-Rose	105189	St-Lau	1720	m	Leblanc - Bon Lacombe	20	6	21799	Colletet Bourguignon, Frs	Colletet Bourguignon - Drapeau Laforge
Leblanc, M-Suz.	95638	Charlesb.	1716	m	Leblanc - Bon Lacombe	20	9	26451	Dubois Brisebois, Ls	Dubois Brisebois - André St-Michel
Lehoux Laliberté, M-Lse	42618	Mtl	1707	m	Lehoux Laliberté - Dordenne	15	13	14222	Moineau, Jacques	Moineau - Joboin
Lemay Delorme, M-Anne	110540	L-Pte	1725	m	Lemay Delorme - Lescompte Lavimodière	16	11	22626	Choret, Jos.	Choret - Turcot
Lemay Delorme, M-Jne-Anne	149110	St-Lau	1732	m	Lemay Delorme - Aubert Latouche	20	6	30462	Lorrain, Pierre	Lorrain - Drapeau
Lesieur Calot, M-Lse	32533	Champlain	1677	m	Lesieur Calot - Charesberre	21	6	8127	Querry Frappedabond, Frs	Inconnu - Inconnu
Levasseur, Frs-Mad.	11859	Oc	1656	m	Levasseur L'Espérance - Chaverlange	20	6	6360	Buisson Subtil, Pierre	Buisson - Laplaine
Lorion, M-Thér.	78691	P-a-T	1706	m	Lorion - Tellier Lafortune	25	9	86009	Brouillet Bernard, Jn-Bte	Brouillet Bernard - Charrier
Mailloux, M-Mad.	37011	Beaup.	1703	m	Mailloux Desmoullins - Marcoux	24	10	18019	Brochu, Mathurin	Brochu - Delaunay
Mainguy Chausse, M-Lse	79541	Mtl	1709	m	Mainguy Chausse - Glidu Cognac	22	9	18000	Renaud Lachapelle, Pi-Bte	Renaud - Prunelle
Malherbe Champagne, M-Mad.	156401	Oc	1738	m	Malherbe Champagne - Coquet	20	11	35025	Victor Couvret, Chs	Victor Couvrette - Chomellier
Maranda, M-Gen.	122250	Charlesb.	1696	m	Maranda Marandeau - Jeanne Robert	18	13	26296	Noro, Jos.	Noro - Marchet
Maranda, M-Gen.	16986	St-Pierre I.O.	1726	m	Maranda - Pageau	23	9	13206	Boutin Dubord, Ant-Jos.	Boutin Dubord - Geslon Laviolette
Marcheteau Desnoyers, Gen.-Mad.	110882	Mtl	1724	m	Marcheteau Desnoyers - Pilette	17	20	22729	Cousineau, Benard	Cousineau - Benard
Marier, M-Denise	30630	Île de Fr.(Fr)	1654	m	Marier - Lord Loret	20	11	4252	Quenneville, Jn	Quenneville - Desacepee
Marsan Lapierre, M-Agathe	9585	P-a-T	1712	m	Marsan Lapierre - Denis Frasnac	17	13	16771	Brouillet Laviolette, Jos.	Brouillet Laviolette - Bricault Lamarche
Martel Lamontagne, M-Eli.	85725	St-Ant-Tilly	1733	m	Martel Lamontagne - Légaré	16	10	27586	Boileau, Pierre-Jn	Boileau - Lahale Hibernois
Martel Lamontagne, M-Frse	154523	P-Claire	1737	m	Martel Lamontagne - Lalonde Latrelle Mauj	20	13	33817	Daragon Lafrance, Frs	Daragon Lafrance - Guillemet
Martin Ladouceur, M-Frse	102149	Mtl	1704	m	Martin Ladouceur - Umousin Beaufort	15	19	13338	Blenier Jarry, Pierre	Blenier Jarry - Churlot Desmoullins
Masse, M-Frse-Cath.	78802	Ste-Foy	1712	v (1764)	Masse - Chevalier	19	11	17836	Chartrain, Denis	Chartrain - Denis
Maurice Lafantaisie, M-Mad.	152563	Mtl	1734	m	Maurice Lafantaisie - Cardinal	26	8	33043	Robidou, Jn-Bte	Robidou - Henault Canada
Ménard, M-Cath.	147202	Longueuil	1732	m	Ménard - Robidou	18	8	30957	Degamme - Boulerice	Degamme - Boulerice
Merlot, M-Frse-Amable	151355	Lachine	1732	m	Merlot - Lélat	22	8	31823	Laberge - Amelot Sanspeur	Laberge - Amelot Sanspeur
Michel St-Michel, M-Frse	133964	Mtl	1719	m	Michel St-Michel - Valade	29	11	26193	Houle, Michel	Houle Houle - Laroche
Millet Bosseron, M-Vict.	164857	P-a-T	1742	m	Millet Bosseron - Janot Lachapelle	20	11	40107	Brouillet Bernard, Jn-Bte	Brouillet Bernard - Lorion
Moineau, M-Angél.	146373	L-Pte	1734	m	Moineau - Lehoux Laliberté	16	14	28753	Emond, Jn-Bte	Emond - Gibeau Poitevin
Moineau, M-Anne	34633	P-a-T	1692	m	Moineau - Jodoin	18	15	10831	Quevillon, Humait	Quevillon - Humait
Moineau, M-Migte	108856	R-d-P	1724	m	Moineau - Lehoux Laliberté	17	17	22332	Béique Lafleur, Jn-Bte	Béique Lafleur - Seran Lespagnol
Monet, M-Jos.	128475	P-a-T	1723	m	Monet - Lalouette Lebeau	23	11	25159	Migneron, Pierre	Migneron - Charon Laferrière
Montay Lafleur Pemontais, M-Migte	91446	Mtl	1719	m	Montay Lafleur - Fleury	16	14	19510	Groulx, Michel	Groulx - Churlot Desmoullins
Morier Veron, Marie	30501	St-Jean I.O.	1685	m	Morier Veron - Mineau	15	12	9424	Gallien, Pierre	Gallien - Masson
Morisseau Boismorel, M-Véro.	90223	Repent.	1712	m	Morisseau Boismorel - Caillonneau	22	13	19391	Serre St-Jean, Denis	Serre St-Jean - Bolland
Parent, Frse	156062	P-Claire	1734	m	Parent - Vinet Larente	23	4	34794	Abraham Desmarais Courville, Pie	Abraham Desmarais - Perneau Lamarche
Parent, M-Angél.	137915	St-Lau	1725	m	Parent - Bonnet	23	9	26799	Poitevin Lafleur, Frs	Barbeau Poitevin - Humait
Penin Fontaine, M-Angél.	77982	Mtl	1701	m	Penin Fontaine - Pohliver Laverdure	29	10	17722	Bayard, Valade	Bayard - Valade
Pepin, M-Agnès	144498	St-Frs-d-S(L)	1730	m	Pépin - Delage Lafleur	20	7	28030	Plouf, Pierre	Plouf - Richer Louveteau
Péniard Bourguignon, M-Mad.	145998	Mtl	1730	m	Péniard Bourguignon - Paquet Vallée	20	13	28543	Renaud, Jn-Bte	Renaud - Auger Baron
Perreault St-Pierre, M-Cath.	142545	Laprairie	1732	m	Perreault St-Pierre - Éthier Lamallice	18	6	27789	Langlois, Jos.	Reeves - Grine
Perrier, M-Migte	5034	Beaup.	1677	m	Perrier Poitier - Gaillard	15	9	6937	Thomelet, Ja-Jacob	Thomelet - Badreau
Philippe Étienne, M-Migte	26067	P-a-T	1699	v (1750)	Philippe Étienne - Aubuchon L'Espérance	22	13	13925	Janot Lachapelle, Jn-Bte	Janot Lachapelle - Tessier Lavigne
Picard, M-Migte-Anne	80702	Mtl	1715	m	Picard - Lefebvre St-Jean	17	15	18107	Pigeon, Frs	Pigeon - Philippe Étienne
Plouf, M-A-Jne	47413	Mtl	1707	m	Plouf - Bon Lacombe	19	5	16405	Chabot Lamarre, Noël-Jn-Bte	Chabot Lamarre - Charon Laferrière
Plouf, M-Jne-Anne	60325	Mtl	1704	m	Plouf - Bon Lacombe	22	6	15615	Rouleau, Ls	Rouleau - Jofrion
Plouf, M-Jos.	153040	St-Lau	1734	m	Plouf - Richer Louveteau	22	11	32918	Victor Couvrette, Jos-Marie	Victor Couvrette - Cousineau

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Plouf, M-Mad.	60324	Mtl	1701	m + v (1748)	Plouf - Bon Lacombe	17	11	12901	Sauriol Sansoucy, Pierre	Sauriol - Jourdain
Poitras, M-Eli.-Isab.	49813	L'Anc-Lor.	1697	m	Poitras - Lavole	26	11	14381	Lahaise, Pierre	Lahaise - Limousin Beaufort
Poitras, M-Mad.	8417	L'Anc-Lor.	1699	m	Poitras - Lavole	24	8	14701	Barbe Abel, Ls	Barbe Abel - Desjardins Charbonnier
Pothier Laverdure, Mgte	99691	Mtl	1706	m	Pothier Laverdure - Tune Dufresne	31	4	20651	Réaume, Jos.-Bernard	Réaume - Catin
Poudrette Lavigne, M-Amable	138135	P-a-T	1731	m	Poudrette Lavigne - Simon Léonard	17	13	26847	Leblanc Lamiché, Timothée	Leblanc - Bon Lacombe
Poudrette Lavigne, Marie	148378	L-Pte	1730	m	Poudrette Lavigne - Laurent Lavolette	22	12	87247	Simon Léonard, Frs	Simon Léonard - Chaperon
Prevost Provost, M-Rosalie-Rose	41160	P-a-T	1688	m	Prevost Provost - Guérin	25	13	11787	Crevier St-Jean, Jn-Bte	Crevier - Roy
Quay Daragon Guay, M-Jos.	24527	Varennes	1696	m	Quay Daragon - Richaume Petrus	23	11	14672	Normand Joicoeur, Pierre	Normand - Viger
Quenneville, M-Jne	98128	Mtl	1719	m	Quenneville - Guilbert Laframboise	18	10	20360	Chardon Monplaisir, Jn	Chardon - Bonodeau
Quenneville, M-Jos.	89230	Lachine	1717	m	Quenneville - Hautdeceeur Deniau	17	12	19193	Percidier Lachapelle, Pierre	Percidier Lachapelle - Edeline
Query Frappedabord, M-Thér.	77996	Mtl	1712	c	Query Frappedabord - Lesieur Calot	19	6			
Quevillon, M-Jos.	108837	R-d-P	1720	m	Quevillon - Devillera	21	3	22320	Chartrand, Pierre	Chartrand - Hogue
Rainville, M-Mgte	148322	Mtl	1737	m	Rainville - Chathillon Godin	15	12	85305	Groulx, Jn	Groulx - Hay
Rapidieu Lamer, M-Angél.	83592	Mtl	1712	m	Rapidieu Lamer - Fleury	21	11	18466	Choret, Jn-B	Choret Lejeune - Baugis
Reaume, M-Jne	148116	St-Frs-d-S(J)	1736	m	Reaume - Labelle	15	19	29633	Sorin Larochele, Simon	Sorin - Marotte
Regnier, M-Eli.-Isab.	112669	Longueuil	1720	m	Regnier - Charles Lajeunesse	21	10	22909	Colin Laliberté, Jos.	Colin Laliberté - Boutelier St-André
Renaud, M-Théophile	154593	St-Lau	1738	m	Renaud - Auger Baron	18	13	33855	Parent, Jn-Bte	Parent - Aubert Latouche
Richer Louveteau, M-Mad.	73937	Mtl	1709	m	Richer Louveteau - Jofrion	20	15	17331	Libersan Lavolette, Frs-Marie	Libersan Lavolette - Beaudry Lepinette
Robert Bretteau, M-Lse	91576	T-Rivières	1715	m	Robert Bretteau - Dania	19	12	19525	Robidou, Jos.	Robidou - Guérin
Robert Fache, M-Angél.	74105	Mtl	1712	m	Fache - Cadieux	18	6	17347	Coursel Chevalier, Frs	
Robert Fontaine, M-Frse	137065	Chambly	1724	m	Robert Fontaine - Fafard Delorme	24	6	26646	Leblanc, Jn-Frs	Leblanc - Vanier fontaine
Robert Toumeroch, M-A-Jne	50925	Ste-Fam. I.O.	1681	m	Toumeroch - Targier	31	9	11136	Thème Lavergne, Frs	Thème - Guertet
Rose, M-Angél.	494	Charlesb.	1706	m	Rose - Patenaude	16	18	14437	Halle, Pierre	Halle - Carame
Rose, M-Thér.	71753	Charlesb.	1708	m	Rose - Patenaude	22	13	17190	Sarault Lavolette, Jn-Bte	Sarault Lavolette - Brossard
Rouille Lamarche, M-Éli.	55725	St-Frs-d-S(J)	1704	m	Rouille Lamarche - Drouet Grandmaison	24	1	17839	Langlois Sansoucy, Jn-Bte	Langlois Sansoucy - Limousin Beaufort
Rouleau, M-Frse	114018	Mtl	1700	m	Rouleau - Jofrion	17	15	12786	Hust, Thomas	Hust - Geoffroy
Rouleau, M-Lse	125783	St-Lau	1727	m	Rouleau - Plouf	18	14	24852	Ouellet - Bouchard	Ouellet - Bouchard
Rousseau Labonté, M-Cath.	142201	Laprairie	1725	m	Rousseau Labonté - Lemieux	24	1	27690	Lefebvre Laciseray, Jos.	Lefebvre Laciseray - Gervais
Roy, M-Jos.	101738	Mtl	1714	m	Roy - St-Lambert	25	10	21299	Archambault, Pierre	Archambault - Adhémar St-Martin
Roy, M-Jos.	87886	R-d-P	1715	m	Roy - Chartier	23	10	21089	Renaud Blanchard, Frs	Renaud Blanchard - Bricault Lamarche
Samson, M-A-Jne	68471	Qc	1705	m	Samson - Gauthier Larouche	25	11	17656	André St-Amand, Ls	André - Vinet
Sauriol Sansoucy, M-Jos.	125399	St-Lau	1729	m	Sauriol Sansoucy - Plouf	16	10	24767	Joly, Michel	Joly - Richer Louveteau
Sauriol Sansoucy, M-Mad.	121144	St-Lau	1723	m	Sauriol Sansoucy - Plouf	21	12	24162	Bibeau, Ant.	Bibeau - Bourdon
Sauvage, M-Cath.	151441	R-d-P	1735	m	Sauvage - Leblanc	19	3	31876	Roy, Pierre	Roy - Busière
Sedillot Montreuil, M-Lse	35377	Qc	1693	m	Sedillot Montreuil - Poitras	19	11	11274	Jodoin, André	Jodoin - Thomas Thomassin
Senex Laliberté, Cécile	160940	L-Pte	1744	m	Senex Laliberté - Vaudry	16	17	83739	Bombardier Labombarde, Gabriel	Bombardier Labombarde - Thibault
Seran Lespagnol, M-Mgte	95468	Mtl	1718	m	Seran Lespagnol - Desconges Lafortune	17	10	19997	Gauthier, Jos.	Gauthier - Robert Tourneroch
Serre St-Jean, M-Free	1637	Mtl	1707	m	Serre St-Jean - Boillard	16	7	14738	Hardouin, Pierre	Hardouin - Morin
Sicard, M-Gen.	129523	St-Frs-d-S(J)	1723	m	Sicard - Béjélie	23	14	39802	Galipeau, Laurent	Galipeau - Janot Lachapelle
Sicard, M-Jos.	110193	P-a-T	1716	m	Sicard - Béjélie	25	9	22575	Jetté, Jn-Bte	Jetté - Demers Dumais
Sicard, M-Jos.	103490	R-d-P	1722	m	Sicard - Desautels Lapointe	17	14	87458	Viau, Jn-Bte	Viau - Provost Prévost
Simon Léonard, M-Mad.	120135	L-Pte	1725	m	Simon Léonard - Chaperon	19	16	87244	Langlois Sansoucy, Pierre	Langlois Sansoucy - Limousin Beaufort
Simon Léonard, M-Angél.	75287	P-a-T	1704	v (1750)	Simon Léonard - Beaujean	26	8	15763	Petit, Ls	Petit - Chartier
St-Yves, M-Anne	23374	Mtl	1705	m	St-Yves - Chartier	19	13	12070	Desrosiers Dutremble, Ant	Desrosiers Dutremble - Dandonneau Lajeunesse
Tessier Lavigne, M-Cath.	85833	Mtl	1714	m	Tessier Lavigne - Adhémar St-Martin	19	12	87411	Frete Lamothé, Frs-Sylvestre	Frete Sylvestre - Depoitier Buisson
Thibault Léveillé, Cath.	7167	P-a-T	1695	m	Thibault Léveillé - Beaudry Lépinette	16	12	11052	Benoit, Nicolas	Benoit - Chantoiseau

ANNEXE 3. Les nourrices et leurs familles

Thibault, M-Frise	100604	Charlesb.	1716	m	Thibault - Paquet	21	14	83733	Bombardier Labombarde, Jacques	Bombardier Labombarde - Dumais Demers
Tibaut, M-Anne	9859	Charlesb.	1707	m	Thibault - Badeau	20	11	16207	Brunet Belhumeur, Jn-Frs	Brunet Belhumeur - Ménard Fontaine
Toumeux, M-Angéli.	146171	St-Lau	1734	m	Toumeux - Fleury	16	15	28652	Caillé Jasmin, Jacques	Caillé Jasmin - Victor Couvrette
Turpin Sandrille, M-Chtte	45476	Mtl	1691	m	Turpin Sandrille-Beauvais St-Gemme	21	9	14131	Réaume, Simon	Réaume - Brunet Belhumeur
Valiquette, M-Frise	10209	Ste-A-d-Bell.	1711	m	Valiquette - Campeau	18	15	16632	Brunet Létang, Pierre	Brunet Létang - Peirier
Vallée, M-Cath.	15829	Sorel	1678	m	Vallée - Dusson	23	10	8923	Chevalier, Jn-Bte	Chevalier - Barton
Vanier Fontaine, M-Chtte	103001	Mtl	1719	m	Vanier Fontaine - Chamard	20	15	21472	Dagenais, Frs	Dagenais - Drouet Grandmaison
Vanier Fontaine, M-Thér.-Mgte	99539	Mtl	1720	m	Vanier Fontaine - Chamard	17	6	20610	Lalouette Lebeau, Jos.	Lalouette Lebeau - Giguère
Vaudry, M-Angéli.	86224	P-a-T	1713	m	Vaudry - Brouillet Lavolette	22	14	18780	Senéz Laliberté, Jn-Frs	Senéz Laliberté - Dumais
Vaudry, M-Ine-Anne	27058	P-a-T	1694	m	Vaudry - Brouillet Lavolette	21	14	16577	Goguet, Étienne	Goguet - Jousset Laloire
Verdon, M-Anne	81324	Mtl	1710	m	Verdon - Lavert Léger	22	16	18168	Chatillon Godin, Jacques	Chatillon Godin - Guérin
Verger Desjardin, M-Jne	150877	Ste-Anne (Det.)	1729	m	Verger Desjardins - Catin	24	8	31561	Janot Lachapelle, Jacques	Janot Lachapelle - Dufresne
Victor Couvrette, M-Anne	1328	Mtl	1704	m + v (1761)	Couvrette - ChuriotDesmoullins	21	10	15683	Emery Beauvais, Ls I	Emery - Faux
Victor Couvrette, M-Cécile	149191	St-Lau	1733	m	Victor Couvrette - Cousineau	19	13	30508	Quintin Dubois, Chs	Quintin Dubois - Delpe Parizeau
Victor Couvrette, M-Jos.	145996	St-Lau	1731	m	Victor Couvrette - Cousineau	19	12	28542	Sauriol Sansoucy, Ls	Sauriol Sansoucy - Plouf
Victor Couvrette, M-Lse	38649	Mtl	1697	m + v (1736)	Couvrette - ChuriotDesmoullins	18	8	12313	Caillé Jasmin, Aubin	Caillé - Barreau
Victor Couvrette, M-Thér.	74516	Mtl	1712	m	Couvrette - ChuriotDesmoullins	18	12	17386	Ménard Partenay, René-Frs	Ménard - FaucherBigot
Vinet Souiligny, M-Judith-Barbe	152364	L-Pte	1730	m	Vinet Souiligny - Janot Lachapelle	25	2	32459	Aubuchon Lespérance, Jacques	Aubuchon Lespérance - Guichard Jassonde

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Nourrissons	Id ind	Nourrices	Par men	An. men	Age lt	Prés. f/s lt	Sources
Arnaud, M-Anne	1800	Chatillon Godin, Cath	Lachine	1687	240	v	RPQA acte #14504
Auger Baron, Migte-Amable	174091	Quemerville, M-Jne	S-a-R	1754	10	d	RPQA acte #274329
Avrard, Cath-Élisabeth	207108	Ghabot Lamarre, M-Agathe	St-L	1764	300	v	RPQA acte #280224
Bachoue Barotte, M-Anne	187826	Joly, M-Frse	S-a-R	1759	720	X	RPQA acte #274492
Barsalou, Ign-René	203457	Bibeau, M-Angélique	St-L	1763	540	v	RPQA acte #280188
Barsalou, Jacques	192103	Bibeau, M-Angélique	St-L	1761	720	X	RPQA acte #280076
Bartzch Deberge, Jos-Th	59123	Victor Couvrette, M-Jos	St-L	1758	270	v	RPQA acte #279903
Benard, Ls-Jos	61315	Foucher Faucher, M-Frse-Renée	Lachine	1730	720	X	RPQA acte #116001
Benoit, Frs-Ci-Jos	85007	Poudrette Lavigne, M-Amable	S-a-R	1757	60	v	RPQA acte #274470
Bigot, Jacques	96893	Martin Ladouceur, M-Frse	P-Claire	1737	120	d	RPQA acte #118242
Billot, Élisabeth	182960	Plouf, M-Jos	St-L	1758	210	v	RPQA acte #279909
Biron, Jn-Frs-Bte-Jos	334377	Michel St-Michel, M-Frse	L-Pte	1766	1080	X	RPQA acte #498929
Blaise Desbergers, M-L-Suzanne	181219	Chodillon, M-Anne	P-a-T	1757	13	v	RPQA acte #271396
Blondeau, Élisabeth	45372	Langevin Lacroix, M-Louise	St-L	1758	120	v	RPQA acte #279926
Blondeau, J-Amable	142315	Robert Fontaine, M-Frse	P-a-T	1750	210	v	RPQA acte #271180
Bouat, Ls-Frs	2432	Coiteux, Barbe	R-d-P	1722	120	d	RPQA acte #13017
Bourdet, Nico-Amable	8864	Groulx, M-Anne-Jne	R-d-P	1727	540	v	RPQA acte #13068
Boutin, Michel	96056	Jamme Carrière, M-Anne	P-Claire	1736	360	v	RPQA acte #118231
Brebineau, Pierre	180046	Sicard, M-Jos	P-a-T	1756	1440	X	RPQA acte #271376
Brien Desrochers, Paul	7630	Joffion, M-Cath	R-d-P	1727	270	v	RPQA acte #13069
Cadet Laguerre, Jos	182559	Tourneux, M-Angélique	St-L	1758	330	v	RPQA acte #279885
Campeau, M-Madeleine	98762	Desrosiers, M-Jos	L-Pte	1737	540	v	RPQA acte #114621
Catin, Benoit (fils naturel)	34777	Groulx, M-Anne-Jne	R-d-P	1720	540	v	RPQA acte #13001
Catin, Chs-Dominique	98205	Dubois Lavolette, M-Louise	P-Claire	1737	210	v	RPQA acte #118248
Cazelet, Louise-Thérèse	23984	Rose, M-Th	S-a-R	1751	Gross.3m	X	RPQA acte #274236
Celoron Deblainville, M-Amable	182359	Chodillon, M-Anne	P-a-T	1757	270	v	RPQA acte #271402
Chapeau, Jn-Ls	116548	Penin Fontaine, M-Angélique	S-a-R	1744	150	v	RPQA acte #115396
Chaussefoin Étienne, Étienne	185727	Plouf, M-Mad	St-L	1759	6480	X	RPQA acte #279982
Chauvin, Simon (fils naturel)	61382	Lesieur Calot, M-Louise	Mtl	1730	3000	X	Parchemin, Greffe de J.-C. Raimbault de Piedmont, 1730/09/19
Cheval St-Jacques, J-Laurent	55344	Parent, M-Angélique	S-a-R	1755	300	v	RPQA acte #274366
Chevalier, Marie		Senex Laliberté, Cécile	P-a-T	1764	60	v	RPQA acte #271590
Chevaudier Lépine, Chs-Toussaint	172301	Robert Breton, M-Louise	S-a-R	1754	150	v	RPQA acte #274323
Chevery Joannis, Jn-Louis	25578	Lorion, M-Th	P-a-T	1751	720	v	RPQA acte #271243
Chevery Joannis, Jos	13991	Lorion, M-Th	P-a-T	1752	720	v	RPQA acte #271246
Chevery Joannis, Magte	186744	Duclos, M-Mad	P-a-T	1759	180	v	RPQA acte #271440
Chevery Joannis, M-Claire	141639	Chaperon, Marie	L-Pte	1749	150	d	RPQA acte #114800
Cheverfis Belisle, J-Marie	143799	Thibault, M-Frse	P-a-T	1753	180	v	RPQA acte #271257
Choisier Lapoussière, M-Louise	178175	Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1756	1080	X	RPQA acte #279812
Chorel St-Romain, J-Alphonse	15054	Bon Lacombe, M-Mad	St-L	1722	540	v	RPQA acte #16248
Chorel St-Romain, M-Jos	15057	Sedillot Montreuil, M-Louise	P-a-T	1727	30	d	RPQA acte #121171
Coiteux, Frs	199593	Ghabot Lamarre, M-Agathe	St-L	1763	Gross.4m	X	RPQA acte #280166
Coiteux, M-Madeleine	288863	Poudrette Lavigne, Marie	L-Pte	1766	360	v	RPQA acte #498937
Colin Laliberté, Antoine	114817	Maranda, M-Gen	St-L	1744	1800	X	RPQA acte #119724

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Courraud Lacoste, Louise-Lisette	133104	Auger Baron, M-Gen	S-a-R	1748	240	v	RPQA acte #115462
Couturier Bourguignon, M-Véronique	286238	Sicard, M-Gen	L-Pte	1766	210	v	RPQA acte #498928
Dailleboust Decuisy, Pierre	335468	Duclos, M-Mgte	P-a-T	1767	Gross.7m	X	RPQA acte #497135
Dailleboust Desmusseaux Lamadeleine, Jn-Bte	127069	Larivière, M-Amable	P-Claire	1746	180	v	RPQA acte #118391
Dailleboust Desmusseaux Lamadeleine, Philippe	7511	Choret, M-Elisabeth (1e lit)	S-a-R	1751	540	v	RPQA acte #274264
Dailleboust Desmusseaux Perigny, P-Ignace	136478	Rose, M-Th	S-a-R	1748	540	v	RPQA acte #115483
Decary, Jn-Bte	196943	Dubé, M-Mad	S-a-R	1762	4320	X	RPQA acte #274570
Decouagne, J-Christophe	16410	Galipeau, M-Cath	P-a-T	1751	360	v	RPQA acte #271200
Decouagne, M-Anne	137728	Galipeau, M-Cath	P-a-T	1749	360	v	RPQA acte #112920
Deguire Larose, M-Amable	170832	Thibault, M-Fse	P-a-T	1753	240	v	RPQA acte #271258
Dellechaux Brindamour, G-Cath	180097	Perreault St-Pierre, M-Cath	Mtl	1756	360	v	RPQA acte #300976
Denoyelle Fleurimont, Chs-Ét-Frs	172907	Chodillon, M-Cath	P-a-T	1754	30	v	RPQA acte #271284
Denoyelle Fleurimont, Ls-Chs	189029	Chodillon, M-Cath	P-a-T	1759	Gross.7m	X	RPQA acte #271477
Desatais Lapointe, M-Cath	183033	Groulx, M-Fse	St-L	1758	Gross.6m	X	RPQA acte #279905
Diel, M-Jos	145276	Devillera, M-Suzanne	P-Claire	1739	240	v	RPQA acte #118275
Ducharme Fontaine, Frs-Clément	32751	Rouille Lamarche, M-Élisabeth	P-a-T	1755	X	X	RPQA acte #271315
Duchouquet Lefebvre, Ls	143535	Duclos, M-Anne (1e lit)	P-a-T	1750	210	v	RPQA acte #271181
Dufault Raclos, P-Louis	177499	Chartier Robert, M-Angélique	S-a-R	1756	60	d	RPQA acte #274389
Dufeste, Jacques	180983	Boudrias, M-Anne	St-L	1757	Gross.8m	X	RPQA acte #279876
Dulong, Jos	176387	Sauriol Sansoucy, M-Mad	S-a-R	1754	240	v	RPQA acte #274355
Dulong, M-Amable	94152	Picard, M-Mgte-Anne	L-Pte	1752	60	v	RPQA acte #273153
Duplessis, M-Madeleine (fille naturelle)	61196	Juchereau St-Amard, M-El-Isabelle	Mtl	1730	X	X	Parchemin, Greffe de J-C. Raimbault de Piedmont, 1730/05/12
Durocher, Jacques	110931	Dufresne, M-Mgte	L-Pte	1742	5760	X	RPQA acte #114675
Duteau, Eustache	173951	Plouf, M-Jne-Anne	S-a-R	1754	5040	X	RPQA acte #274343
Étienne Debourguet Declerin, Cl-Étienne	26028	Goyer Bélisle, Cath	Lachine	1705	60	d	RPQA acte #14681
Filau Dubois, Jn-Bte	96249	Vaudry, M-Jne-Anne	L-Pte	1737	Gross.8m	X	RPQA acte #114620
Fonblanche Quesnel, Ig-Raymond	175059	Victor Couvrette, M-Th	S-a-R	1754	300	v	RPQA acte #274346
Fonblanche Quesnel, M-Amable	171733	Rouleau, M-Louise	S-a-R	1753	330	v	RPQA acte #274322
Fraser, Jean		Millet Bosseron, M-Victoire	P-a-T	1768	330	v	RPQA acte #497161
Gaboury St-Pierre, Jos	79880	Plouf, M-Mad	St-L	1759	6480	X	RPQA acte #279959
Galifet Dhonon Decafin, Ant-Philippe	30697	Vallée, M-Cath	P-a-T	1703	300	v	RPQA acte #11902
Gamelin, Cath	335034	Duclos, M-Anne (2e lit)	P-a-T	1766	90	d	RPQA acte #497131
Gatien Tourangeau, M-Louise	190744	Duclos, M-Mad	P-a-T	1760	120	d	RPQA acte #271481
Gatineau Laregic, Mich-Amable	171954	Constantineau, M-Fse	S-a-R	1753	120	v	RPQA acte #274311
Gay, Inconnu		Boutron Major, M-Th	St-L	1764	1800	X	RPQA acte #280225
Georget Luneville, Nic-J-Jn-Bte	48831	Boudrias, M-Mad	St-L	1758	360	d	RPQA acte #279908
Giasson, M-Angélique	170837	Lemay Delorme, M-Anne	S-a-R	1753	240	v	RPQA acte #274296
Giasson, M-Angélique	185829	Choret, M-Elisabeth (2e lit)	S-a-R	1759	Gross.5m	X	RPQA acte #274483
Godebin St-Maurice, Pierre	187174	Barsalou, M-Gen	St-L	1759	180	v	RPQA acte #279976
Gonet, J-Étienne	187347	Sicard, M-Joseph	St-L	1759	Gross.4m	X	RPQA acte #279992
Griveau Boisjoly, Jn-Bte	33634	Guertin, M-El-Isabelle	Mtl	1691	300	v	Parchemin, Greffe de C. Mauge, 1691/04/23
Guy Guay, H-Amable	286547	Brouillet Bernard Laviolette, M-Cath	P-a-T	1766	90	v	RPQA acte #497128
Guy Guay, M-Julie	183452	Larc Laramée Alary, M-Th	St-L	1758	4320	X	RPQA acte #279897
Hardy, J-Ls	186710	Verdon, M-Anne	St-L	1759	1800	X	RPQA acte #279968

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Hervieux, Ja-Ls	140679	Joly, M-Frse	S-a-R	1749	120	v	RPQA acte #115516
Hervieux, Michelle-Élisabeth	18059	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1751	150	v	RPQA acte #274228
Hervieux, M-Louise	177250	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1756	120	v	RPQA acte #274383
Hubert Lacroix, Jacques	72600	Marier, M-Denise	Lachine	1683	270	v	RPQA acte #14468
Hurtubise, Alexis	91324	Bigras, M-Angélique	P-Clairé	1735	240	v	RPQA acte #118213
Inconnu, Aimard		Vaudry, M-Angélique	L-Pte	1752	360	v	RPQA acte #273140
Inconnu, Aimé	16892	Poudrette Lavigne, M-Amable	S-a-R	1751	300	v	RPQA acte #274227
Inconnu, Ambroise	103025	Chomelier, M-Mgte	St-L	1739	180	v	RPQA acte #119614
Inconnu, André		Plouf, M-Mad	St-L	1758	6480	X	RPQA acte #279936
Inconnu, Ant-Amable	137889	Mailloux, M-Mad	L-Pte	1749	1260	X	RPQA acte #114779
Inconnu, Antoine	182774	Victor Couvrette, M-Th	St-L	1758	1800	X	RPQA acte #279884
Inconnu, Antoine		Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1758	2160	X	RPQA acte #279937
Inconnu, Antoine	183650	Martel Lamontagne, M-Frse	St-L	1758	20	v	RPQA acte #303518
Inconnu, Athanase		Chomelier, M-Anne	Ste-Gen-P	1757	540	v	RPQA acte #281495
Inconnu, Augustin	125666	Serre St-Jean, M-Frse	St-L	1746	Gross.4m	X	RPQA acte #119775
Inconnu, Augustin		Plouf, M-Mad	St-L	1758	6480	X	RPQA acte #279947
Inconnu, Barthelemy		Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1760	270	v	RPQA acte #303535
Inconnu, Bonaventure	140818	Rouille Lamarche, M-Élisabeth	L-Pte	1749	X	X	RPQA acte #114796
Inconnu, Chs		Sauriol Sansoucy, M-Jos	St-L	1758	Gross.3m	X	RPQA acte #279948
Inconnu, Chs-Bernard	108885	Cuillierier Ribercour, M-Julienne	St-L	1741	90	v	RPQA acte #119665
Inconnu, Étienne	199558	Devoyaux Laframboise, M-Amable	St-L	1762	X	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Étienne		Favre St-Jean, M-Jos	Mtl	1763	360	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Étienne	336118	Reaume, M-Jne	Mtl	1767	Gross.4m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Eustache	102473	Postras, M-Mad	L-Pte	1740	120	v	RPQA acte #114644
Inconnu, Félix	131720	Rouille Lamarche, M-Élisabeth	L-Pte	1747	X	X	RPQA acte #114739
Inconnu, Félix	140532	Vaudry, M-Angélique	L-Pte	1749	540	v	RPQA acte #114793
Inconnu, François		Dubois Lavolette, M-Ursule	St-L	1744	90	d	RPQA acte #119726
Inconnu, Frédéric	95849	David Lacourse, M-Cath	S-a-R	1760	60	v	RPQA acte #274516
Inconnu, Frs	97086	Cousineau, Mgte	St-L	1737	1800	X	RPQA acte #119568
Inconnu, Frs		Hay, M-Cath	St-L	1739	720	X	RPQA acte #119601
Inconnu, Frs		Moineau, M-Mgte	L-Pte	1753	180	v	RPQA acte #273145
Inconnu, Frs	179721	Boudrias, M-Jos	St-L	1756	540	v	RPQA acte #279873
Inconnu, Frs		Périard Bourguignon, M-Mad	St-L	1758	Gross.7m	X	RPQA acte #279939
Inconnu, Frs		Houé Jolicoeur, M-Angélique	St-L	1762	3240	X	RPQA acte #280116
Inconnu, Frs-Marin		Allaire Dallaire, M-Angélique	S-a-R	1744	150	d	RPQA acte #115400
Inconnu, Frs-Xavier		Houé Jolicoeur, M-Angélique	St-L	1761	2520	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Gabriel		Valiquette, M-Frse	R-d-P	1744	8	d	RPQA acte #113922
Inconnu, Georges	136878	Moineau, M-Mgte	L-Pte	1748	150	v	RPQA acte #114771
Inconnu, Guillaume	130060	Plouf, M-Mad	St-L	1747	2340	X	RPQA acte #119800
Inconnu, Guillaume	184321	Verdon, M-Anne	St-L	1758	1440	X	RPQA acte #279919
Inconnu, Hubert		David Lacourse, M-Cath	St-L	1756	150	v	RPQA acte #279809
Inconnu, Inconnu		Beaudry Lépinette, Cath	Mtl	1698	540	v	Parchemin, Greffe de A. Adhémar dit St-Martin, 1699/04/13
Inconnu, Inconnu		Barabe, M-Louise	L-Pte	1737	210	v	RPQA acte #114612
Inconnu, Inconnu		Regnier, M-Élisabelle	L-Pte	1746	1	v	RPQA acte #114727

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Inconnu, Inconnu	Roy, M-Jos	L-Pte	1749	300	v	RPQA acte #114797	
Inconnu, Inconnu	Quenneville, M-Jos	S-a-R	1740	360	v	RPQA acte #115343	
Inconnu, Inconnu	Bietry Chevalier, M-Elisabeth	S-a-R	1741	90	v	RPQA acte #115359	
Inconnu, Inconnu	Quenneville, M-Jos	S-a-R	1743	60	v	RPQA acte #115394	
Inconnu, Inconnu	Barbary Grandmaison, M-Jos	S-a-R	1748	180	d	RPQA acte #115460	
Inconnu, Inconnu	Gourdon Lachasse, Anne	Lachine	1731	6840	X	RPQA acte #116018	
Inconnu, Inconnu	Bourdon, M-Anne	P-Claire	1736	120	v	RPQA acte #118229	
Inconnu, Inconnu	Rapideu Lamer, M-Angélique	P-Claire	1737	240	v	RPQA acte #118238	
Inconnu, Inconnu	Jérôme Latour, M-Anne	P-Claire	1738	150	d	RPQA acte #118268	
Inconnu, Inconnu	Germain St-Germain, M-Anne-Jne	St-L	1737	240	v	RPQA acte #119569	
Inconnu, Inconnu	Montay Lafleur Pemontais, M-Mgte	St-L	1738	360	v	RPQA acte #119581	
Inconnu, Inconnu	Richer Louveteau, M-Mad	St-L	1738	150	v	RPQA acte #119583	
Inconnu, Inconnu	Hardouin, M-Frse	St-L	1745	360	v	RPQA acte #119758	
Inconnu, Inconnu	Février Lacroix, M-Th	St-L	1741	150	v	RPQA acte #19644	
Inconnu, Inconnu	Philippe Étienne, M-Mgte	P-a-T	1757	5040	X	RPQA acte #271393	
Inconnu, Inconnu	Moineau, M-Mgte	L-Pte	1751	Gross.6m	X	RPQA acte #273109	
Inconnu, Inconnu	Tibault, M-Anne	S-a-R	1750	1440	X	RPQA acte #274195	
Inconnu, Inconnu	Barbary Grandmaison, M-Jos	S-a-R	1750	270	v	RPQA acte #274217	
Inconnu, Inconnu	Tibault, M-Anne	S-a-R	1751	1800	X	RPQA acte #274224	
Inconnu, Inconnu	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1751	60	v	RPQA acte #274229	
Inconnu, Inconnu	Sauriol Sansoucy, M-Mad	S-a-R	1755	360	v	RPQA acte #274364	
Inconnu, Inconnu	Brossard, Th	Ste-A-d-B	1761	1080	X	RPQA acte #276877	
Inconnu, Inconnu	Victor Couvrette, M-Th	St-L	1758	1800	X	RPQA acte #279940	
Inconnu, Inconnu	Laurent, M-Anne	St-L	1759	Gross.7m	X	RPQA acte #279977	
Inconnu, Inconnu	Laurent, M-Anne	St-L	1759	60	v	RPQA acte #280007	
Inconnu, Inconnu	Plouf, M-Mad	St-L	1759	6840	X	RPQA acte #280009	
Inconnu, Inconnu	Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1760	X	X	RPQA acte #280040	
Inconnu, Inconnu	Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1760	X	X	RPQA acte #280052	
Inconnu, Inconnu	Jérôme Latour, M-Anne	St-L	1760	2880	X	RPQA acte #280053	
Inconnu, Inconnu	Verdon, M-Anne	St-L	1762	2700	X	RPQA acte #280121	
Inconnu, Inconnu	Caillé Jassin, M-Anne	St-L	1763	1080	X	RPQA acte #280178	
Inconnu, Inconnu	Rainville, M-Mgte	St-L	1764	90	d	RPQA acte #280233	
Inconnu, Inconnu	Levasseur, Frse-Mad	MI	1724	8640	X	RPQA acte #52086	
Inconnu, Inconnu (dèj. chez Catherine Beaudry Lépine)	Joubert, M-Mad	R-d-P	1698	X	X	Parchemin, Grieffe de A. Adhémar dit St-Martin, 1699/04/13	
Inconnu, J-Jos	Emery Beauvais, M-Louise	St-L	1762	Gross.6m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806	
Inconnu, J-Amable	Rouille Lamarche, M-Élisabeth	L-Pte	1749	X	X	RPQA acte #114786	
Inconnu, J-Basile	Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1760	X	X	RPQA acte #303544	
Inconnu, Jean	Bleau, M-Angélique	R-d-P	1765	90	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806	
Inconnu, Jean	Labrosse Raymond, M-Jos	St-L	1762	210	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806	
Inconnu, Jérôme	Rouille Lamarche, M-Élisabeth	L-Pte	1747	X	X	RPQA acte #114734	
Inconnu, Jérôme-Jérôme	Février Lacroix, M-Th	St-L	1737	X	X	RPQA acte #119573	
Inconnu, J-Hilarion	Corbeil Tranchemontagne, Mgte	R-d-P	1734	360	v	RPQA acte #113808	
Inconnu, J-Marie	Goyer Bélisie, El-Isabelle	St-L	1756	5760	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806	
Inconnu, Jn-Bte	Aubin St-Aubin, M-Frse	S-a-R	1747	180	v	RPQA acte #115459	

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Inconnu, Jn-Bte		Penin Fontaine, M-Angélique	St-L	1737	120	v	RPQA acte #119563
Inconnu, Jn-Bte		Joubert, M-Jeanne	St-L	1738	Gross.5m	X	RPQA acte #119574
Inconnu, Jn-Bte	84667	Victor Couvrette, M-Th	St-L	1738	240	v	RPQA acte #119587
Inconnu, Jn-Bte		Devouaux Laframboise, M-Jne-Anne	St-L	1743	180	d	RPQA acte #119700
Inconnu, Jn-Bte	128523	Bourdon, Eli-Isabelle	St-L	1747	90	v	RPQA acte #119814
Inconnu, Jn-Bte		Hay, M-Jne	St-L	1747	1800	X	RPQA acte #119819
Inconnu, Jn-Bte	12094	Plouf, M-Mad	St-L	1751	3960	X	RPQA acte #279612
Inconnu, Jn-Bte		Victor Couvrette, M-Louise	St-L	1756	9360	X	RPQA acte #279807
Inconnu, Jn-Bte		Boudrias, M-Jos	St-L	1757	Gross.5m	X	RPQA acte #279867
Inconnu, Jn-Bte	185776	Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1758	360	v	RPQA acte #279946
Inconnu, Jn-Bte		Victor Couvrette, M-Cécile	St-L	1759	60	v	RPQA acte #279954
Inconnu, Jn-Bte		Périard Bourguignon, M-Mad	Ste-Gen-P	1760	720	X	RPQA acte #281602
Inconnu, Jn-Éléonard	119134	Robert Tourneroché, M-Anne-Jne	St-L	1744	7200	X	RPQA acte #119743
Inconnu, Jn-Frs	186006	Mailherbe Champagne, M-Mad	St-L	1759	Gross.4m	X	RPQA acte #279963
Inconnu, Jn-Frs	186006	Merlot, M-Frse-Amable	Lachine	1758	180	v	RPQA acte #303522
Inconnu, Jn-Frs (déb) chez M-Frse-Amable Merlot	186006	Chomelier, M-Mgte	Lachine	1758	180	v	RPQA acte #279963
Inconnu, Jn-Ls	194800	Gueguin Guyen, M-Louise-Gen	P-a-T	1761	30	v	RPQA acte #271523
Inconnu, Jn-Paul	105244	Bietry Chevalier, M-Elisabeth	S-a-R	1740	300	v	RPQA acte #115347
Inconnu, Joachim		Vinet Soulligny, M-Judith-Barbe	Mtl	1757	2	v	RPQA acte #300951
Inconnu, Jos		Mainguy Chausse, M-Louise	St-L	1738	270	v	RPQA acte #119582
Inconnu, Jos		Plouf, M-Mad	St-L	1759	6840	X	RPQA acte #280006
Inconnu, Joseph		Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1761	X	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Joseph		Février Lacroix, M-Th	St-L	1745	15	v	RPQA acte #119748
Inconnu, Joseph		Emery Beauvais, M-Louise	Ste-Gen-P	1762	Gross.6m	X	RPQA acte #281643
Inconnu, Joseph		Victor Couvrette, M-Anne	Ste-Gen-P	1762	6840	X	RPQA acte #281644
Inconnu, Julien	37758	Chodillon, M-Anne	L-Pte	1752	270	v	RPQA acte #273137
Inconnu, Louis		Caty, M-Claire	P-a-T	1761	2520	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Louis		Martel Lamontagne, M-Elisabeth	Ste-Gen-P	1758	360	v	RPQA acte #281507
Inconnu, Louis	191504	Labrosse Raymond, M-Jos	St-L	1760	360	v	RPQA acte #303538
Inconnu, Ls-Frs		Pepin, M-Agnès	St-L	1759	120	v	RPQA acte #279960
Inconnu, Ls-Joseph	95565	Thibault Léveillé, Cath	R-d-P	1723	90	d	RPQA acte #13042
Inconnu, Ls-Xavier		Bizet, M-Elisabeth	Mtl	1768	180	d	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Marin	173856	Tibault, M-Anne	S-a-R	1754	1800	X	RPQA acte #274268
Inconnu, Michel		Plouf, M-Anne-Jne	St-L	1745	1080	X	RPQA acte #119762
Inconnu, Nic-Bernard	176419	Béique Lafleur, M-Jos	L-Pte	1754	2520	X	RPQA acte #273182
Inconnu, Nicolas	48236	Rouleau, M-Frse	R-d-P	1726	360	v	RPQA acte #13063
Inconnu, Nicolas		Verdon, M-Anne	St-L	1762	2520	X	RPQA acte #280107
Inconnu, Paul	61399	Bleau, M-Catherine	L-Pte	1729	240	v	RPQA acte #13245
Inconnu, Paul	182966	Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1756	1080	X	RPQA acte #279823
Inconnu, Paul	192464	Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1758	2160	X	RPQA acte #279911
Inconnu, Pierre		Maurice Lafantaisie, M-Mad	Ste-A-d-B	1761	Gross.6m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Pierre		Verger Desjardins, M-Jne	L-Pte	1766	Gross.8m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Pierre		Morisseau Boismorel, M-Véronique	St-L	1738	10	v	RPQA acte #119584
Inconnu, Pierre		Victor Couvrette, M-Th	St-L	1740	2	v	RPQA acte #119640

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Inconnu, Pierre		Février Lacroix, M-Th	St-L	1741	Gross.8m	X	RPQA acte #119655
Inconnu, Pierre		Cousineau, Mgte	St-L	1744	20	d	RPQA acte #119727
Inconnu, Pierre		Marcheteau Desnoyers, Gen-Mad	St-L	1746	300	v	RPQA acte #119781
Inconnu, Pierre	81058	Ethier, M-Dorothee	P-a-T	1761	1080	X	RPQA acte #271504
Inconnu, Pierre	211799	Blais, M-Jos	P-a-T	1765	150	v	RPQA acte #271628
Inconnu, P-Jacques		Cousineau, M-Louise	St-L	1745	2160	X	RPQA acte #119760
Inconnu, P-Jean		Caillié Jamin, M-Anne	St-L	1766	60	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, P-Séraphin	143642	Lehoux Laliberté, M-Louise	L-Pte	1750	4680	X	RPQA acte #273095
Inconnu, P-Zacharie	338680	Dugas, M-Gen	Mtl	1768	330	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, R-Aimé	70563	Parent, Frse	Mtl	1762	Gross.6m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnu, Raphaël	122666	Plouf, M-Mad	St-L	1745	1800	X	RPQA acte #119759
Inconnu, Raymond	176402	Janot Lachapelle, M-Pétronille	P-a-T	1754	2160	X	RPQA acte #271300
Inconnu, René		Plouf, M-Mad	St-L	1761	6840	X	RPQA acte #280070
Inconnu, Simon		Rousseau Labonté, M-Cath	Ste-Gen-P	1755	1080	v	RPQA acte #281420
Inconnu, Stanislas	196761	Dubois Laviolette, M-Apolline-Jos	P-a-T	1762	4320	X	RPQA acte #271534
Inconnu, Thom-Amable	126306	Jamme Carrière, M-Anne	P-Claire	1746	1800	X	RPQA acte #118385
Inconnu, Thomas		Février Lacroix, M-Th	St-L	1746	540	v	RPQA acte #119774
Inconnu, Thomas	64987	David Lacourse, M-Cath	St-L	1759	60	v	RPQA acte #280005
Inconnu, Thomas	192883	Clément, M-Louise-Julienne	Ste-A-d-B	1761	210	d	RPQA acte #314737
Inconnu, Urbain	96821	Poitrais, M-Eli-Isabelle	L-Pte	1737	30	d	RPQA acte #114613
Inconnue, Amable		Gauthier Rabot, M-Jos	S-a-R	1754	720	X	RPQA acte #274314
Inconnue, Amable	187689	Plouf, M-Mad	St-L	1759	6840	X	RPQA acte #279998
Inconnue, Angélique	68049	Query Frappedabord, M-Th	Mtl	1730	540	X	Parchemin, Greffe de J.-C. Raimbault de Piedmont, 1730/09/19
Inconnue, Angélique	186860	Laurent, M-Anne	St-L	1759	Gross.7m	X	RPQA acte #279970
Inconnue, Angélique	189961	Plouf, M-Mad	St-L	1760	7200	X	RPQA acte #280042
Inconnue, Apolline		Béique Lafleur, M-Jos	L-Pte	1754	2520	X	RPQA acte #273180
Inconnue, Brigitte		Mailloux, M-Mad	L-Pte	1749	1260	X	RPQA acte #114780
Inconnue, Cécile		Jamme Carrière, M-Anne	P-Claire	1746	1800	X	RPQA acte #118386
Inconnue, Charlotte	189064	Plouf, M-Mad	St-L	1760	6840	X	RPQA acte #280047
Inconnue, Chhte	128608	Février Lacroix, M-Th	St-L	1746	540	v	RPQA acte #119792
Inconnue, Elisabeth		Caillié Jamin, M-Anne	St-L	1766	30	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Euphrosie	204903	Dubois, M-Cath	Mtl	1764	2340	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Euphrosine	209136	Masse, M-Frse-Cath	Mtl	1764	4320	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Félicité		Mailloux, M-Mad	L-Pte	1749	1260	X	RPQA acte #114777
Inconnue, Félicité	185300	Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1758	X	X	RPQA acte #303520
Inconnue, Françoise	119545	Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1744	360	v	RPQA acte #119728
Inconnue, Hélène	26667	Gauthier Rabot, M-Jos	S-a-R	1751	150	v	RPQA acte #274245
Inconnue, Inconnue		St-Yves, M-Anne	R-d-P	1731	60	d	RPQA acte #113737
Inconnue, Inconnue		Pothier Laverdure, Mgte	R-d-P	1739	X	X	RPQA acte #113865
Inconnue, Inconnue		Aubry Teclé, Cécile	St-L	1744	90	d	RPQA acte #119733
Inconnue, Inconnue		Richer Louveteau, M-Mad	St-L	1746	90	d	RPQA acte #119790
Inconnue, Inconnue		Dumais Lafeuilleade, M-Chhte	P-a-T	1750	4320	X	RPQA acte #271166
Inconnue, Inconnue		Caillié Jamin, M-Anne	St-L	1762	1080	X	RPQA acte #280156
Inconnue, L-Hippolyte	114957	Vanier Fontaine, M-Chhte	S-a-R	1743	360	v	RPQA acte #115383

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Inconnue, Madeleine	203688	Sauvage, M-Cath	Mtl	1763	900	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Madeleine		Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1759	X	X	RPQA acte #303525
Inconnue, M-Agathe	126843	Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1746	120	d	RPQA acte #119778
Inconnue, M-Agathe	80367	Plouf, M-Mad	St-L	1756	5580	X	RPQA acte #279787
Inconnue, M-Agnès	187106	Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1759	Gross.4m	X	RPQA acte #279973
Inconnue, M-Amable		Dugas, M-Gen	Mtl	1768	60	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Amable	115527	Houé Jolicoeur, M-Angélique	St-L	1743	720	X	RPQA acte #119689
Inconnue, M-Amable	177178	Sauriol Sansoucy, M-Jos	St-L	1756	360	v	RPQA acte #279794
Inconnue, M-Amable	55503	Verdon, M-Anne	St-L	1758	1260	X	RPQA acte #279904
Inconnue, M-Amable	87214	Laurent, M-Anne	St-L	1760	210	v	RPQA acte #280045
Inconnue, M-Angélique	95135	Victor Couvrette, M-Anne	St-L	1736	150	v	RPQA acte #119552
Inconnue, M-Angélique	97735	Joubert, M-Jeanne	St-L	1737	120	d	RPQA acte #119565
Inconnue, M-Angélique	48158	Victor Couvrette, M-Louise	St-L	1725	540	v	RPQA acte #16295
Inconnue, M-Anne		Janson Lapalme, M-Cath	Lachine	1730	1260	X	RPQA acte #116011
Inconnue, M-Anne	14245	Simon Léonard, M-Angélique	P-a-T	1751	2880	X	RPQA acte #271206
Inconnue, M-Anne	176735	Bouffrias, M-Jos	St-L	1756	300	v	RPQA acte #279813
Inconnue, M-Anne		Plouf, M-Mad	St-L	1756	5760	X	RPQA acte #279816
Inconnue, M-Anne		Victor Couvrette, M-Th	St-L	1758	1800	X	RPQA acte #279943
Inconnue, M-Anne	91693	Renaud, M-Théophile	St-L	1760	30	v	RPQA acte #280023
Inconnue, M-Archange	133701	Verdon, M-Anne	St-L	1748	90	v	RPQA acte #119835
Inconnue, Marie		Caillé Jassin, M-Anne	St-L	1762	900	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Marie		Danis Tourangeau, M-Pélagie	St-L	1763	330	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Marie	193645	Kergrecolet Malouin, M-Jne	Mtl	1761	3960	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Marie		Lehoux Laliberté, M-Louise	L-Pte	1749	150	v	RPQA acte #114795
Inconnue, Marie	97169	Quay Daragon Guay, M-Jos	S-a-R	1737	180	v	RPQA acte #115308
Inconnue, Marie		Février Lacroix, M-Th	St-L	1746	540	v	RPQA acte #119777
Inconnue, Marie		Simon Léonard, M-Angélique	P-a-T	1751	1800	X	RPQA acte #271226
Inconnue, Marie		Laporte St-Georges, M-Barbe	P-a-T	1755	1080	X	RPQA acte #271322
Inconnue, Marie		Sauriol Sansoucy, M-Mad	S-a-R	1753	360	v	RPQA acte #274304
Inconnue, Marie		Berthiaume, M-Cécile	S-a-R	1754	360	v	RPQA acte #274347
Inconnue, Marie		Victor Couvrette, M-Louise	St-L	1756	9360	X	RPQA acte #279793
Inconnue, Marie		Danis Tourangeau, M-Pélagie	Ste-Gen-P	1763	330	v	RPQA acte #303616
Inconnue, M-Barbe	28150	Verdon, M-Anne	St-L	1758	1260	X	RPQA acte #279886
Inconnue, M-Catherine	200945	Dubois, M-Cath	Mtl	1763	1980	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Cécile	123050	Quemneville, M-Jne	S-a-R	1747	360	v	RPQA acte #115444
Inconnue, M-Cécile	129298	Cousineau, M-Jne	St-L	1747	3240	X	RPQA acte #119815
Inconnue, M-Charles		Lauzon, Marie	St-L	1762	120	v	RPQA acte #280111
Inconnue, M-Charles		Laurent, M-Anne	St-L	1759	150	v	RPQA acte #303526
Inconnue, M-Charlotte		Laurent, M-Anne	St-L	1761	150	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Charlotte	108819	Robert Tourneroché, M-Anne-Jne	St-L	1743	6120	X	RPQA acte #119691
Inconnue, M-Elisabeth		Plouf, M-Mad	St-L	1759	6840	X	RPQA acte #280008
Inconnue, M-Élisabeth		Ghodillon, M-Anne	P-a-T	1767	1620	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Emerence	184494	Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1758	240	d	RPQA acte #279925
Inconnue, M-Étienne	82857	Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1756	60	v	RPQA acte #279786

ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Inconnue, M-Étienne	187669	Plouf, M-Mad	St-L	1759	6840	X	RPQA acte #279997
Inconnue, M-Frise		Moineau, M-Mgte	L-Pte	1753	Gross.4m	X	RPQA acte #273150
Inconnue, M-Genève		Houe Jolicoeur, M-Angélique	St-L	1743	Gross.4m	X	RPQA acte #119701
Inconnue, M-Gertrude	51338	Sauriol Sansoucy, M-Jos	St-L	1755	90	v	RPQA acte #279771
Inconnue, Mgte		Simon Léonard, M-Mad	P-a-T	1752	300	d	RPQA acte #271232
Inconnue, Mgte		Charpentier Lapsille, M-Frise	P-a-T	1752	120	v	RPQA acte #271244
Inconnue, Mgte		Danis Tourangeau, M-Pélagie	Ste-Gen-P	1763	330	v	RPQA acte #281703
Inconnue, Mgte-Amable	198371	Simon Léonard, M-Angélique	P-a-T	1762	6840	X	RPQA acte #271554
Inconnue, M-Hélène	49621	Simon Léonard, M-Angélique	P-a-T	1752	3240	X	RPQA acte #271235
Inconnue, M-Hyacinthe	184471	Dubois Lavolette, M-Apolline-Jos	St-L	1759	3240	X	RPQA acte #279924
Inconnue, M-Hyppolite	85111	Caty, M-Claire	P-a-T	1750	360	v	RPQA acte #271183
Inconnue, M-Hyppolite	176784	David Lacourse, M-Cath	St-L	1756	20	v	RPQA acte #279790
Inconnue, M-Jeanne		Moineau, M-Mgte	L-Pte	1749	150	v	RPQA acte #114789
Inconnue, M-Jos	205949	Favre St-Jean, M-Jos	Mtl	1764	Gross.3m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Jos	213246	Masse, M-Frise-Cath	Mtl	1765	4680	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Jos		Sauvage, M-Cath	Mtl	1767	2520	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Jos		Bietry Chevalier, M-Elisabeth	R-d-P	1735	300	v	RPQA acte #113828
Inconnue, M-Jos	138694	Duclos, M-Mad	L-Pte	1749	240	v	RPQA acte #114785
Inconnue, M-Jos	97658	Martin Ladouceur, M-Frise	P-Claire	1737	120	d	RPQA acte #118240
Inconnue, M-Jos	103240	Février Lacroix, M-Th	St-L	1740	360	v	RPQA acte #119617
Inconnue, M-Jos	109873	Blenier Jarry, M-Anne	St-L	1742	540	v	RPQA acte #119678
Inconnue, M-Jos	58305	Morisseau Boismorel, M-Véronique	St-L	1755	360	v	RPQA acte #303513
Inconnue, M-Josephe	61354	Rose, M-Angélique	St-L	1729	240	v	RPQA acte #16354
Inconnue, M-Lazare	557616	Moineau, M-Mgte	L-Pte	1768	330	v	RPQA acte #498951
Inconnue, M-Louise		Dumouchel Laroche, M-Louise	St-L	1742	300	v	RPQA acte #119680
Inconnue, M-Louise	95404	Duclos, M-Anne (1e lit)	P-a-T	1751	90	v	RPQA acte #271215
Inconnue, M-Louise	202254	Marsan Lapierre, M-Agathe	P-a-T	1763	3240	X	RPQA acte #271577
Inconnue, M-Louise		Daze Queniot, M-Barbe	Ste-A-d-B	1760	5760	X	RPQA acte #276813
Inconnue, M-Louise		Caty, M-Angélique	St-L	1759	360	v	RPQA acte #279979
Inconnue, M-Louise	187387	Caty, M-Angélique	St-L	1759	360	v	RPQA acte #279991
Inconnue, M-Louise		Caillé Jasmin, M-Anne	St-L	1763	1080	X	RPQA acte #303623
Inconnue, M-Mad		Boudrias, M-Mad	St-L	1758	90	v	RPQA acte #303521
Inconnue, M-Madeleine		Emery Beauvais, M-Cath	St-L	1760	X	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Madeleine		Moineau, M-Angélique	Ste-A-d-B	1767	540	v	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Madeleine	182710	Larivière, M-Amable	Ste-Gen-P	1758	150	d	RPQA acte #281502
Inconnue, M-Mgte	43315	Seran Lespagnol, M-Mgte	St-L	1755	900	X	RPQA acte #279760
Inconnue, M-Paule		Victor Couvrette, M-Cécile	St-L	1756	330	v	RPQA acte #279801
Inconnue, M-Thérèse		Ménard, M-Cath	St-L	1760	300	v	RPQA acte #303529
Inconnue, M-Thomas	335352	Maranda, M-Gen	S-a-R	1766	Gross.8m	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, M-Victoire	180073	Philippe Étienne, M-Mgte	P-a-T	1756	5040	X	RPQA acte #271385
Inconnue, Thérèse	91459	Robert Fache, M-Angélique	St-L	1736	Gross.4m	X	RPQA acte #119555
Inconnue, Ursule		Sauriol Sansoucy, M-Mad	St-L	1757	360	v	RPQA acte #279849
Inconnue, Véronique		Caillé Jasmin, M-Anne	St-L	1762	900	X	Comptabilité des Sœurs Grises, 1754-1806
Inconnue, Véronique		Plouf, M-Mad	St-L	1742	540	v	RPQA acte #119671

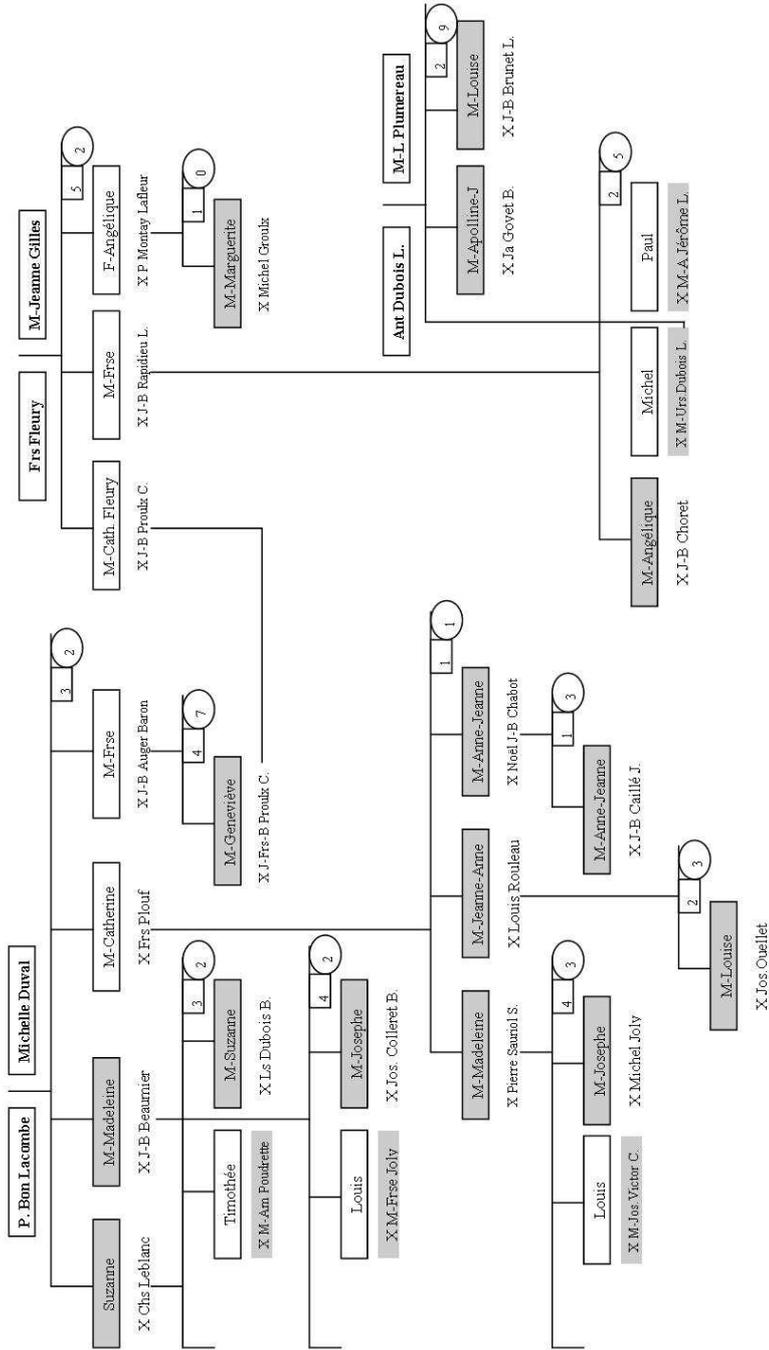
ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Jarry Henrychon Henry, Jn-Frs	90857	Jarry Henrychon Henry, M-Suzanne	P-Claire	1735	8	v	RPQA acte #118208
Lacombe, Cath	288818	Caty, M-Anne	P-a-T	1766	180	v	RPQA acte #497137
Lacombe, Jn-Bte-Amable	144105	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1750	720	X	RPQA acte #274210
Lafargue Ste-Foy, M-Fse	44220	Bizeu Larose, Mgte	R-d-P	1726	240	v	RPQA acte #13062
Lafond Mongrain, M-Jos	187155	Groton St-Ange, M-Cath	St-L	1759	150	v	RPQA acte #279974
Lafond, Jos	58943	Janot Lachapelle, M-Anne	L-Pte	1752	90	v	RPQA acte #273139
Lafrenaye Migneault, Laurent	52993	Bon Lacombe, Suzanne	St-L	1721	240	v	RPQA acte #16246
Lalande Latreille Mauger, Louis	178722	Vanier Fontaine, M-Th-Mgte	S-a-R	1756	2520	X	RPQA acte #274432
Landraux Dejordy, Frise-Hyacinthe	196912	Jérôme Latour, M-Anne	St-L	1762	3600	X	RPQA acte #280138
Laniel, Pi-Thomas	141449	Plouf, M-Anne-Jne	S-a-R	1750	2520	X	RPQA acte #274208
Larcheveque Lapromenade, M-Angélique	202113	Lemay Delorme, M-Jne-Anne	S-a-R	1763	1440	X	RPQA acte #274591
Lasere Laforme, M-Jos	88529	Langlois Sansoucy, M-Cath	L-Pte	1734	90	v	RPQA acte #114580
Lebeau, Louis	140680	Leblanc, M-Rosalie-Rose	S-a-R	1749	330	v	RPQA acte #115519
Leber Senneville St-Paul, Frs-Mairie	140200	Larcheveque Lapromenade, M-Hélèl	L-Pte	1749	150	v	RPQA acte #114788
Leber Senneville, Frs-Hippolyte	42824	Moineau, M-Anne	R-d-P	1726	330	d	RPQA acte #13061
Leber Senneville, Jacques	144538	Picard, M-Mgte-Anne	L-Pte	1750	360	v	RPQA acte #273098
Lecerf Lachasse, Jn-Bte	142739	Auger Baron, M-Gen	S-a-R	1750	240	v	RPQA acte #274206
Lecheane Deressor, M-Anne	185737	Malherbe Champagne, M-Mad	St-L	1758	Gross.2m	X	RPQA acte #279961
Lechelle, Jn-Frs	187499	Dubé, M-Mad	S-a-R	1759	2880	X	RPQA acte #274485
Lechelle, M-Chte	201880	Dubé, M-Mad	S-a-R	1763	4320	X	RPQA acte #274597
Lecompte Dupré, M-Cath-Angélique	202498	Lemay Delorme, M-Anne	S-a-R	1763	360	v	RPQA acte #274596
Leduc St-Omer, M-Mad-Elisabeth	202042	Aubert Latouche, Marie	S-a-R	1763	3000	X	RPQA acte #274589
Lemaire St-Germain, M-Angélique	190322	Charon, M-Amable	S-a-R	1760	270	v	RPQA acte #274521
Lemire Marsollet, Elisabeth	119737	Rose, M-Th	S-a-R	1744	360	v	RPQA acte #115411
Lemoine Delongueuil Monier, M-Agathe	77668	Cusson, Éli-Isabelle	L-Pte	1732	7200	X	RPQA acte #114545
Lemoine Despins, R-ignace	95550	Joly, M-Fse	S-a-R	1761	150	d	RPQA acte #274532
Lepage Lefrançois, Chs-Ls	198250	Gauthier Landreville, M-Mad-Anne	P-a-T	1762	180	v	RPQA acte #271550
Lepage, M-Ang-Suzanne	59132	Simon Léonard, M-Angélique	P-a-T	1755	4320	X	RPQA acte #271323
Lepalleur Laferte, Chs-Guillaume	176651	Rouleau, M-Louise	St-L	1756	540	v	RPQA acte #279818
Leprohon, M-Madeleine	76434	Dubé, M-Mad	S-a-R	1762	4320	X	RPQA acte #274573
Lhuillier Chevalier, Frs-Léon	186306	Chartier Robert, Cath	P-a-T	1759	120	v	RPQA acte #271438
Loiseau, M-Chs	337388	Sicard, M-Gen	L-Pte	1768	360	v	RPQA acte #498938
Longpré Sanscartier, Jn-Bte	177653	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1756	180	v	RPQA acte #274391
Longpré Sanscartier, M-Archange	183880	Boudrias, M-Jos	St-L	1758	300	v	RPQA acte #279916
Lourdain Galand, Mgte-Anne	24589	Joly, M-Fse	S-a-R	1751	720	X	RPQA acte #274249
Malidor Lasonde, M-Élisabeth	201097	Brazeau, M-Fse-Amable	S-a-R	1763	60	v	RPQA acte #274595
Marmignon Delachenaie, Jacques	134869	Jean Denis, M-Céleste	St-L	1759	3960	X	RPQA acte #279969
Martel Lamontagne, Pierre	138732	Janot Lachapelle, M-Jos	L-Pte	1749	360	v	RPQA acte #114792
Megert St-Jean, Th-Amable	27324	Monet, M-Jos	P-a-T	1755	360	d	RPQA acte #271311
Meunier Jolicoeur, Agathe	335959	Sicard, M-Gen	L-Pte	1767	150	v	RPQA acte #498940
Mezière Demaisonelle, Chs-Frs	33518	Brochu, M-Elisabeth	L-Pte	1755	150	v	RPQA acte #273190
Mezières, Jos-Henri	336497	Duclos, M-Anne	P-a-T	1767	240	v	RPQA acte #497146
Nivard St-Dizier, M-Cath	171063	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1753	90	v	RPQA acte #274334
Panet, Chs-R-Marie	182384	Rouleau, M-Louise	St-L	1758	330	d	RPQA acte #279907

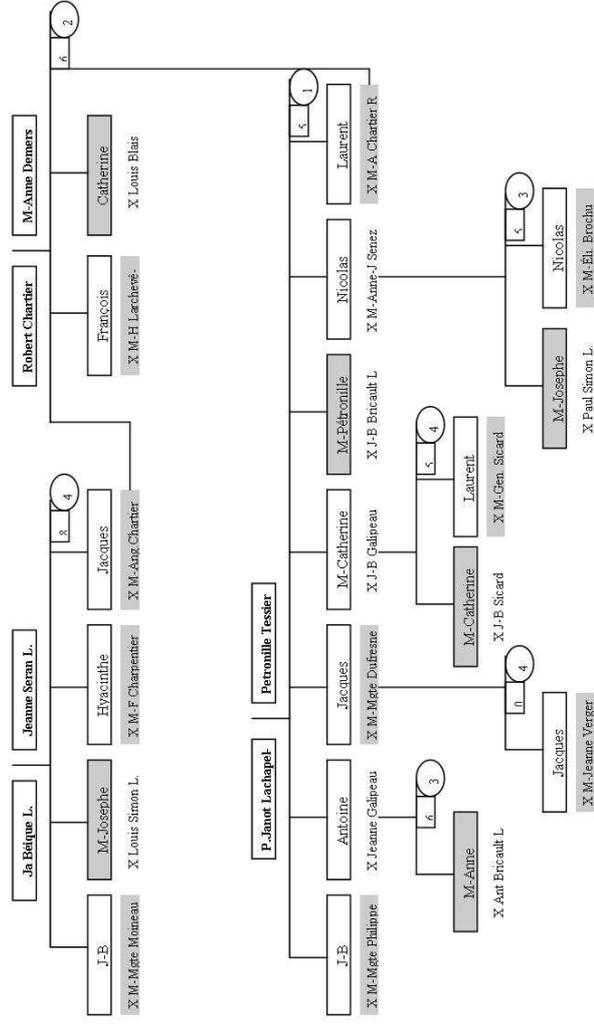
ANNEXE 4. Les placements en nourrice

Panet, P-Bonaventure	182438	Leblanc, M-Suzanne	St-L	1758	150	v	RPQA acte #279952
Panet, R-Jos	91890	Tessier Lavigne, M-Cath	St-L	1759	240	v	RPQA acte #279965
Pecaudy Decontrecoeur, Clément	139866	Dufay Seigneur Duffil, Hélène	P-a-T	1749	270	v	RPQA acte #112928
Perineau Lamarche, M-Angélique	38531	Duclos, M-Anne (1e lit)	P-a-T	1752	180	v	RPQA acte #271241
Perras Fontaine, M-Louise-Th	49611	Babin Lacroix, Marie-Cath	P-a-T	1752	150	v	RPQA acte #271237
Perthuis, Angélique	63191	Lauzon, M-Anne	R-d-P	1727	210	v	RPQA acte #13070
Petit Rossignol, M-Hélène	80332	Samson, M-Anne-Jne	Lachine	1732	330	v	RPQA acte #116023
Picote Debelestre, Frs-Xavier	117767	Fleury, M-Angélique	S-a-R	1744	360	v	RPQA acte #80332
Piette St-François, Frs-Xavier	8331	Daniel, M-Madeleine	S-a-R	1751	90	v	RPQA acte #115407
Plessis Bélaïr, Basile	182823	Groton St-Ange, M-Cath	St-L	1758	60	v	RPQA acte #279920
Pothier Laverdure, Ja-Pa-Jos	128524	David, M-Jos	S-a-R	1747	Gross.7m	X	RPQA acte #115450
Pothier Laverdure, M-L-Toussaint	14576	Roy, M-Jos	P-a-T	1751	180	v	RPQA acte #271208
Pouget Grisdelin, Angélique	59633	Perrier, M-Mgte	Lachine	1706	360	v	RPQA acte #14686
Pouget Grisdelin, M-Anne	177697	Tessier Lavigne, M-Cath	St-L	1756	270	v	RPQA acte #279827
Poupart Lafleur, M-Frse	61351	Foucher Faucher, M-Frse-Renée	Lachine	1730	720	X	RPQA acte #115999
Poupart Lafleur, Pas-Antoine	61617	Plouf, M-Mad	St-L	1722	300	d	RPQA acte #16249
Prévost Provost, Antoine	187105	Duclos, M-Mad	P-a-T	1759	270	v	RPQA acte #271443
Prévost Provost, Th-Amable	177682	Boutron Major, M-Th	St-L	1756	540	v	RPQA acte #279814
Prudhomme, M-Louise	61544	Turpin Sandrille, M-Chtte	Lachine	1730	240	v	RPQA acte #116005
Quenneville, Jos	143477	Quevillon, M-Jos	S-a-R	1750	150	v	RPQA acte #274212
Rainville, M-Anne	67936	Prevost Provost, M-Rosalie-Rose	St-L	1720	30	v	RPQA acte #16238
Reaume, M-Cath	144845	Duclos, M-Anne (1e lit)	P-a-T	1750	330	v	RPQA acte #271186
Robineau Deportneuf, Th-Xavier	65204	Morier Veron, Marie	Lachine	1717	240	v	RPQA acte #14725
Rose, Ls-Gabriel	134003	Chomelier, M-Jos	S-a-R	1749	X	X	RPQA acte #115499
Rouer Devillera, Math-Hector	86996	Langlois Sansoucy, M-Cath	L-Pte	1734	90	v	RPQA acte #114578
Rousseau St-Jean, Jn-Bte	171690	Caty, M-Clair	P-a-T	1753	360	v	RPQA acte #271264
Roussel, Frs-Adrien	189711	Lemay Delorme, M-Anne	S-a-R	1760	540	v	RPQA acte #274519
Sanguinet, Mgte	337045	Chatigny Lépine, M-Louise-Mgte	L-Pte	1767	180	v	RPQA acte #498963
Sauvage, M-Anne	286810	Moineau, M-Mgte	L-Pte	1766	720	X	RPQA acte #498932
Sibenberger St-Jean, Frs	336262	Duclos, M-Anne (2e lit)	P-a-T	1767	360	d	RPQA acte #497139
Sourmande Delorme, Chs-Marie	333796	Duclos, M-Anne	P-a-T	1766	540	v	RPQA acte #497120
Soumande Delorme, M-Chtte-Th	209499	Duclos, M-Anne	P-a-T	1764	300	v	RPQA acte #271609
Soval St-Germain, Frse	188087	Duclos, M-Mad	P-a-T	1759	360	v	RPQA acte #271453
Stagan Boyer, Cécile	185499	Groulx, M-Agathe	St-L	1758	30	v	RPQA acte #279949
St-Sauveur Lécuyer, Chs	187325	Boudrias, M-Anne	St-L	1759	Gross.7m	X	RPQA acte #279985
Tomereau St-Sauveur, Étienne	176504	Roy, M-Jos	L-Pte	1754	720	v	RPQA acte #273186
Trottier Larivière, M-Anne	24866	Beaumier Boisme, M-Jos	S-a-R	1751	240	v	RPQA acte #274254
Trottier Larivière, M-Chtte-Élisabeth	337260	Duclos, M-Mgte	P-a-T	1767	210	v	RPQA acte #497153
Trottier Larivière, M-Gen	98276	Dubé, M-Th	L-Pte	1737	300	v	RPQA acte #114624
Trottier Larivière, Mgte	61267	Aubuchon Lespérance, M-Jne	Lachine	1730	30	d	RPQA acte #116000
You Rochefort, Jn-Ls	29704	Allaire, M-Louise	S-a-R	1751	180	v	RPQA acte #274257

Annexe 6: Généalogie des « familles nourricières » du Nord-Ouest de Montréal (2)



Annexe 8: Généalogie des « familles nourricières » de l'Est de Montréal (2)



ANNEXE 9 : les méthodes d'alimentation

i) Les discours sur l'allaitement : la mère, la nourrice ou l'animal ?

Les moralistes, les médecins et les philosophes qui font partie de l'élite cultivée des salons, académies, sociétés savantes et facultés de médecine du XVIII^e siècle en viennent à développer une pensée sur la conservation des enfants¹. Aux yeux de ces hommes, la mortalité infantile menace le progrès démographique de la nation. Cette crainte les incite à élaborer un discours spécifique sur la petite enfance mais si tous partagent le même but, sauver les enfants de la mort, les opinions divergent quant aux moyens d'y parvenir.

La plupart de ces savants soutiennent que l'allaitement maternel est une loi de la Nature à laquelle nulle mère ne doit se dérober. Si la mère allaite son enfant, elle renforcera l'amour et la cohésion de son ménage et la paix règnera dans les familles². L'allaitement devient, aux yeux des médecins, bénéfique autant pour la mère que pour l'enfant. En allaitant, la femme retrouve une énergie nouvelle mais, elle est aussi guérie de certaines affectations³. L'enfant profite du lait maternel, l'aliment le plus naturel qui soit et produit conformément à ses besoins. Le lait de la mère est également le meilleur aliment pour le nouveau-né puisqu'il le préserve des maladies et le

¹ MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. p.393.

² Valerie Fildes insiste particulièrement sur le lien mère/enfant qui est favorisé par la pratique de l'allaitement. L'allaitement permet non seulement l'expression de l'amour maternel mais aussi le renforcement des liens d'amour, d'affection, de respect et d'attachement entre la mère et l'enfant. Nancy Schrom-Dye et Daniel Blake Smith mentionnent aussi l'évolution du lien mère/enfant au courant du XIX^e siècle. Celui-ci devient désormais la norme: selon les experts, la mère devait se dévouer corps et âme à sa responsabilité naturelle (inspirée par la Nature). C'est à partir de ce moment qu'émerge le concept de maternité lequel faisait de la mère la gardienne des traditions morales et familiales. Voir : MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.396-397. ; FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. p.112. ; SCHROM-DYE, Nancy et Daniel BLAKE SMITH. « Mother Love and Infant Death, 1750-1920 ». *The Journal of American History*, Vol.73, no2 (Sept.1986),pp.338-339.

³ Selon Marie-France Morel, ces affectations sont attribuées au déséquilibre des humeurs et à la surabondance de sang. Selon les auteurs, cette dernière causerait vraisemblablement les nostalgies ainsi que les phtisies. Les écrits de philosophes anglais étudiés par Valerie Fildes vont dans le même sens. L'allaitement maternel permet à la femme d'assurer sa pleine guérison après l'accouchement, de prévenir certains maux, de rendre les femmes plus heureuses ainsi que de donner aux femmes plaisir et satisfaction de nourrir un petit être. Voir MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. p.398.; FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. p.112.

rend plus robuste et ce, jusqu'à l'apparition des vingt dents qui lui permettront d'être sevré⁴. C'est pour cette raison que la mère fait l'objet de plusieurs interdictions ; on souhaite avant tout préserver la pureté de son lait⁵. Les adversaires de l'allaitement maternel remettaient toutefois en cause les principes de la médecine hippocratique qui prônaient le retour à la Nature. De leur point de vue dans bien des cas, la femme est trop sensible et faible pour nourrir elle-même son enfant; la fatigue de la grossesse, les pressions du mari ainsi qu'un style de vie trop fatiguant font en sorte qu'elle ne peut produire un lait nourrissant. Par ailleurs, les enfants courent le risque d'être affaiblis par une grossesse mal conduite et d'être rendus malades par le lait d'une mère faible, livrée à ses passions et menant une vie mondaine épuisante⁶.

Au même moment où l'idéologie de l'allaitement maternel envahit la littérature médicale, morale et philosophique du siècle des Lumières, il est paradoxal de voir se développer la pratique de la mise en nourrice⁷, et, même, de voir apparaître un discours en sa faveur. Le plaidoyer en faveur de la mise en nourrice se traduit par un débat quant au milieu de vie le plus bénéfique pour

⁴ Marie-France Morel précise que le moment du sevrage dépend évidemment du milieu social. En France, les enfants sont rarement vraiment sevrés avant vingt mois mais, le sevrage des enfants mis en nourrice dépend étroitement des possibilités financières des parents. Valerie Fildes mentionne également que l'âge au sevrage accepté en Angleterre, au XVI^e siècle, était de 20 mois. Toutefois, elle précise que cet âge a eu tendance à diminuer au cours des deux siècles suivants puisqu'il était désormais accepté que les enfants soient sevrés plus tôt, même vers l'âge de 2 à 5 mois. Voir : MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. p.402. ; FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986.p.245.

⁵ La mère doit non seulement attendre la fin de ses « vuidanges » (c'est-à-dire l'évacuation des sangs après la période d'aménorrhée) en vertu de l'incompatibilité du sang et du lait mais, aussi, doit pratiquer l'abstinence sexuelle. Puisque selon les théories médicales (inspirées des propos d'Hippocrate), les rapports sexuels annonçaient le retour imminent des menstruations, l'écoulement sanguin était redouté. Les relations sexuelles sont d'autant plus déconseillées que le risque d'une nouvelle grossesse qui empêcherait alors la femme d'allaiter l'enfant qui bénéficierait jusqu'alors du sein. Or, dès le XVI^e siècle, on jugea bon de permettre des rapports sexuels modérés afin de ne pas faire fuir l'époux du domicile familial. Mais, malgré tout, plusieurs couples ont dû préféré avoir recours à une nourrice puisqu'ils reportaient alors le devoir d'abstinence sexuelle sur une femme de condition économique inférieure. Voir : MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.399-400. ; MOREL, Marie-France. « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle ». *Annales. ESC*, 1977, pp.1007-1024. ; FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. p.121.

⁶ : MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.404-405.

⁷ *Ibid* p.409.

l'enfant. Les auteurs s'entendent généralement sur les vertus de l'air de la campagne⁸ mais aussi, sur le fait que certaines femmes peuvent être exemptées de l'allaitement maternel. C'est le cas des femmes des milieux aisés et des femmes des milieux populaires qui, en raison de leur précarité économique, doivent travailler. Si les auteurs ne vont pas jusqu'à militer activement pour la mise en nourrice, ils donnent tout de même des conseils quant au choix de la mère de lait⁹. Malgré tout, la mise en nourrice est surtout dépeinte comme une pratique à proscrire en raison des préjugés envers les nourrices, dépeintes comme des femmes négligentes, cruelles et sujettes aux abus¹⁰.

⁸ Dans le discours sur la conservation des enfants, l'opposition ville/campagne constitue toujours un élément central de l'argumentation. Cette opposition fonctionne dans deux sens opposés. Il ne s'agit pas réellement d'un argument géographique mais bien idéologique et sociologique puisque la ville est considérée comme le lieu de séjour des gens aisés, cultivés et éclairés. Il s'agit du seul espace complètement médicalisé et hygiénique où il est possible de dispenser tous les soins qu'il convient, idéalement, de donner aux petits. À l'opposé, la campagne est dépeinte comme un milieu naturel, où l'abondance des ressources de la terre garantit la robustesse et la santé mais aussi, comme le château-fort des coutumes anciennes et populaires, souvent pu hygiéniques. Il s'agit donc d'un discours de la différence dans lequel la ville ou la campagne sont affectés de signes positifs ou négatifs. Ainsi, quand la ville est exaltée aux dépens de la campagne, l'opposition joue sur le contraste entre la bonne mère urbaine et la nourrice mercenaire routinière. Et vice versa. Bref, il s'agit d'opposer un inventaire de comportements (allaiter son enfant versus allaiter les enfants d'autrui en échange d'une compensation, mailloter ou non le petit, etc.) associés à des milieux de vie contrastés (vie urbaine versus vie rurale). Voir : MOREL, Marie-France. « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle ». *Annales. ESC*, 1977, pp.1007-1024.

⁹ Les discours médicaux (et populaires) de l'époque entretenaient la croyance que le lait véhiculait les caractéristiques physiques et morales de la femme qui fournissait le sein pour allaiter le nourrisson. Le lait de la mère était fait « sur mesure » pour l'enfant et ainsi, considéré comme étant meilleur. Le recours à une nourrice se justifiait donc si la mère était d'un tempérament las, sensible et fragile. Or, le choix de cette nourrice devait être judicieux et quelques critères devaient être pris en compte au moment de la sélection. Étaient d'abord évalués les seins qui devaient être de taille moyenne, fermes, gorgés de lait et munis de mamelons bien évidents. Ensuite, le teint ainsi que la couleur des cheveux étaient pris en compte. Les deux devaient être de type sanguin, c'est-à-dire foncés (les cheveux préférablement bruns ou noisette). Aussi, la structure du corps se devait d'être moyenne (tant en ce qui concerne la taille que le poids); la maigreur inspirait la mélancolie et l'obésité, l'indolence. Une importance était également accordée à l'apparence faciale mais, aussi générale de la nourrice. Celle-ci se devait d'avoir de belles dents (puisque les dents pourries pourraient transmettre à l'enfant la mauvaise haleine), de beaux yeux et une certaine propreté. Les médecins étaient souvent réticents face aux nourrices rurales qui, à leur avis, communiquaient un tempérament désordonné, bête et vicieux, typique de la campagne aux enfants qu'elles nourrissaient. Voir : FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. pp.168-182. ; MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.410-411, 413-414.

¹⁰ Marie-France Morel l'évoque plus en détail dans son étude de l'opposition ville/campagne. Sommairement, on reproche aux nourrices de ne pas accorder d'importance aux savoirs des Lumières et d'avoir préféré les pratiques anciennes. Les reproches concernent surtout le sevrage rapide, la malpropreté, l'emballage ainsi que la « cohabitation » dans le lit des nourrices. Ibid pp.415-416

Si le lait animal a fait l'objet de nombreux débats dans le monde médical, il n'en reste pas moins qu'il est sujet à de nombreux essais pratiques au cours de l'époque moderne¹¹. Traditionnellement peu utilisé, son impopularité vient des réticences à administrer un produit animalier aux nourrissons¹². Mais alors que le caractère bestial du lait lui vaut certaines réticences, les théories en sa faveur font de lui un supplément alimentaire envisageable si la mère ou la nourrice venaient à manquer de lait. Effectivement, l'alimentation régulière et naturelle des animaux inspire confiance aux médecins et, une fois de plus, des conseils sont promulgués afin de bien sélectionner l'animal nourricier en question¹³. S'il fut certes adopté il y a bien longtemps par les populations, la médecine moderne finit par prôner son utilisation afin de sauver la vie des nourrissons.

ii) Les autres techniques alimentaires : l'alimentation artificielle et l'alimentation mixte

Nous savons que les nourrices montréalaises ne donnent pas exclusivement le sein aux enfants qu'elles recueillaient. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de trouver une source qui précisait les méthodes ou les instruments utilisés. Ces nourrices, qui peuvent parfois prendre plusieurs enfants à la fois, en viennent certainement à épuiser leurs réserves de lait maternel. Le lait animal, administré à l'aide d'instruments spécifiques aux enfants, doit alors pallier ce manque, tout comme certaines substances mixtes.

¹¹ Ces tests étaient d'ailleurs effectués sur les enfants abandonnés des hôpitaux. *Ibid* p.418.

¹² Comme il a été précédemment mentionné, on croyait que le lait véhiculait les caractéristiques physiques et morales de sa source. On craignait donc que le lait véhiculât les caractéristiques de sa source. On craignait donc que le lait animal communique sa bestialité à l'enfant. Valerie Fildes fait allusion aux enfants qui tétaièrent directement au pis de l'animal. L'utilisation des animaux (et en particulier de la chèvre) a été popularisée dans les orphelinats français pendant les épidémies de syphilis. Ces enfants abandonnés, infectés par leurs mères aux « mœurs légères », répugnaient les nourrices qui ne voulaient pas risquer leur santé pour nourrir ces petits. Voir : FILDÉS, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. pp.268-272. ; MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.418-419.

¹³ À l'époque moderne, les connaissances chimiques de sur la nature des différents laits évoluent au point d'établir un classement des « qualités » des animaux qui se transmettent aux enfants. Ainsi, le lait animal peut donc permettre au médecin de corriger les humeurs et les tempéraments des petits. Aussi, on recommande en particulier de choisir l'animal en fonction de l'âge et de l'état de l'enfant. Le lait d'ânesse ou de jument convient aux enfants faibles, le lait de chèvres aux enfants du premier âge et, le lait de vache aux plus robustes. Évidemment, ce classement plutôt fantaisiste semble relever de préjugés plutôt que de connaissances scientifiques véritables. MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.420-421.

Si certaines sociétés européennes ne sont pas si enclines à recourir à l'allaitement maternel¹⁴, il n'en reste pas moins que l'alimentation artificielle ne s'est pas particulièrement répandue pendant l'époque moderne. Une multitude d'objets utiles aux boires ont certes été trouvés lors des fouilles archéologiques mais nous ne savons que très peu de choses concernant leur utilisation, c'est-à-dire le moment de leur introduction mais, aussi, la fréquence à laquelle on y avait recours. Une chose est sûre, c'est qu'il y a toujours eu des nourrissons pour lesquels le lait maternel n'était pas disponible ou, encore, qui avaient un défaut physique les empêchant de boire au sein. Essentielle à leur survie, l'alimentation artificielle sauvait les petits dont les mères venaient à bout de leurs réserves de lait, les enfants malformés¹⁵, les prématurés¹⁶ ainsi que les petits atteints de syphilis qui étaient contagieux. En fait, ce type de procédé était surtout utilisé dans les hôpitaux d'enfants abandonnés ; si tel était le cas en Europe, les études relatives aux institutions canadiennes ne révèlent pas de tels détails¹⁷. Les conditions de l'allaitement au lait animal, encore rudimentaires, semblent faire du pis de l'animal l'instrument le plus sûr. Cette méthode a l'avantage de donner du lait à la bonne chaleur sans altération possible et de permettre

¹⁴ Valerie Fildes fait d'abord référence aux pays germaniques (certaines régions allemandes, la Bohême, l'Autriche) et aux pays scandinaves pour qui l'allaitement artificiel était préféré à celui du sein de la mère. Voir : FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986. p.264.

¹⁵ Les défauts du visage, de la bouche ou du palais (voire ici une fissure palatine) pouvaient empêcher l'enfant de sucer normalement et, à ce moment, l'utilisation d'une cuillère ou une bouteille pouvait lui être essentielle. Voir *Ibid* p.267.

¹⁶ Les enfants nés prématurément pouvaient être trop faibles pour créer le mouvement de succion nécessaire à la tétée. La cuillère pouvait être encore une fois utilisée. Voir *Ibid* p.267.

¹⁷ Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, Marie-France Morel ainsi que Valerie Fildes mentionnent que les hôpitaux se sont approprié la pratique afin de nourrir les enfants abandonnés de France et d'Angleterre. Les enfants de Port-Royal (Beauvalet-Boutouyrie) sont alimentés à la cuiller la première semaine qui suit leur arrivée le temps de s'assurer qu'ils n'ont pas la syphilis. Par ailleurs, puisque le nombre d'enfants excède largement celui de nourrices disponibles, il devient nécessaire de recourir à l'allaitement artificiel via le gobelet ou la cuillère. D'autres institutions semblaient préférer que leurs petits pensionnaires se nourrissent directement au pis d'un animal. Ces hôpitaux avaient par ailleurs des espaces réservés pour ces animaux nourriciers, comme l'Hôpital des enfants assistés de Paris. Gossage et Bouchard sont muets au sujet des circonstances de l'alimentation des enfants abandonnés de Montréal. Voir : Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. « Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la maternité de Paris dans la première moitié du XIX^e siècle » dans Bardet, Jean-Pierre, Jean-Pierre Poussou et Isabelle Robin-Romero (dir.) *Histoire des familles de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet*. Paris ; Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007. p.295. ; MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976. pp.422-426. ; FILDES, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986.pp.268-275.; Bouchard, Yoland. « Les 'enfants du roi' dans le gouvernement de Montréal » dans Lachance, André (dir.). *Les marginaux, les exclus et l'Autre au Canada*. St-Laurent ; Fides, 1996. pp.69-106.; Gossage, Peter. « Les enfants abandonnés à Montréal au XIX^e siècle : la Crèche d'Youville des Sœurs Grises, 1820-1871 ». *RHAF*, Vol.40, no4, 1987, pp.537-559.

à l'enfant de mêler au lait sa propre salive, ce qui en facilite la digestion¹⁸. Dans la plupart des cas, on a recours à la cuillère ou au biberon. Bien que le second soit plus répandu, il est tout de même déconseillé par les médecins qui y voient une source d'empoisonnement¹⁹ et de malpropreté vu sa forme qui empêche d'en nettoyer les moindres recoins. Des instruments variés de succion, tout aussi difficiles à tenir propres, sont également employés. L'un des plus utilisés est sans doute l'éponge entourée d'un morceau de tissu ou, encore, le pis de vache séché²⁰. Bref, une multitude d'outils étaient destinés à l'alimentation des nourrissons²¹.

Outre le lait, il était possible d'administrer à l'enfant une bouillie un peu plus consistante. Appelée « panade », celle-ci était faite à partir de pain, de bouillon et de lait. Des œufs ainsi que des légumes et un corps gras (huile ou beurre) pouvaient également être ajoutés au mélange²². Cette bouillie, loin d'être suffisamment calorique, était probablement à l'origine de carences alimentaires. Les changements apportés à la composition au cours du XVII^e siècle n'ont pas été particulièrement bénéfiques pour l'enfant²³. Toutefois, l'impact était probablement moins dévastateur pour un enfant qui, en plus de la panade, avait encore droit à sa portion de lait maternel²⁴. Généralement, les effets de la bouillie sont plutôt dévastateurs car elle était faite à partir d'aliments dont l'état était altéré et, aussi, parce qu'elle était administrée trop tôt à l'enfant²⁵. Malgré les conseils de l'époque quant à la concoction de ces bouillies²⁶, bon nombre

¹⁸ MOREL, Marie-France. « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, 1976.p.424.

¹⁹ Il existe une variété incroyable de biberons mais la majorité d'entre eux se révèlent toxiques pour l'enfant. Les biberons de bois contractent une odeur désagréable, l'étain s'altère en substances arsenicales, le cuivre se couvre de vert-de-gris. Et ils sont aussi tous impossibles à nettoyer complètement. Voir *Ibid* pp.424-425.

²⁰ *Ibid* p.425.

²¹ Pour une liste détaillée et agrémentée d'images d'artéfacts, voir l'appendice du treizième chapitre de Valerie Fildes. Une variété impressionnante de biberons y est présentée. Voir FILDÉS, Valerie. *Breasts, Bottles and Babies. A History of Infant Feeding*. Edinburg ; Edinburg University Press, 1986.pp.330-342.

²² *Ibid* p.213.

²³ Des liquides de faible valeur nutritive tels l'eau et la bière ont été suggérés afin de remplacer le lait ou le bouillon (lui-même provenant de source animale). Aussi, les œufs ont été progressivement remplacés par un corps gras. Ces transformations ont rayé les aliments qui étaient sources principales des vitamines A et D et de fer. Voir *Ibid* p.214.

²⁴ Or, il a été précédemment expliqué que la lactation cessait d'être à son plein potentiel une fois que l'enfant ne s'alimentait plus exclusivement au sein. Donc, il est permis de douter de la qualité du lait dont bénéficiait cet enfant qui survit par l'alimentation mixte.

²⁵ Si l'âge n'était pas tant un critère pour administrer la bouillie, la présence de dents l'était. On mentionnait certes que l'enfant devait être âgé d'au moins 2 à 5 mois mais, surtout, qu'il devait avoir ses premières incisives. Les panades facilitaient ainsi le sevrage de l'enfant qui, grâce à ses dents, pouvait ingurgiter des éléments plus solides. Voir *Ibid* p.245.

²⁶ Les médecins avaient convenu que tout le contenu de la bouillie, lait excepté, devait être entièrement bouilli. Il était également conseillé de nettoyer les ustensiles et instruments utilisés aux fins de la

d'enfants mourraient de troubles gastro-intestinaux liés au choc bactérien. Et puisqu'on redoutait ces maux gastriques (indigestions, coliques, diarrhées, vomissements), il était aussi conseillé de ne pas trop nourrir les enfants.

Ainsi, idéalement, le lait composait l'alimentation du petit jusqu'à l'apparition de ses premières dents. Au lait maternel ou animal succédait (ou se juxtaposait) la bouillie, elle-même composée (en partie) de protéines laitières. La présence d'instruments facilitait également la tâche pour les nourrices qui n'étaient pas toutes en mesure d'alimenter les enfants qu'elles avaient à charge. Il devenait donc possible pour les femmes dont la dernière maternité remontait à bien longtemps mais, aussi, aux jeunes mères débordées, de s'occuper des soins alimentaires des nourrissons en échange d'une contribution monétaire.

préparation de cette bouillie qui devait, par ailleurs, être faite à partir d'aliments frais. Encore une fois, on peut se questionner sur l'impact que ces recommandations ont eu dans les foyers nourriciers, le degré de propretés des maisonnées devant laisser souvent à désirer. Voir *Ibid* p.217.